

Du Pays Sézannais

n°19. octobre 2016



édito

ON VOUS A FILMÉS...

À la veille de la mise en maquette, ce présent numéro comptait une vingtaine d'articles prêts à être publiés, cinq notes de lecture et une poésie, pour vingt auteurs qui sont naturellement nommés plusieurs fois dans ce numéro, dont cinq nouveaux nous font l'honneur pour la première fois de leurs travaux: Sophie Groux, M.Paillard (†), Claudine Picard, Quentin des Portes, Claude Renon.

Selon une vision thématique, les études portent sur la vie dans les localités (eau, voirie, battage agricole, commémorations, café, chemin de fer); sur des événements (salons, expositions, religion, guerre); sur des personnages (poètes, écrivains, artistes, sommités); sur des créations humaines remarquables (château, retable); selon une vision géographique, le pays sézannais est encore une fois excellemment sillonné car aussi bien il est parlé spécifiquement de Broyes, de Fère-Champenoise, de Fromentières, de Gaye, de Lachy, de Placard, de Sézanne, de Villevenard, de Villenaux (sans entrer dans le détail des textes).

«Du Pays Sézannais» est donc cette année encore alimenté de façon particulièrement riche et abondante, ce qui va entraîner techniquement un report de certains articles (ceux arrivés tardivement, ou en carence provisoire d'iconographies) à une parution ultérieure. Ce en quoi nous nous excusons auprès des auteurs pour ce désagrément, qui nous oblige également à suspendre la publication d'éléments dans le cadre de la continuation du «Petit Patrimoine du Pays Sézannais».

Cette situation cependant avantageuse ne doit pas empêcher nos concitoyens à apporter leurs connaissances et les fruits de leurs recherches sur notre région et sur tous les domaines qui les intéressent, auprès du Centre d'Étude du Pays Sézannais, pour diffusion dans la revue «Du Pays Sézannais». Il peut être envisagé à cette fin une extension du volume du numéro, ou des publications spécifiques (genre bulletins) hors revue «Du Pays Sézannais» pour certains sujets tels que l'analyse de documents.

La concrétisation du projet «Petit Patrimoine du Pays Sézannais», mené par Florent Brisson et réalisé par les cents auteurs motivés et compétents de la région, a fortement soulagé les finances de l'association. Si bien que cette année, la revue vous est

Du Pays Sézannais – n°19 – octobre 2016

Publication du Centre d'Étude du Pays Sézannais

Directeur de la publication et rédacteur en chef: René Guyot

Ont collaboré à ce numéro: Christian Adam, Luc Dassens, Elisabeth Demeuve, Maurice Dervin, Josiane Gilson, Sophie Groux, René Guyot, Daniel Laprun, Claudie Lepont, Jean-François Maillet, Jean-Pierre Pechmalbec, Claudine Picard, Quentin des Portes, Maryse Mahmoudian-Renard, Claude Renon, Jean-Claude Terrillon, Bernadette Vitoux.

Contacts (courrier des lecteurs, publicité, rédaction):

CENTRE D'ÉTUDE DU PAYS SÉZANNAIS,
11 place de la mairie, 51120 PÉAS.

Tél. : 03 26 81 41 58

Site internet : <http://www.ceps.ovh.org/spip/>

n° ISSN : 1298-0706

direction artistique  www.la-boulangerie.net
maquette et mise en page GORLICKI Marie 06 08 90 95 77

IMPRIMERIE VEOPRINT - COURBEVOIE

présentée tout couleur et sans publicité. Mais progressivement, nous reviendrons aux publications habituelles avec soutien des acteurs locaux, en proposant des annonces (à des tarifs très lights). Car la revue a vocation aussi à être une vitrine de la santé économique du Sud-Ouest-Marnais, et de sa promotion.

Il convient de redire que le Centre d'Étude du Pays Sézannais ne se réduit pas à son objet principal qui est l'édition de la revue qui privilégie bien sûr le texte et la photographie.

Plusieurs centaines de contributeurs à ce jour ont participé sereinement à nos conférences, à nos expositions, à notre Forum des Associations culturelles (2007), aux articles si divers de la revue « Du Pays Sézannais », aux projets de promotion de notre petite région.

Nous mettons en œuvre cette année un nouveau projet dont il est utile de dire quelques mots dès maintenant.

L'image animée, jusqu'à présent, avait pour honnête vocation de maintenir le souvenir. C'est alors que dans un souci compréhensible de composer avec la technologie, le film a concurrencé la photographie dans nos habitudes sociales, professionnelles, familiales et personnelles.

Le film détient le même pouvoir potentiellement informatif que la parole, l'écrit ou l'image. Il renferme une immense richesse historique et patrimoniale, sans doute plus empreinte d'affectivité qu'aucun autre moyen de communication.

À ces titres, les films tournés à Sézanne et dans le pays sézannais possèdent une valeur documentaire inestimable et un intérêt collectif indéniable.

Dans le cours de cette année, sur une idée de Christophe-Emmanuel Del-Debbio, spécialiste en la matière, une équipe en constitution se charge, dans l'émerveillement des premières trouvailles, de collecter auprès des particuliers, des associations et des institutions, tout ce qui aurait pu être tourné à l'aide d'enregistreurs visuels de toutes catégories. On pense à des événements d'entreprises, des galas, expositions et manifestations sportives, des visites de personnalités, des activités courantes d'autrefois (domestiques ou professionnelles), des fêtes de villages ou de quartiers, des banquets (administratifs, collège, anniversaires), des cérémonies patriotiques, des rencontres familiales, des défilés de rues (saints patrons, confréries, sports), des reportages sur les grands succès locaux ou sur les grandes catastrophes (explosion de

1957 à la gare). Déjà, pour fixer les idées, nous avons visionné des défilés de la Sainte-Claire de l'usine d'optique, des travaux agricoles à Saint-Quentin-le-Verger, les troupeaux de moutons en déplacement à Gaye; nous nous sommes souvenus que le professeur Druart avait réalisé « Les Gouris » au collège de Sézanne...

L'objectif est de choisir les informations, de les synthétiser, de les classer et de pouvoir les offrir à destination de nos concitoyens sous la forme de DVD.

Voilà encore un beau projet que nous aurons l'honneur de porter, avec la complicité des détenteurs de ces films et grâce à la sagacité des personnes qui, par amour de leur entourage ou de leur territoire, auront su les préserver de la destruction... et de l'oubli.

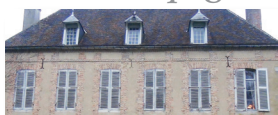
Si aujourd'hui on peut vous filmer pour des intérêts conjoncturels anonymes, hier on vous a filmés pour perpétuer votre souvenir. Ce mouvement hautement estimable, impulsé d'hier, nous invitons à le poursuivre, pour demain.

René Guyot

Sommaire

SOMMAIRE

page 6



Le château de Placard
par Quentin DES PORTES

page 13



Le legs du docteur Plicot : un hôpital à Fère-Champenoise ?
par Daniel LAPRUN

page 16



Une merveille : le retable de Fromentières
par Claudie LEPONT
avec la précieuse collaboration de Marie-Chantal BASTIEN

page 26



L'eau à Broyes
par Christian ADAM

page 31



Comment les Sézannais déclenchèrent une émeute à Villenaux en 1725
par Jean-Claude TERRILLON

page 34



L'évolution du battage à la ferme des Épées
par Josiane GILSON et René GUYOT

page 45



Nos cantonniers et leurs abris
par Maurice DERVIN

page 48



Un arbre de la Liberté au village de Villevenard
par Maryse MAHMOUDIAN-RENARD

page 52



Histoire de deux anciens Sézannais tenanciers du Café de la Halle
par leur fille Claude RENON (née FAYOLLE)

page 59



Pierre-Armand du Cambout de Coislin
prieur de Gaye
par Claudine PICARD

page 64



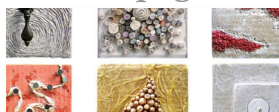
Mémoire d'une évasion
première partie : 1938, mes vingt ans et la guerre
par Louis PAILLARD

page 68



Claude Jacquesson
une invitation au voyage, entre peinture et écriture
par René GUYOT

page 74



Vernissage
par Sophie GROUX

page 76



Premier Salon du Livre à Sézanne
par Luc DASSENS

page 78



La rencontre
par Jean-François MAILLET

page 86



Quand la poésie s'emmêle
par Elisabeth DEMEUEVE

page 88

POÉSIE
Autopsie d'une sexagenaire (ou plus si affinité!)
par Bernadette VITOUX

page 90

NOTES DE LECTURE
Margaux de Montmirail *par Luc DASSENS*
Réinventer l'industrie *par Luc DASSENS*
Le prix de l'interdit *par Luc DASSENS*
Olympe de Gouges *par Jean-Pierre PECHMALBEC*
1914/1918 *par Luc DASSENS*

page 97

DU PAYS SÉZANNAIS
Membres de l'Amicale des auteurs
Anciens numéros
Remerciements



Le château de Placard

par Quentin DES PORTES

Situé sur la commune de Mœurs-Verdey, le château de Placard est établi à flanc de coteau dans la vallée du Grand-Morin, entre les villages de Mœurs et de Verdey, et proche du hameau de Villiers. C'est aujourd'hui une maison de campagne, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Pourquoi l'appellation « château », et pourquoi le

toponyme « Placard » ? Nous nous interrogerons en premier lieu sur la genèse du toponyme « Placard » au Moyen-Âge, puis nous nous intéresserons à la période moderne et enfin à la période contemporaine, en tâchant de retracer l'histoire du lieu à travers les documents d'archives que nous avons retrouvés. (doc.1)



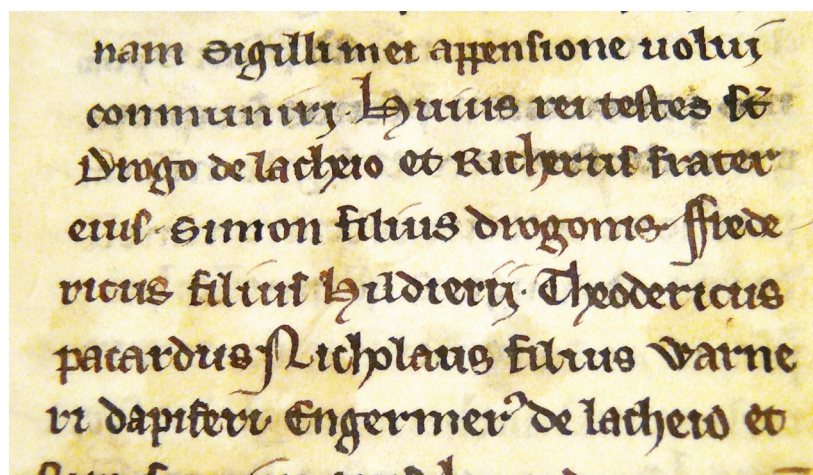
doc.1 Le château de Placard, état actuel

I. GENÈSE DU TOPONYME PLACARD AU MOYEN-ÂGE

XIII^e siècle

L'abbé Nérét, qui a publié un livre intitulé « Mœurs, canton de Sézanne » en 1902, parle d'un certain « Guillaume Pacars ou le Picard de Villiers », qui vivait en 1250 au hameau de Villiers. Il écrit : « l'altération de ce nom justifie la dénomination actuelle : Placard ». Malgré tout le respect que je dois à l'abbé Nérét, qui est l'auteur d'autres ouvrages d'histoire locale, on pourrait douter de cette transformation de Pacars en Placard, le rajout du L n'étant pas commun dans l'évolution de l'ancien français. Alors comment peut-on être sûr que le toponyme « Placard » est dérivé de Pacars ? C'est dans le livre de l'abbé Millard, « Histoire de Sézanne », qu'on trouve un indice supplémentaire permettant de l'affirmer. Dans le tome 2, Millard parle d'un hameau proche de Sézanne s'intitulant en 1729 « Villiers-Paquard ». La forme originelle du nom Pacars a donc subsisté jusqu'au XVIII^e siècle dans certains écrits.

Qui était ce Guillaume Pacars habitant le hameau de Villiers ? Dans le livre de Mr Longnon, « Rôle des fiefs du comté de Champagne sous le règne de Thibaud le Chansonnier », Guillaume Pacars est qualifié d'armiger, c'est-à-dire d'homme d'armes, et il a droit de justice. Il détient une maison à Villiers, des hommes, des terres, et des hommes à Sézanne et à Soigny. Il est en relation avec plusieurs autres personnages à Tréfol, aux Essarts-les-Sézanne, et à Saint-Rémy. Dans les hommages rendus à Thibaud V, publiés par Longnon dans les « Documents relatifs au comté de Champagne »



doc.3 Charte d'Andecy de 1131. Arch. Marne

c'est Marguerite sa femme qui prête hommage au comte de Champagne, donc Guillaume Pacars est mort entre 1256 et 1270.

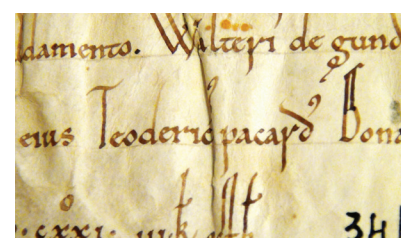
Se peut-il qu'un seul homme s'appelant Pacars ait laissé son nom à un toponyme ? Nous pensons que non, et des documents historiques nous apprennent qu'une famille Pacarz était présente dès le XII^e siècle dans les environs de Sézanne.

XII^e siècle

Le premier Pacard qu'on retrouve dans les chartes du XII^e siècle, c'est Thierry Pacard, en 1121. L'abbé Millard parle de Thierry Pacard en ces termes : « témoin dans plusieurs chartes, [il] accompagna le comte Henri-le-Libéral dans plusieurs voyages. Il possède une maison à Sézanne et des fiefs à Champguyon et à La Marche, village détruit, près de Chichey qui le remplaça ». (doc.2)

Il est présent à la cérémonie d'enterrement d'Emmelyne de Monthléry, la femme de Hugues Bardoul de Broyes, dans l'église Saint-Julien de Sézanne, en pré-

sence du comte Thibaud II, de Simon de Broyes, et d'autres personnages, qui ratifient tous les aumônes que la défunte avait faites à Saint-Julien. Ce même Thierry est présent dans la charte de fondation de l'abbaye d'Andecy en 1131, ainsi qu'en 1140 dans une charte par laquelle Hatton, évêque de Troyes, notifie des donations faites au prieuré de Saint-Julien de Sézanne. Thierry Pacard et son fils, qui s'appelle aussi Thierry, ratifient les donations. Nous ne savons pas duquel Thierry, le père ou le fils, il s'agit, mais on retrouve un Thierry Pacard (ou Theodoricus Pacardus, en latin) dans une charte de 1154 où Henri I^{er} le Libéral confirme aux moniales d'Andecy les dons de son père Thibaud II, puis de 1156, du même comte de Champagne, notifiant plusieurs donations sur les cens de Sézanne et environs, donations faites aux moniales d'Andecy. En 1179, Theodoric Pacard engage le moulin de



doc.2 Donation à Saint-Julien
par Simon de Broyes en 1121.
Arch. Marne

Retortaat dont il est le propriétaire à Saint-Nicolas de Sézanne pour 29 livres. (doc.3)

Toutes ces signatures du nom de Pacard attestent d'un lignage de vassaux du comte de Champagne présents autour de Sézanne, mais pas forcément à Villiers. Dans le « Livre des vassaux du comté de Champagne » publié par Longnon, on trouve également un Gautier Pacarz en 1172 et 1210-1214.

De Villiers à Placard

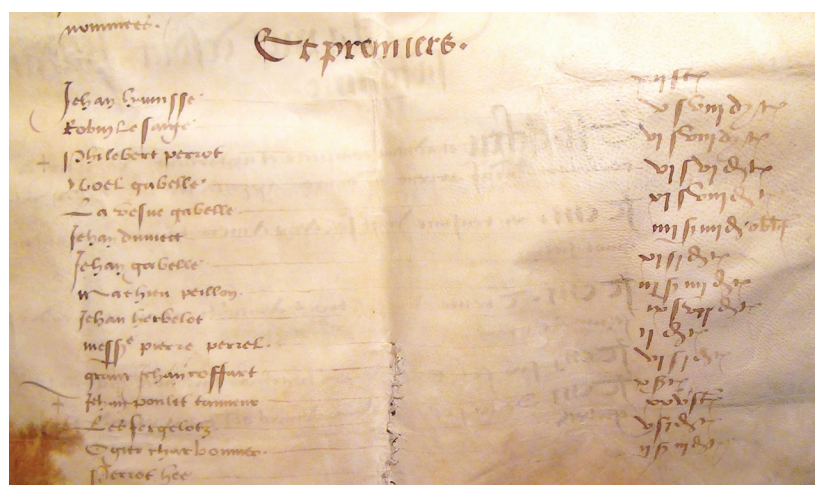
À la fin du XIII^e siècle, dans une charte de 1294 dans laquelle la comtesse Blanche donne à l'abbaye de Montier-la-Celle le village de Verdey, on trouve un Henri de Saint-Ouen, chevalier, possesseur du fief de Villiers, avec haute et basse justice. En 1456, un certain Raoul de Vandières, écuyer, est seigneur de Villiers et de Mœurs à cause de Jacqueline d'Averly sa femme. La lignée des Pacars à Villiers semble donc éteinte. Mais on retrouve dans un document notarié daté de 1506 conservé aux archives de l'Hospice de Sézanne le toponyme « Placquart ». C'est le premier document qui parle expressément d'un lieu-dit intitulé Placquart, preuve que la famille Pacarz a laissé un vif souvenir de sa présence. Le document parle d'un certain Pierre Jacques, seigneur des Bordes, avocat du roi à Sézanne, et propriétaire de la seigneurie de Placquart. Le document donne une description détaillée de la seigneurie ainsi que des noms des hommes qui y travaillent, mais nous ne sommes pas arrivés encore à tout déchiffrer. Le toponyme Placart est né. (doc.4)

II. PÉRIODE MODERNE

XVI^e siècle

Les documents retrouvés aux archives de l'Hospice de Sézanne, dans le dossier concernant l'hôpital de Mœurs, nous permettent de retrouver la trace de seigneurs de Placard tout au long du XVI^e siècle : d'abord Hugues Faulquier, marchand de Sézanne, beau fils de Pierre Jacques dont nous venons de parler. Une anecdote est relatée à son sujet par l'abbé Millard, dans le tome 1, à partir d'un document retrouvé dans les archives des tribunaux ecclésiastiques de Troyes datant de 1504, qui juge un prêtre : « Messire Pierre Gilon, chapelain

des Bordes, a l'habitude de chasser et va tous les jours par les champs armé d'une arbalète, d'un épieu, ou d'une autre arme offensive. Un dimanche, il est parti, en compagnie d'un nommé Hugues Faulquier, pour prendre des lièvres. Pendant la chasse une rixe s'étant élevée entre ledit Faulquier et le seigneur temporel de la Noue et son fils Louis, l'accusé a donné un coup d'épieu à ce dernier. Le procureur conclut à ce qu'il soit mis en prison et déclaré excommunié. Messire Pierre Gilon est constitué prisonnier et mis en liberté sous la caution du seigneur Hugues Faulquier. » Ce même Hugues Faulquier héritera deux ans plus tard de la seigneurie de Placard.



doc.4 Liste des travailleurs à Placard en 1506. Arch. hospit. Sézanne



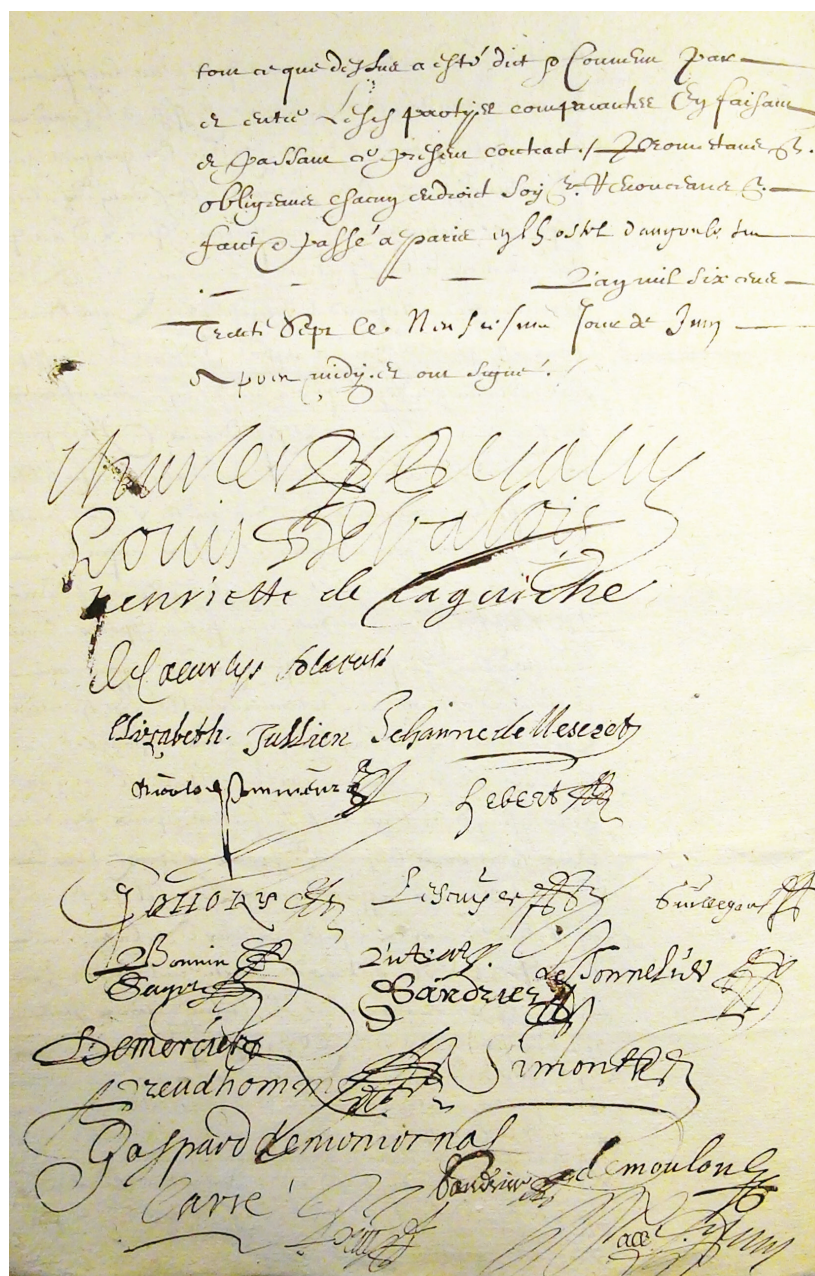
doc.5 Mœurs, «Le Dit des Trois Morts»

On peut rapprocher cette anecdote sur la chasse et la découverte de la fresque du Dit des Trois morts et des Trois Vifs dans l'église du village de Mœurs : les trois chasseurs que nous voyons sont sans doute des personnages bien connus à cette époque dans le village. (doc.5)

Nous retrouvons ensuite différents seigneurs de Placart : d'abord le fils d'Hugues Faulquier, Bonaventure Faulquier, élu de Sézanne en 1586, Pierre Sorel, poète, et Nicolas de la Noue en 1591, qui meurt en 1622. Mais nous disposons de peu d'informations à leurs sujets.

XVII^e siècle (doc.6)

Un contrat de mariage retrouvé au minutier central des notaires de Paris nous indique qu'un certain François de Cœurlys, apothicaire de la cavalerie légère, est seigneur de Placart, Villiers, les Chesneaux, et Mœurs en 1637. Il est également maître particulier des eaux et forêts de Sézanne. Le contrat de mariage est signé par le duc d'Angoulême, Charles de Valois, et son fils Louis. Ce personnage de Charles de Valois, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchais, colonel général de la cavalerie légère, est important pour Sézanne car celui-ci était comte de Sézanne, et il avait fait de Sézanne son lieu de villégiature, il l'appelait « son petit royaume, son Ithaque ». François de Cœurlys fait donc partie de la compagnie du duc d'Angoulême et a probablement reçu le fief de Placart des mains du comte de Sézanne lui-même. Nous avons fait des recherches sur la famille de Cœurlys, et nous avons trouvé que le père de ce François de Cœurlys était lui aussi apothicaire, dans l'artillerie : il existe un fond d'archives très



doc.6 Signatures contrat de mariage de 1637. Arch. Nationales

important à la bibliothèque de Pharmacie de Paris concernant une « affaire de Cœurlys », car celui-ci tenait une boutique d'apothicaire sans avoir été intronisé par la confrérie des apothicaires de Paris, d'où procès. (docs.7 et 8)

Sur le contrat de mariage de 1637, figure aussi comme témoin un cer-

tain Robert Guillegan, bourgeois de Paris, que nous allons retrouver par la suite. En 1639, François de Cœurlys est mort et un conflit successoral éclate entre d'une part les créanciers de la veuve de François de Cœurlys, Elisabeth Jullien, et d'autre part l'héritier que François de Cœurlys avait désigné pour hériter de la terre de

Placart, le fils de Robert Guillegan. Ce conflit montre que la seigneurie de Placart était au XVII^e siècle suffisamment intéressante pour attirer les convoitises de nombreuses personnes. Jean Guillegan, seigneur de Beaulieu, réclame l'héritage mais c'est finalement Simon Petit, notaire au châtelet de Paris, qui parvient à racheter le domaine à la veuve de Cœurlys endettée. Simon Petit meurt quelques années plus tard et c'est sa fille, Marie Petit qui hérite du domaine; elle épouse un officier, Sébastien Parnajon, qui s'intitule seigneur de Placart dans des documents datant de 1670. Mais Jean Guillegan s'intitule aussi seigneur de Placart. Le conflit semble résolu au début du XVIII^e siècle par mariage: Jean Guillegan teste en faveur de Marie Anne Talot, qui se remarie ensuite avec un héritier Parnajon.

XVIII^e siècle

Si le XVII^e siècle avait vu des personnes étrangères à Sézanne s'installer à Placart, venant de Paris, le XVIII^e siècle voit revenir une famille plus sézannaise, la famille Le Cordelier. Dans l'abbé Millard, il est précisé que cette famille a sa chapelle dans l'église Saint-Denis de Sézanne. Cette famille est bien implantée à Sézanne et en Brie champenoise, puisqu'elle possède des fiefs à Champguyon, et qu'une plaque dans l'église Saint-Denis parle d'un certain Jacques Cordelier, lieutenant criminel au baillage de Sézanne. (docs.9 et 10)



doc.7 Charles de Valois



doc.9 Blason de la famille
Le Cordelier

Pierre-Jacques Le Cordelier épouse en 1734 Marie Parnajon, la fille de Étienne Parnajon et de Marie Anne Talot. Les armes des Le Cordelier sont « D'azur à deux gerbes d'or, au franc-quartier d'argent, chargé d'un lion de sable ». Le blason des Le Cordelier est présent dans la cheminée de la salle à manger du château de



doc.8 Louis de Valois

Placard. Cette famille restera presque 100 ans propriétaire du château, qui ne semble pas avoir été confisqué à la Révolution, même si on retrouve des Le Cordelier sur la liste des émigrés. En 1789, aux États-Généraux, un Le Cordelier de Placard est présent comme député de la noblesse.

doc.10 Placard, plan de 1750.
Arch. Marne

doc.11 Placard, la tour

III. PÉRIODE CONTEMPORAINE

XIX^e siècle

En 1810, Pierre Pantaléon Aventin le Cordelier, ancien capitaine au régiment d'Auvergne, sans héritier, vend en viager le domaine de Placard à la fille du seigneur de Mœurs, madame Mony-Chassériau. Son mari, Jean Chassériau, sera maire de Mœurs dans les années 1810-1820.

Puis en 1853, une parente de madame Chassériau, la baronne de Maricourt, née Thérèse Duval d'Ognes, cède le domaine de Placard ainsi que la ferme de Mœurs à Frédéric Bonamy de Villemereuil, général d'artillerie. Celui-ci aura trois filles, qui se partageront les terres. C'est la famille du contre-amiral des Portes qui en héritera. La ferme de Placard est alors louée à monsieur Louis-Alexandre Triclot, fermier et à madame Euphrasie Adelaïde Guillot qui demeurent à la ferme de Placard. Le loyer est de 3500 francs de l'époque, et le domaine compte une centaine d'hectares. (doc.11)

Le château a été occupé par les Allemands lors de la guerre de 1870. En 1914, le front passe à côté. En 1929, la veuve du contre-amiral des Portes se sépare de la ferme de Placard et des bâtiments annexes comme le pigeonnier, les granges, et la porcherie. En 1940, les allemands établissent une kommandantur dans le château et en 1944, les Américains libèrent les lieux ; ils se servent des allées boisées pour cacher leurs chars.

En conclusion, nous pouvons dire que nous avons éclairci l'origine du nom « Placard ». Concernant l'appellation château, celle-ci est probablement due à la fonction militaire de ses premiers occupants, même si nous avons vu que des marchands ont par la suite pu occuper les lieux. Nous pouvons même émettre l'hypothèse suivante : Le site de Placard, bien qu'à flanc de coteaux, pourrait être celui d'une ancienne motte féodale, dont le sommet culminant à 204 mètres se situerait dans l'actuel lieu-dit « Garenne-du-Haut », où jusque dans les années 60 se trouvait un bois attenant au château. Cette hypothèse justifierait le fait qu'une famille Pacarz se soit installée autour du XI^e siècle sur ce site, d'abord pour contrôler le passage de la plaine champenoise au plateau briard, ensuite pour participer aux travaux de dérivation du Grand-Morin vers Sézanne. (docs. 12, 13, 14 et 15)



doc.12 Fenêtre murée à Placard



doc.13 Fenêtre au château de Baye



doc.14 Douves en eau



doc.15 Écluse de l'ancien vivier



Le legs du docteur Plicot *un hôpital à Fère-Champenoise ?*

par Daniel LAPRUN

Maire de Fère-Champenoise du 21 février 1874 au 20 décembre 1876, le Docteur Plicot est surtout connu de nos concitoyens par la rue qui porte son nom et conduit à l'école primaire.

Mais il est un autre évènement qui aurait pu laisser davantage son empreinte s'il était allé à son terme. Il s'agit du legs, tout du

moins de son projet, qu'il avait fait à la commune d'après son testament rédigé le 23 avril 1903 et déposé en l'étude de maître Delorme le 4 août suivant, après son décès survenu le 26 juillet 1903 à Fère. En voici les termes dans son intégralité (acte publié dans les délibérations du Conseil Municipal du 3 septembre 1903).



Fère-Champenoise, la rue du Pont

Il Pensant d'abord au soulagement des pauvres, je donne à la Fabrique mes actions sur la maison occupée par les sœurs de St Vincent de Paul.

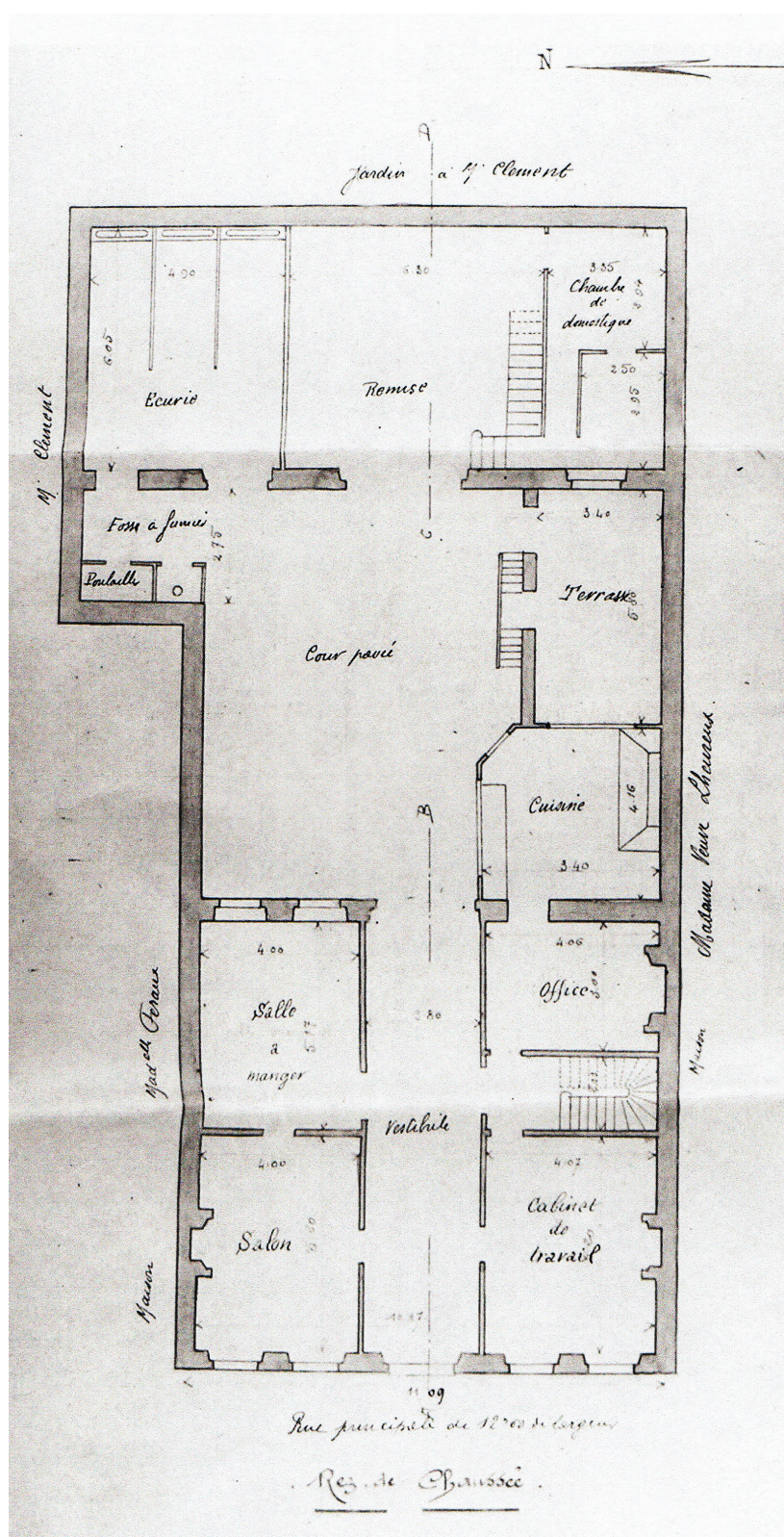
Je lègue à mon fils mes actions, que j'ai fait mettre à son nom, de la Métropole, et toutes mes actions nominatives de Suez.

D'autre part je lègue à la ville de Fère-Champenoise pour y faire un hôpital ma maison, le mobilier qu'elle contient tels que lits, meubles, orfèvrerie, vaisselle, vin et batterie de cuisine, à l'exception de certains objets dont il sera parlé plus amplement, et une somme de cent mille francs qui servira de première mise pour l'entretien dudit hôpital et qui sera grevée, ainsi qu'il est dit par un testament antérieur d'une rente de quatre cent francs à servir annuellement à Mlle Olympe Linot ma gouvernante si elle habite encore ma maison à mon décès.

Mon cabinet de travail conservera son ameublement actuel avec les deux bibliothèques et leurs livres qui seront très scrupuleusement inventoriés auxquels seront ajoutés tous les livres de médecine qui seront trouvés dans les chambres du premier et du second (étage). Ce cabinet servira au médecin attaché à l'hôpital. Il aura la jouissance des livres, des quelques instruments qui se trouveront dans ledit cabinet et sera responsable de tout ce qu'il contient, aussi ne devra-t-il rien emporter au dehors, surtout les livres.

Le salon et la salle à manger resteront dans leur état actuel; toutefois les pendules Louis XIV du salon et de la salle à manger seront données à la ville de Fère-Champenoise pour orner les murs de l'hôtel de ville avec tous les dessins pastel qui sont dans mes chambres du premier et du second (étage).

Mon beau bronze de Rabelais avec les pendules et garnitures de cheminée de ma chambre à coucher



Structure du rez-de-chaussée de la maison Plicot

seront donnés à la ville pour orner la cheminée de la Caisse d'Épargne ou salle de réunions.

Jose espérer que la ville sera assez prévoyante pour donner aux sœurs hospitalières ou de charité la direction des soins à administrer aux malades.

II/ Je donne à la Fabrique mes actions... (suite illisible).

III/ Je lègue à la ville de Fère-Champenoise la somme de mille francs pour me faire élever une tombe.

IV/ Je lègue à la ville de Châlons-sur-Marne mes deux bibliothèques en chêne sculpté du second (étage) sur le derrière et les deux sur le devant pour y mettre les livres rares que je tiens à lui laisser pour la joie des bibliophiles de notre Champagne. Ces livres seront pris dans mes bibliothèques du premier et du second, catalogués en présence de témoins et il en sera donné reçu à la ville de Fère-Champenoise à qui seront abandonnés les livres qui n'ont pas un caractère de réelle rareté.

Que les livres soient à la ville de Châlons ou à celle de Fère-Champenoise, ils seront catalogués afin d'en assurer la conservation.

Nota: si, ces legs faits, il ne restait pas assez d'argent pour effectuer le capital de cent mille francs destiné à l'hôpital, ma maison sera louée et le capital qui resterait rapporterait intérêts jusqu'à ce que le chiffre de 100 000 francs fut atteint.

(NDLR: la maison du docteur Plicot était située à l'emplacement de l'actuel n°25 de la rue Joffre. Tout le bâtiment en bordure de cette voie a été détruit par le bombardement du 18 juin 1940).

Comme on peut le constater, le legs en valeur absolue, représentait



Le bombardement sur la voie Joffre, le 18 juin 1940

un joli patrimoine. Pour en mesurer la valeur, il faut noter qu'un ouvrier bonnetier, ou fromager, gagnait à l'époque 90 francs par mois.

C'est sans doute ce qui a entraîné de nombreux litiges avec le fils héritier, qui a contesté cet acte dès le début. En témoignent les nombreux recours devant les tribunaux qui se rangent, tantôt derrière le fils, tantôt derrière la commune. Même au sein du Conseil, les avis sont partagés.

Ils le sont d'autant plus lorsqu'on évoque les conséquences financières de l'acceptation du legs. En effet, la transformation de la maison en hôpital va entraîner des frais importants suite à de nombreuses contraintes qui existaient déjà à l'époque, mais dans des proportions moindres: surface, règle d'hygiène, alimentation en eau, achat de matériel hospitalier. Des investissements relativement importants qui auraient vite fait d'engloutir les 100 000 francs, d'autant plus qu'on envisageait d'y accueillir seulement 4 malades permanents! À cela venaient s'ajouter les frais de fonctionne-

ment, estimés à 10 000 francs par an, dont le coût de 4 personnes rémunérées 600 francs annuels. Même l'extension à 17 lits n'était pas viable. Du reste le Conseil Départemental d'Hygiène, dans un procès verbal du 12 mars 1909, avait rejeté l'idée de ce centre hospitalier pour des conditions d'insalubrité, préconisant à la Ville, une construction à l'extérieur de l'agglomération.

C'est finalement dans sa séance du 20 juillet 1910 que le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce contre le legs, se justifiant par une transaction impossible et un coût final trop élevé. L'espoir d'avoir un hôpital à Fère-Champenoise aura duré 7 ans!



Le bombardement sur la voie Joffre, le 18 juin 1940



Une merveille : le retable de Fromentières

par Claudie LEPONT

avec la précieuse collaboration de Marie-Chantal BASTIEN

Fromentières : une petite commune marnaise de près de 400 habitants à 15 kilomètres à l'est de Montmirail, commune qu'on pourrait traverser sans y prêter attention si un panneau à l'entrée du village n'indiquait pas « RETABLE DU XVI^e SIÈCLE ». Les amateurs d'art, les touristes, curieux, ne peuvent que ralentir et s'interroger : un retable dans une si petite commune ?

Oui, un retable et surtout un retable anversois, une merveille.

QU'EST-CE QU'UN RETABLE ?

C'est une construction verticale qui porte des décors sculptés et peints, placée généralement en arrière du maître-autel au fond de l'abside d'une église. Vers la fin du XI^e siècle s'introduisit l'usage de placer une paroi surélevée et historiée derrière l'autel (*retro tabulum*, *rétoaltare*), ceci ne fut possible que pour les autels latéraux et non le maître-autel, le haut clergé prenant place derrière lui, tandis que le prêtre officiait face au public. Vers le XIV^e siècle, le prêtre tourna le dos au peuple, le haut clergé prit place devant le maître-autel, on put alors disposer un retable der-

rière celui-ci. C'était ainsi un moyen pour « occuper » les paroissiens souvent illettrés ; les retables étaient en quelque sorte une bande dessinée relatant la vie du Christ.

Les retables peuvent être en différents matériaux (bois, pierre,...). Leur forme va évoluer au fil des siècles. À l'origine, ils ne comportaient qu'une partie horizontale, la prédelle, ce qui posait des difficultés pour représenter la crucifixion. On leur adjoint une partie centrale plus élevée, ce qui leur donne la forme d'un T à l'envers puis on meuble les espaces laissés libres de chaque côté. La prédelle devient alors la partie inférieure du retable, servant de support aux panneaux principaux formant la caisse ou huche ; l'ébéniste qui réalise la caisse et fait la menuiserie décorative est le huchier. C'est l'imagier qui taille les reliefs d'après le modèle livré par le peintre, viennent ensuite le polychromeur et le doreur. La caisse est d'abord rectangulaire puis des volutes sont ajoutées. On passe ensuite à une forme rectangulaire surmontée d'un demi-cercle : le couronnement. Les panneaux latéraux ou volets ferment le retable en fonc-



doc.4 *Le retable*

tion du calendrier liturgique et offrent leurs revers décorés à la vue des fidèles. Certains retables n'ont pas de volet. La mode passant, on reprend une forme triangulaire. La forme de la caisse permet de dater les retables.

À l'époque du Concile de Trente (1545-1563), le clergé veut favoriser le rapprochement des fidèles avec le chœur de l'église. On veut des « images parlantes », sobres, avec peu de personnages seulement les plus importants (le Christ, la Vierge et Saint-Jean), on ne veut plus des petits sujets. Au XVIII^e siècle, les retables ne sont plus à la mode et le cheminement depuis le Concile fait que l'on se sépare de ce qui gêne sans pour autant le détruire, alors on brade, on vend.

Les plus anciens retables se trouvent en Rhénanie et en Allemagne du Nord. Dans le premier quart du XV^e siècle, les villes brabançonnaises deviennent de vrais centres de l'art du retable. Bruxelles occupe la première place jusqu'au dernier quart du XV^e. La production devenue presque industrielle a alors besoin d'un cadre commercial. Anvers est le lieu idéal. (doc.1) Un problème se pose : un sculpteur n'avait pas le droit de vendre une statue si celle-ci n'était pas peinte. C'est ainsi qu'en 1442 est créée dans cette ville, la Guilde de Saint-Luc, organisation corporative de peintres, graveurs, sculpteurs et imprimeurs. Cette Guilde existait déjà en Italie et il y en aura d'autres à Utrecht, Delft, Bruges, dans les pays rhénans et en France. La Guilde exigeait, par mesure de protection, que soit employé du chêne très dur ou du noyer de première qualité. Les besoins en retables deviennent de plus en plus



importants mais les commanditaires ne venaient pas toujours chercher leur commande. À partir de 1472, le besoin se fait sentir d'un signe distinctif pour identifier les ateliers, un poinçon pour garantir la qualité et l'origine, poinçon apposé au fer rouge ou martelé. Bruxelles et Malines avaient le leur. Anvers choisit le sien : les mains pour garantir la qualité du bois et le château ou castel pour la qualité de la polychromie.

Pourquoi ce choix de poinçon à Anvers ? (doc.2)

Les mains font partie des armoiries de la ville. La légende dit qu'un mauvais génie Druoon Antigoon (Druon Antigone) faisait régner la terreur sur les bateaux et tous ceux qui ne pouvaient payer un droit de passage pour franchir l'Escaut. Il leur coupait les mains qu'il jetait ensuite dans la rivière. Un soldat romain, Silvius Brabo (doc.3), dont une statue existe à Anvers, tua le géant, lui coupa la main et la jeta dans l'Escaut. La légende a-t-elle donné le nom à la ville : Antwerpen (hand = main, werpen = jeter) ou est-ce l'inverse ? Cette version est contestée : le nom d'Anvers viendrait de « la jetée du port » mais la légende est peut-être une vérité, des recherches archéologiques ont permis de découvrir des traces d'une implantation romaine près de Steen.

de haut en bas :

doc.1 *Anvers au XV^e siècle*
source : flandrica.be

doc.2 *Poinçon anversoïse*
présent à Fromentières

doc.3 *Statue de Silvius Brabo*
à Anvers source : Wikipédia

LE RETABLE DE FROMENTIÈRES (doc.4)

Historique

L'église élevée en majeure partie au XV^e siècle au centre du village sert d'écrin à ce joyau. Elle est placée sous la protection de Marie-Madeleine. (doc.5)

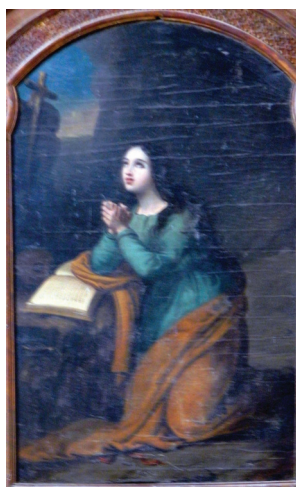


doc.5 Église de Fromentières

Le retable, fabriqué dans le premier quart du XVI^e siècle entre 1520 et 1530, est acheté le 6 juin 1715 à Châlons par les membres du conseil de fabrique, personnes laïques (ou prêtres) chargées de l'administration des finances affectées à la construction et l'entretien d'une église. Ce jour-là, trois retables sont à vendre. On suppose qu'ils se trouvaient dans une chapelle de l'église Saint-Alpin de Châlons. Le curé Larguille de Fromentières choisit le plus beau, de style flamboyant et l'achète pour la somme de douze pistoles. Le cultivateur Jean Trouillard, aidé de son frère, fournit la moitié de la somme à condition que des messes soient célébrées pour le salut de son âme, mais le pauvre homme mourut peu de temps après l'achat ! On suppose aussi qu'au paravant, ce retable avait été acheté par de riches bourgeois de Châlons, les Cuissotte, marchands drapiers, car il porte la marque de Crespine Cuissotte, cheville ouvrière de la famille, en

haut du volet de droite mais aucun document n'a été retrouvé pour l'assurer.

Le retable va d'abord être installé dans le chœur contre le mur du fond de l'église puis en 1843, un maître-autel est acheté et le retable est déposé « parce que plus convenable » et remonté dans le transept sud. En 1845, un tableau de Marie-Madeleine, la sainte patronne, prend place au-dessus de l'autel. (doc.6)



doc.6 Le tableau
de Marie-Madeleine

Par arrêté du 6 août 1881, le retable est classé « monument historique ». À ce moment, il a failli être acheté pour le musée de Cluny par son conservateur le docteur Sommerard qui offrit à la commune 5000 francs et « un tableau de religion ». Le conseil de fabrique a énergiquement refusé. En 1883, les panneaux latéraux peints, les volets démontés pourrissaient sous des matériaux et des décombres. Ils vont être remontés et rattachés au retable, le curé de l'époque va les restaurer complètement. D'autres restaurations suivront de 1899 à 1901, de 1909 à 1910. En 1973, les Beaux-Arts le trouvent trop fragile à cette place

du transept sud où tout le monde pouvait le toucher et l'endommager. Il est décidé de le replacer dans le chœur et de le protéger. Ils veulent « l'enfermer » derrière des grilles mais le retable « qui a une forte personnalité » en décide autrement et les grilles n'arriveront jamais, volées en gare de Châlons-sur-Saône. Par contre, « le Christ au poteau » du quatrième tableau et les deux portes du bas disparaissent (donc quatre panneaux), les statuette étaient seulement fixées sur des pointes et faciles à voler. En 1985, les panneaux sont nettoyés, ce qui permet de voir apparaître de nouveaux personnages comme des diabolins au-dessus du lit où est en train de guérir la fille d'une Syro-Phénicienne. En 1995, la dorure est refixée.

Comment peut-on être sûr que c'est un retable anversois ?

Sur la tête ou la coiffe de chaque personnage sont apposées, soit à l'aide d'un fer rouge, soit par martelage, de petites mains qui authentifient l'ouvrage. Il en est de même pour la façon dont la Vierge pose sa main sur son cœur et celle dont le bras du Christ retombe. Parmi les nombreux retables anversois, il a un « jumeau » à Bielefeld en Westphalie qui présente beaucoup de similitudes dans les personnages et les vêtements, à quelques détails près, par exemple, le retable allemand n'a pas de dromadaire sur le tableau de la crucifixion, il a des chiens que le retable de Fromentières n'a pas... mais tout laisse à penser qu'ils ont été fabriqués par la même équipe de l'école allemande de Nuremberg.

Description du retable

C'est un retable fabriqué entre 1520 et 1530, de style flamboyant, du début de la Renaissance, ainsi que l'indique le front dégagé des femmes et les costumes. Il mesure 4,25 m de haut, 2,95 m de large et seulement 38 cm de profondeur. La perspective est donnée par la taille des personnages qui varie de 28 à 35 cm. Il comporte 150 personnages entièrement sculptés dans du chêne ou du bois dur et entièrement peints, même le dos de ceux qui sont au fond. Il est composé de neuf compartiments (tableaux) et de dix petites niches ou dais.

La lecture des neuf tableaux se fait de gauche à droite de la manière suivante :

- en bas : 1/la naissance du Christ, 2/la circoncision, 3/l'adoration des mages
- au 2^e étage : 4/la flagellation, 5/le couronnement d'épines
- au 3^e étage : 6/le portement de croix, 7/la crucifixion, 8/la descente de croix
- au 2^e étage : 9/la sépulture.

Les scènes 2-5-7, la circoncision, le couronnement d'épines, le flanc transpercé, ont été alignées de cette manière parce que le sang est symboliquement versé trois fois ou peut-être pour une raison d'équilibre de l'ouvrage.

Le retable est un vrai catalogue de mode : les BONS sont en costume d'époque de la Renaissance et les MAUVAIS en costumes de musulmans, ennemis du Christ. À Fromentières, la polychromie des

sculptures est assez bien conservée. L'or a été employé presque partout pour les vêtements, ainsi que le bleu et le rouge. Il est à noter que les bordures des vêtements présentent çà et là un décor de rinceaux ou autres dessins, soit en or sur bleu ou rouge, soit en bleu ou rouge sur or. Ce décor est quelquefois composé de lettres plus ou moins lisibles dont la réunion ne donne ni aucun mot ni aucune phrase ayant un sens.

Les volets (docs. 7 et 8) présentent une vingtaine de scènes relatant la vie de Jésus et de la Vierge, le retable leur étant consacré. Les dix niches évoquent différents épisodes de la Bible. Au-dessus du piédestal du fronton : deux anges tiennent les tables de la loi. Couronnant le Retable, se dresse, sur un petit socle supporté par un gros fleuron à choux frisés, une gracieuse statuette de la Vierge tenant l'Enfant Jésus.



doc.7 Le volet peint de gauche



doc.8 Le volet peint de droite



Les neuf tableaux

panneau 1 (doc.9)
la naissance du Christ
et l'adoration des bergers
0,78 m x 0,60 m,
huit personnages

Dans une étable, la Vierge est agenouillée devant l'enfant nu, couché dans la paille, Joseph est debout à droite, trois bergers sont présents, le bœuf réchauffe l'enfant, l'âne mange au râtelier; à gauche une femme au costume riche, certainement une sage-femme.



panneau 2 (docs.10 et 11)
la circoncision
0,90 m x 0,60 m,
neuf personnages

Une femme, la sage-femme, apporte l'enfant sur l'autel, le grand prêtre qui porte des bésicles, s'apprête à faire l'opération. D'autres personnages assistent à la scène de chaque côté du groupe central.

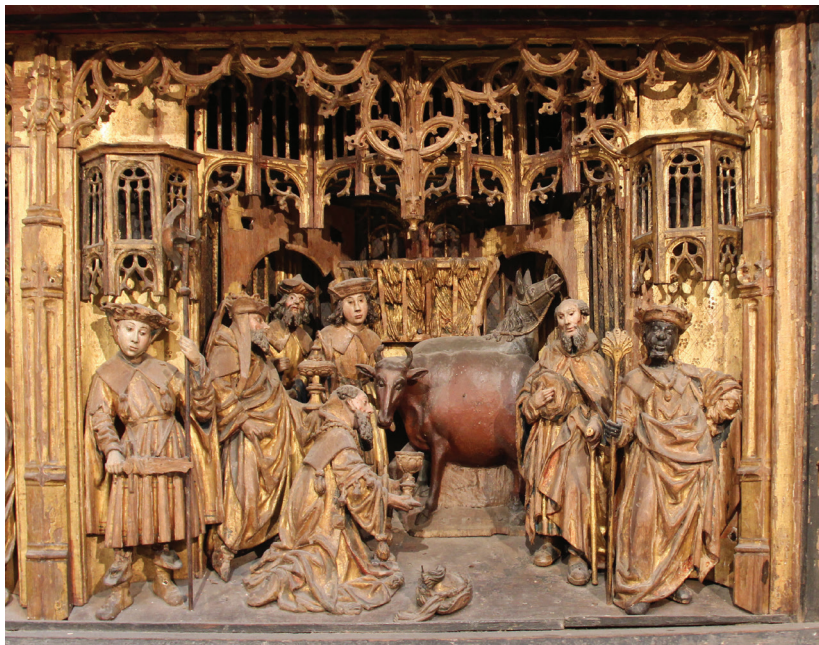


de haut en bas :

doc.9 Panneau 1 : la naissance du Christ et l'adoration des mages

doc.10 Panneau 2 : la circoncision

doc.11 Détail : le prêtre aux bésicles de la circoncision



panneau 3 (doc.12)
l'adoration des mages
 0,78 m x 0,60 m,
 neuf personnages,
 le bœuf et l'âne
 Au centre la Vierge (qui a disparu) porte l'enfant sur ses genoux. En plus des trois rois, on note la présence de Joseph et de trois autres personnages dont un soldat armé.



panneau 4 (doc.13)
la flagellation
 0,80 m x 0,63 m,
 neuf personnages
 Le Christ à la colonne a disparu. À sa droite et à sa gauche, les bourreaux préparent leur «travail». Au fond, trois personnages impassibles assistent à la flagellation, sans doute Pilate et deux accusateurs. Un soldat et un autre homme sont présents.



panneau 5 (doc.14)
le couronnement d'épines
 1,02 m x 0,76 m,
 douze personnages
 Scène d'un réalisme très violent: Jésus est assis dans une attitude résignée, deux bourreaux enfoncent la couronne d'épines dans sa tête, trois soldats l'invectivent. Derrière le Christ, d'autres personnages, donneur d'ordres, soldats, sont présents.

de haut en bas:

doc.12 Panneau 3: l'adoration des mages, la vierge a «disparu»

doc.13 Panneau 4: la flagellation, le Christ à la colonne a «disparu»

doc.14 Panneau 5: le couronnement d'épines



doc.15 Panneau 6: le portement de croix

**panneau 6 (doc.15)
le portement de croix**

0,80 m x 1,30 m,
onze personnages

Le Christ fléchit sous le poids de la croix, deux soldats le tirent, un autre le menace. Sainte Véronique dont les mains brisées devaient tenir le voile avec la Sainte Face, la Vierge et Saint Jean assistent à la scène; au fond les remparts de Jérusalem.



doc.16 Panneau 7: la crucifixion

**panneau 7 (doc.16)
la crucifixion**

1,02 m x 2,55 m,
vingt-huit personnages,

cinq chevaux, un dromadaire
Le Christ est attaché à la croix entre les deux larrons; à sa droite voltige un ange. Tout autour et en avant de la croix se presse une multitude de personnages, soldats et gens du peuple. Tout à fait en avant, Saint-Jean soutient la Vierge qui s'évanouit, au pied de la croix se tient Marie-Madeleine, les mains et la tête levées vers le Christ.



doc.17 Panneau 8 : la descente de croix

panneau 8 (doc.17)
la descente de croix
0,80 m x 1,30 m,
treize personnages
Joseph d'Arimathie et
Nicomède descendent Jésus
de la croix; la Vierge est affai-
sée de douleur, Saint-Jean la
tient par l'épaule. La position
du bras tombant du Christ est
propre aux retables anversoïis.



doc.19 Typiquement anversoïis :
la vierge a la main sur le cœur,
la façon dont le bras
du Christ retombe



doc.18 Panneau 9 : la sépulture

panneau 9 (docs.18 et 19)
la sépulture
0,80 m x 0,63 m,
onze personnages
Jésus est déposé au sépulcre, la
vierge tient le bras de son fils;
à ses côtés Saint-Jean et trois
saintes femmes. Au fond, la
ville de Jérusalem se détache
avec ses remparts et ses portes.

L'ASSOCIATION MARTIN RUTTEN

Pendant 34 ans, le prêtre hollandais Charles Martin Rutten, fut le curé de Fromentières. (doc.20) À l'aide de sa fortune personnelle, il entretenait lui-même ses églises. À son décès, Mme Paule Bastien a créé une association portant le nom de ce curé pas comme les autres, à sa mémoire et pour que les Beaux-Arts ne puissent pas emmener le retable, pour qu'il reste à Fromentières et qu'il soit protégé.

L'association Martin Rutten est née officiellement le 12 avril 1983. Dans un souci d'ordre culturel et d'intérêt touristique, elle a pour but de poursuivre l'œuvre d'entretien, de rénovation, de restauration du retable, œuvre entreprise et maintenue durant les 34 années précédentes par Charles Martin Rutten. Lors de sa création, c'est la fondatrice Paule Bastien qui est élue présidente. Pendant des années, elle va assurer la promotion du retable et les visites, ne négligeant pas sa peine; elle faisait partie de la commission diocésaine d'art sacré et du comité départemental du tourisme. Elle est aussi à l'origine du fleurissement devant l'église, afin d'assurer la mise en valeur de ce lieu. Son mari André qui participait aussi au fleurissement, faisait, quant à lui, toutes les recherches dans les archives et a ainsi pu constituer une documentation très importante. En 1992, lors d'un voyage à Anvers pour une exposition de retables anversois, ils purent faire admirer «leur» retable que les spécialistes pensaient être en très mauvais état et qui avait donc été quelque peu oublié. Quelques jours après, des spécialistes anversois ont fait spécialement le déplacement jusqu'à

Fromentières pour l'examiner; il est maintenant dûment répertorié.

C'est maintenant Marie-Chantal Bastien qui a repris le flambeau et qui préside l'association Martin Rutten. «Mes parents vouaient une véritable passion pour ce retable, passion qu'ils m'ont fait partager depuis mon enfance mais je suis loin de le connaître sur le bout des doigts: c'est un malin, un gentil virus qui vous contamine» dit-elle. «Il a une âme; rien qu'en me replongeant dans les documents rassemblés par mes parents pour la rédaction de cet article, j'ai découvert encore beaucoup de choses sur lui et il m'a captivée durant tout un après-midi et toute une soirée... J'aurais pu y passer encore des jours et des nuits sans voir le temps s'écouler et je n'ai pas encore épuisé toutes ses richesses». De retour sur terre, elle s'enflamme à nouveau en évoquant les «revers du facétieux retable», revers essuyés par des photographes professionnels ou des journalistes fanfarons et sûrs d'eux qui arrivaient en territoire conquis avec tout leur matériel sophistiqué pour photographier le retable de Fromentières, refusant d'un petit sourire ironique les photos qu'elle avait prises avec son «modeste petit appareil». Gentiment mis en garde par Paule Bastien de ce qui risquait de leur arriver s'ils n'étaient pas dans «l'état d'esprit qu'il fallait» pour le photographe, ils téléphonaient «tout piteux» le lendemain pour demander «les photos de votre fille» car les leurs étaient jaunes ou voilées... Un visiteur, accompagné de Marie-Chantal, profitant de l'échafaudage lors des travaux de restauration en 1973 pour venir faire des photos, a vu son appareil-photo se bloquer dans l'église pour fonctionner normalement à peine sorti de l'édifice... Aventure sem-

blable pour une dame qui avait pris des photos tout au long d'une cérémonie de communion mais qui, au moment de prendre un cliché de la communiant devant le retable a constaté que son appareil était bloqué. Marie-Chantal Bastien a pris cet appareil pour immortaliser la scène sans problème sous les yeux écarquillés de la dame... «Rassurez-vous, il semble qu'il y ait moins de problèmes avec les appareils numériques». Et n'oublions pas l'épisode des grilles volées à Chalon-sur-Saône «il n'a pu voulu être enfermé derrière des barreaux».

Comment voir ce retable ?

Marie-Chantal Bastien organise des visites sur rendez-vous pour des groupes d'au moins cinq personnes. Pendant une heure et demie, elle capte l'attention des visiteurs venus parfois de très loin pour la modique somme de 5 € par personne, somme destinée à l'association.

Pour prendre rendez-vous :
03 26 81 62 36

Les photographies de cet article sont de Jean-Luc Gombert, sauf mention spéciale.



doc.20 Portrait du prêtre
Charles-Martin Rutten



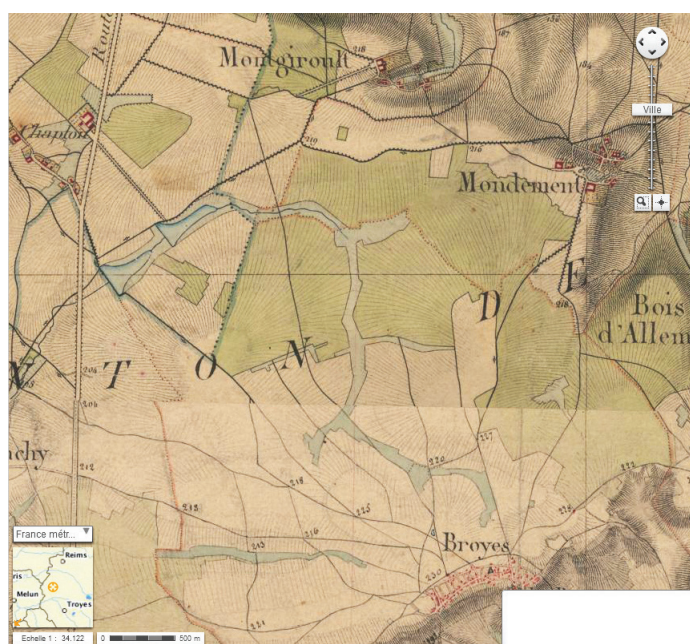
L'eau à Broyes

par Christian ADAM

Pour s'installer en un lieu précis, les hommes avaient besoin en priorité d'eau et de bois. À Broyes, même s'il est impossible de connaître la date probable d'implantation humaine, il est certain qu'elle est fort ancienne ; les travaux importants réalisés lors du nouvel essor du vignoble dans les années 1960 ont permis de faire d'importantes découvertes, malheureusement étouffées et inexploitées : hypogées à l'est du village, cimetières à urnes

funéraires à l'ouest, existence d'un lieu-dit « les Crons » c'est à dire cimetière en vieux français...

Il suffit de se promener le long du coteau et de tendre l'oreille pour percevoir le clapotis omniprésent de l'eau malgré la multiplication des drainages permettant d'assainir les terres du vignoble ; vers 1850, d'après Guerard et Chalette, 13 sources étaient recensées sur le village et il y avait de nombreuses fontaines utilisées en particulier pour faire tremper l'osier ou pour effectuer le rouissage du chanvre (d'où le nom Rouy ou Rouillis pour le chemin descendant vers Péas).



doc.1 Photo de 1820 géoportail la Morelle

LES SOURCES (doc.1)

Si les sources sont nombreuses sur le coteau, en extrémité de la nappe d'argile du plateau, il en existe deux sur la partie « Brie » du territoire.

La plus importante se situait à gauche de la route de Mondement au lieu-dit « les Aires » ; le terrain a été remblayé après le remembrement mais il est encore possible après de fortes pluies d'en découvrir l'étendue initiale ; cette réserve

naturelle d'eau de collecte et de concentration des eaux du plateau était considérée comme le point de départ de la source du Grand-Morin; avant le remblaiement et le creusement des fossés, un test à la fluorescéine a confirmé ce que les anciens pensaient. Les travaux de drainage, les fossés font qu'actuellement il est considéré que le Grand-Morin prend sa source à la Morelle.

Pour ceux qui sont nés avant les années 50, le souvenir est encore très présent des glissades sur la glace aux « Aires ».

La seconde source du plateau se trouve dans les bois d'Allemant au lieu-dit « La Bedaine »; l'eau

de cette source qui se tarit ponctuellement rejoint le Petit-Morin sur le territoire de Oyes; elle fut un moment pressentie pour l'alimentation en eau du village d'Allemant; à proximité de cette source existait un étang d'une surface très importante alimenté par les eaux de ruissellement « L'Étang Jobard » dont une partie des berges est encore visible dans la forêt. Cet étang aurait été implanté par les moines locaux pour l'élevage des poissons. (doc.2)

Autre lieu intéressant sur le plateau le « Gué Saint-Jean » qui servait d'abreuvoir aux animaux en complément des trous existants dans chaque pature.

Sur les cartes anciennes l'on dé-

couvre le tracé de l'eau jaillissant de la source du « Puyat » allant rejoindre la rivière « Superbe » à Pleurs.

LES PUITES (docs.3, 4 et 5)

Avec une nappe d'argile située entre 8 et 12 mètres de profondeur suivant les lieux à l'intérieur du village et une eau considérée de bonne qualité (à l'époque de son utilisation), les villageois dont la population a été jusqu'à 900 âmes ont commencé à creuser des puits dès le X^e siècle. Le dernier comptage effectué en 1929 fait état de 135 puits sur le territoire.



doc.2 Photo de 1820 géoportail l'Étang Jobard



doc.4 Puits de la rue Georges Sand



doc.3 Puits de la rue de Verdey



doc.5 Puits de la ruelle du Puyat

LE MOULIN À EAU (doc.6)

Si deux moulins à vent existaient sur la commune dont le dernier situé à proximité de la source d'Hépaillet a été démonté en 1927, un petit moulin à eau fonctionnait au lieu-dit le « moulin Hacquin »; la source du Puyat, qui ne tarit jamais alimente un bassin, qui non seulement a servi d'abreuvoir aux animaux des fermes mais avait surtout été crée pour faire tourner le moulin; l'eau étant stockée la nuit et libérée la journée selon les besoins.

LES LAVOIRS (doc.7, 8, 9, 10 et 11)

C'est sous Napoléon III entre 1875 et 1885, que les lavoirs de la commune ont été construits.

Le lavoir d'Hépaillet (ainsi écrit dans le registre des délibérations): l'un des deux premiers lavoirs construits en 1875; vandalisé dans les années 1970, malgré les promesses municipales de reconstruction rien n'a jamais été fait et à ce jour seule la piscine existe encore, mais il faut bien chercher car ce site est complètement à l'abandon. Il fut beaucoup utilisé à cause de son débit d'eau important; implanté sur une source qui fut longtemps espérée par le village de Péas pour son alimentation en eau potable (histoire décrite plus loin).

Le lavoir de la sente rurale dite du Gué Bout-de-Ville: il s'agit du lavoir le plus difficilement accessible; situé à l'extrémité de la sente rurale dite du Gué, il est le plus bas en altitude et est particulièrement en mauvais état; il a du être utilisé par les habitants qui étaient installés à une époque au milieu des vignes.

Le lavoir du Puyat: construit en 1875, alimenté par une dérivation de la source du Puyat, il a été partiellement détruit le 29 juillet 2005 à cause de violents orages et a été restauré mais pas dans sa version originale; c'est le lavoir qui a été le dernier à être utilisé jusqu'à la fin des années 1970, en particulier pour le nettoyage des vêtements de vendange.

Le lavoir du centre du village: le moins connu des lavoirs car construit dans un renforcement à proximité de la place de l'église, il est encore en bon état, entretenu par les voisins, il bénéficie d'une eau particulièrement abondante utilisée antérieurement en complément de celle du Puyat pour faire tourner le moulin à eau.

Le lavoir de la source Saint-Sébastien: construit en 1885 sur une dérivation de la source Saint-Sébastien, c'est le lavoir en meilleur état du village, venant d'être restauré par un particulier.



doc.12 *La source Saint-Sébastien*

LA SOURCE SAINT-SÉBASTIEN (doc.12)

Lieu de pèlerinage jusqu'en 1913, cette source avec un abreuvoir attenant et une réserve d'incendie jaillit à l'extrémité est de l'ancien fossé de défense du château fort. Extrait d'un article du Courrier de Sézanne du 26 mai 1898 « l'antique pèlerinage de Saint Sébastien et la procession solennelle des reliques du saint Martyr à la fontaine miraculeuse qui porte son nom auront lieu comme les années précédentes le lundi de Pentecôte. La grand messe sera chantée à 10h30 devant la chasse du bienheureux; les vêpres à 3 heures. Procession à la fontaine après le sermon et au retour illumination de toute l'église; suivant l'usage, tous les pèlerins auront soin de se munir de baguettes fleuries, dont l'ensemble de plusieurs milliers produit un coup d'œil saisissant durant le parcours de la procession. Un dépôt de 2000 baguettes non fleuries sera mis à la disposition des personnes qui n'auraient pu s'en procurer ».

À travers cet extrait, l'on peut se rendre compte de l'importance de ce pèlerinage annuel; un service de voiture était même mis en place depuis la gare pour transporter les pèlerins provenant de toute la région. Si la statuette au dessus de la source a été dérobée, sa niche existe toujours; dommage que rien dans les archives ne précise la nature des miracles attribués à cette eau.



doc.6 *Le Gué du Puyat*



doc.11 *Lavoire de la sente dite «du Moulin Hacquin»*



doc.7 *Friche du lavoire d'Hépaillet*



doc.8 *Lavoire du chemin dit «du château»*



doc.9 *Lavoire de la ruelle du Puyat*



doc.10 *Lavoire de la sente rurale dite «du Gué Bout-de-Ville»*

PÉAS SOUHAITE ACHETER LA SOURCE D'HÉPAILLET

N'ayant pas de source propre, la commune de Péas sollicitait au début du XX^e siècle celle de Broyes pour acheter la source d'Hépaillet; le 5 avril 1924, le conseil municipal décide à l'unanimité ne pouvoir vendre en totalité la source dite « d'Epaillé »; cette source pouvant d'un jour à l'autre être utile et nécessaire à la commune.

Le 8 août 1925, nouvelle délibération : la décision est prise de ne pas vendre la source à la commune de Péas mais de leur fournir 25 m³ d'eau par jour.

Le 29 septembre 1925, par 10 non et 1 oui le conseil redécide de ne pas vendre la source « d'Epaillé » à la commune de Péas en vue de l'adduction d'eau à Broyes et est d'avis de fournir 25 m³ après une étude plus approfondie.

En 1926, nouvelle proposition de Péas, le 29 septembre la commune de Broyes à l'unanimité propose de vendre pour 100 000 francs avec réserve de 10% pour alimenter le lavoir.

Le 12 décembre 1926, Péas propose 50 000 francs pour la totalité de la source et les terrains; Broyes fait une dernière proposition à 90 000 francs; il n'y a pas eu de suite.

Le 9 mars 1932, abandon de la source, l'eau n'étant pas reconnue potable.

L'ADDUCTION D'EAU

Le 11 août 1929, le conseil municipal délibère d'un projet d'adduction d'eau et décide la création d'un syndicat. Un premier projet voit le jour pour alimenter Broyes par la source « d'Epaillé » et éventuellement par la Brie après forage. Le 9 mars 1932 abandon de la source « d'Hépaillet », l'eau n'étant pas reconnue potable.

Le 14 janvier 1933 abandon de captation à droite de la route de Mondement et demande de captation de source à Lachy au lieu-dit « Fontaine-Blanche » où le débit est de 172 m³ jour.

Le 31 mars 1933 la décision est prise de capter l'eau à Lachy,

La seconde guerre mondiale a interrompu le processus; le projet est relancé en mars 1957, les travaux de raccordement aux habitations débuteront en 1963; d'importants travaux d'entretien ont été réalisés sur le château d'eau en 2011.

LA CRÉATION D'UN BASSIN TAMPON

L'écoulement des eaux vers Péas a toujours été source de conflit et de querelles entre les deux villages; suite aux travaux de remembrement, il est envisagé le 12 février 1974 de créer un bassin de 2000 m³; projet abandonné puis relance le 14 novembre 1985 d'un nouveau projet le long de la route de Péas : un bassin réservoir sera mis en place pour réguler l'eau lors des orages et la décanter; d'une contenance de 7500 m³, il est prévu pour ne déborder qu'une fois tous les 20 ans; ce qui n'est encore jamais arrivé à ce jour; sa construction en 1988 a coûté 392 269 francs.

En 2013, il a été curé, plus de 1000 m³ de vase en a été extraite.

L'eau s'en écoule régulièrement, ce qui permet une infiltration progressive dans le fossé creusé jusqu'à la Superbe à Pleurs.

L'ASSAINISSEMENT

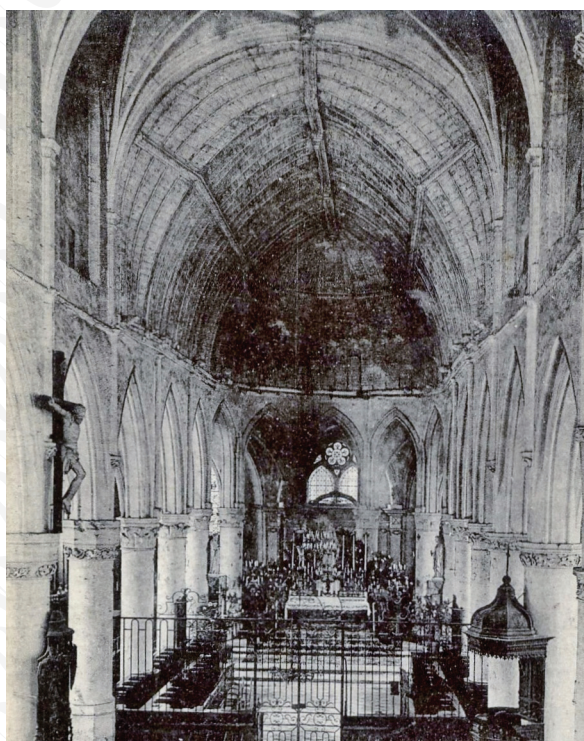
Le 11 décembre 1989 est lancé le projet d'assainissement pluvial, puis le 24 janvier 1991 est ajouté le traitement des eaux usées. Il faudra

attendre le 23 février 1998 pour que le projet soit vraiment mis sur les rails et la solution d'un assainissement collectif en réseau soit retenue avec le creusement de trois bassins de décantation et de traitement des eaux; les travaux débuteront en 1999.



Comment les Sézannais déclenchèrent une émeute à Villenauze en 1725

par Jean-Claude TERRILLON



« Un grand Christ de pierre qui se trouvait et se trouve encore dans l'église... »

Edme-Jacques Gérost est né à Villenauze en 1795 et y a vécu jusqu'à sa mort en 1882. Pendant une cinquantaine d'années de sa vie, il a tenu une chronique sur le quotidien et l'histoire de sa ville, qu'il a consignée dans des dizaines de cahiers conservés aujourd'hui aux Archives départementales de l'Aube. Parmi les histoires de cette chronique, il relate celle d'une querelle qui opposa les Villenauziens aux Sézannais en 1725 et dont voici la teneur :

« Au temps où M. Canas était bailli de Villenauze, les fabriciens et les échevins vendirent aux Sézannais, moyennant une certaine somme, un grand Christ en pierre qui se trouvait et se trouve encore dans l'église. Le jour où ceux-ci vinrent le chercher, le hasard voulut qu'une forte nuée s'élevât au-dessus de Villenauze, précisément dans le moment où l'on voulut descendre le Christ. Alors, quelques femmes et hommes rassemblés là plutôt par curiosité que par dévotion, semèrent le bruit qu'on voulait détacher le Christ vendu aux Sézannais et qu'une punition de cette vente qui ressemblait à celle de Judas était envoyée par le bon

dieu sous forme d'une nuée qui pourrait ravager les vignes ; que pour lors il annonçait par son tonnerre qu'on le laissât là, sinon que les vignes allaient être ravagées.

Aussitôt ce bruit arrivé à Dival⁽¹⁾, les habitants fondent sur Villenauxe, et en descendant, ils ramassent tous ceux qu'ils trouvent ; à ceux-ci se joignent les habitants des autres quartiers, et tous ensemble, armés de fourches et de faux, se portent en foule à l'église pour en chasser les vendeurs, comme Jésus avait fait dans le temple. Ils somment les ouvriers de remonter le Christ à sa place ; ceux-ci, en tremblant, obéissent.

Au sortir de l'église, dont les portes sont fermées par eux, ils se précipitent chez le bailli qui demeurait alors dans la maison Chatelain, presque en face la porte méridionale, enfoncent ses portes et ses fenêtres et pénètrent chez lui pour le sommer d'arrêter l'effet de cette vente ; le bailli, homme prudent, s'était enfui car sa vie était en danger.

Enfin, pendant cette scène tumultueuse, le tonnerre cesse, le calme revient et avec lui la peur se passe ; les habitants regagnent leur domicile en promettant bien que si jamais il arrivait qu'on voulut détacher le Christ de sa place, de tuer tous les travailleurs et ceux qui les auraient mis en œuvre.

Comme la nuée s'était passée sans incident, on ne manqua pas de l'imputer au remplacement du Christ. Pour faire amende honorable du crime et perpétuer la mémoire de ce miracle, on institua tout aussitôt *la confrérie des Adorateurs du Saint Sacrement* qui, pour cette raison, le premier dimanche de septembre, jour de leur fête et semaine où le fait s'est passé, se tiennent à genoux, rangés aux deux côtés de l'autel pendant que l'on chante.

Les Sézannais s'en retournèrent confus et, pour se venger des Villenauxiens, créèrent ce dicton : « Gens de Villenauxe sont Jean-fesses, qui vendent le bon dieu et ne le peuvent livrer. »

Le mot est piquant, mais manque un peu d'imagination car ce ne sont pas nos amis de Sézanne qui avaient inventé ce sobriquet de *Jean-fesses*, mais le roi Henri IV, plus d'un siècle avant ces faits. L'histoire en appelle donc une autre, qui relate les circonstances dans lesquelles nous fûmes gratifiés de cette royale épithète et qui se colporta de siècle en siècle sans qu'on puisse en garantir la réalité historique.

Ce serait donc en l'année 1603 qu'Henri IV, chassant dans les bois de la Traconne, serait passé à Villenauxe en se rendant au château de Montglas, près de Provins, où il devait coucher. Lorsque le roi franchit les portes des remparts qui ceignaient alors la ville, les vigneron se précipitèrent pour lui offrir le vin blanc claret qui faisait leur réputation et que le monarque appréciait. Le roi but le vin de l'un d'eux et le complimenta sur la qualité du breuvage. Notre brave vigneron se rengorgea et emporté par la vanité lui dit : « Ah Sire, j'en ons encore du ben meilleur ! ». Le roi, se tournant vers sa suite, répondit alors : « Écoutez celui-ci qui garde son meilleur vin pour un autre que son roi ! Ah les Jean-fesses ! ». Et voilà comment, pour un instant d'égarement de ce paroissien mal avisé, l'appellation de « Jean-fesses » colla aux basques des habitants de Villenauxe pendant plusieurs siècles.

Il faut dire que nos aïeux ne firent rien pour qu'on oublie l'épithète, puisqu'ils l'adoptèrent comme dicton de la compagnie d'Arquebusiers qui avait été créée à

Villenauxe en 1573, lui donnant ainsi une large publicité dans tous les concours de tirs de la région, à Meaux, Châlons, Nogent, Montereau...

Voilà les paroles de la chanson que chantaient nos arquebusiers dans ces concours, sur l'air de *Monsieur le prévôt des marchands*, dont nous n'avons malheureusement pas les notes :

Dicton de Villenauxe :

Les Jean-fesses.

Nous nous moquons d'un sobriquet

Qu'on nous a donné sans sujet.

Si l'Amour s'avisait d'en rire,

Mars, qui connaît notre valeur,

Ne manquerait pas de lui dire :

Au diable du dicton l'auteur.

C'était, comme on le voit, une petite vengeance posthume à l'égard du bon roi Henri !

Pour en revenir à l'incident de 1725, il faut donner une précision et même, disons-le tout net, porter une contradiction aux écrits de M. Gérost, quoiqu'il nous en coûte eu égard à l'immense reconnaissance que lui portons pour la richesse des informations historiques qu'il nous a transmises.

Contrairement à ce qu'il a écrit, ce n'est pas « le miracle » de la disparition de la nuée consécutive à la remise en place du Christ qui fut à l'origine de l'instauration de la confrérie des Adorateurs du Saint Sacrement, car celle-ci existait depuis 1713 et avait donc 12 ans d'existence au moment de ces faits. En revanche, chacun s'est accordé à reconnaître que ce « miracle » fut

Note :

(1) Rappelons qu'à cette époque Villenauxe comptait à peu près 400 hectares de vigne et presque autant de familles de vignerons. Dival, qui est le quartier Nord de Villenauxe était, pour sa part, presque exclusivement peuplé de vignerons.

à l'origine d'un redoublement de zèle et de ferveur de la part des membres fondateurs, le premier dimanche de septembre étant fêté par eux avec plus de solennité.

Cette ferveur ne se démentit pas et, en 1913, l'abbé Marteret, curé de Villenauxe, soulignait, dans un petit opuscule qu'il avait consacré à cette confrérie, que mise à part la période révolutionnaire, les réunions et les fêtes s'étaient succédé sans interruption, sous la direction des hommes, puis sous celle des femmes à partir de 1845 et qu'elle

comptait 300 membres actifs et zélés en 1913.

L'événement de 1725 « fut donc une coïncidence heureuse et providentielle devenue une des causes de la prospérité de la confrérie et de son développement merveilleux », écrivait l'abbé Marteret.

Aussi, chers amis Sézannais, croissez devoir aujourd'hui vous adresser les remerciements posthumes de mes ancêtres Villenauxiens pour ce regain de ferveur religieuse que vous leur avez insufflé... Et sans rancune pour les *Jean-fesses* !

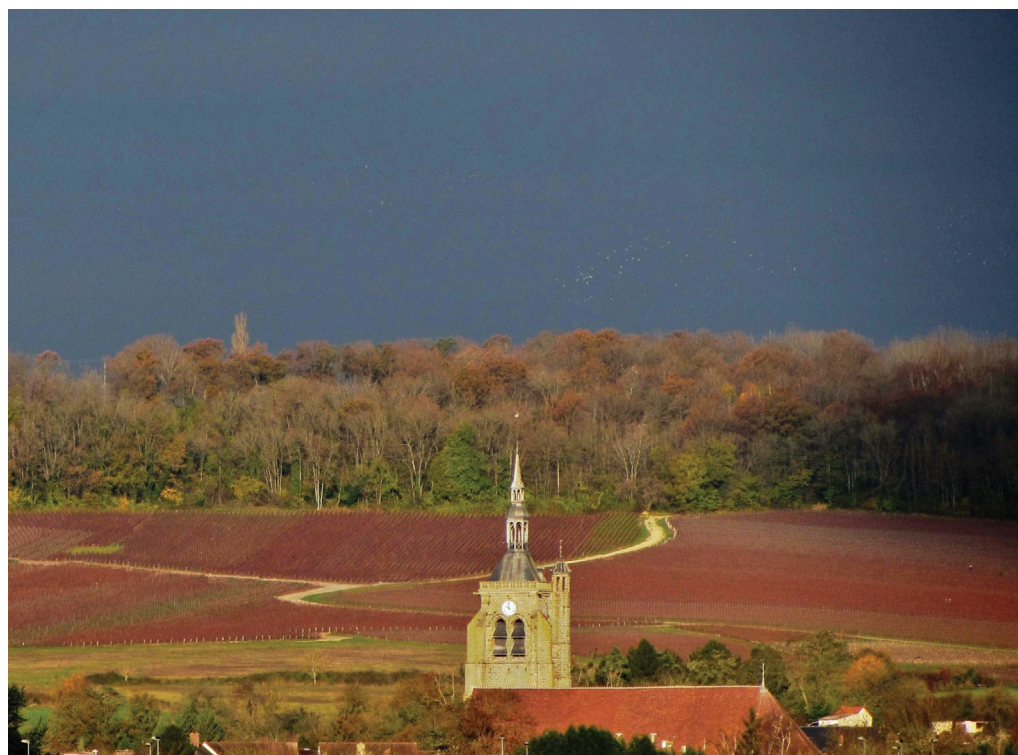
Sources bibliographiques :

· GEROST Edme-Jacques, *Cahiers du fonds Gerost, Archives départementales de l'Aube* (2 J 478 à 2 J 539).

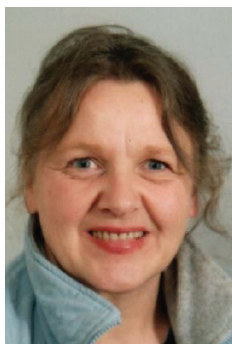
· JACOB Maurice, *Histoire de Villenauxe-la-Grande, tapuscrit non publié, Archives départementales de l'Aube* (2 J 242).

· MARTERET M. l'abbé, *La confrérie de l'Adoration Perpétuelle du Très Saint Sacrement de Villenauxe-la-Grande (1713-1913)*, Gustave Frémont imprimeur, Troyes, 1913 (archives de l'association Archéonoxe).

· BARDET Alfred, « Les chevaliers de l'arquebuse de Villenauxe-la-Grande (Aube) », *Annuaire du département de l'Aube*, Troyes, 1894.



« ... le hasard voulut qu'une forte nuée s'élevât au-dessus de Villenauxe, précisément dans le moment où l'on voulut descendre le Christ... »



L'évolution du battage à la ferme des Épées

par Josiane GILSON et René GUYOT

Le battage est un acte important du travail du paysan. Il consiste principalement à extraire le grain de sa gangue et à recueillir tous les éléments végétaux composant la récolte des céréales. Ainsi le battage du seigle sera différent du battage de l'avoine, et de celui du blé. Chacune de ces spéculations aura pour le fermier une utilité vitale, tant pour l'alimentation humaine (farine à partir du grain de blé) que pour la nourriture des animaux (avoine pour les chevaux, composé de sons pour les cochons, débris de grains cassés ou inaptes à d'autres fonctions, pour les poules et autres gallinacées de la basse-cour). La paille servira aux litières des animaux à quatre pattes

(vaches, chevaux, cochons, lapins) et aux sols des poulaillers et aux abords des mares pour rendre confortables les abords, aussi bien aux hommes qu'aux oies et canards. La paille d'avoine sera versée aussi dans les râteliers, en complément du foin.

L'activité du battage suit celle de la moisson. Mais elle peut être différée dans le temps, en raison de la volonté du fermier ou à cause du développement technique lié à cette activité. Avec le temps, de plus en plus, le battage se fera au plus près de la récolte.

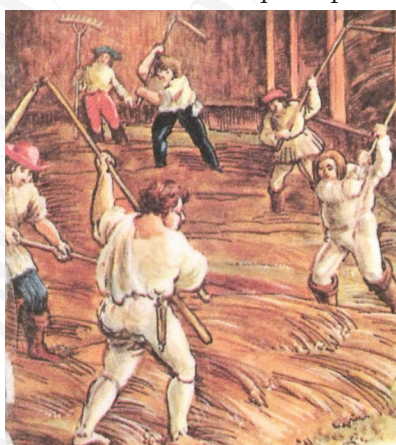
Nous commencerons notre récit à l'époque des Fontaines, ce qui constituera une suite à ce qui a été dit dans les articles précédents de la revue Du Pays Sézannais : numéro 9 (2008, pages 6-10), numéro 10 (2009, pages 18-23), numéro 11 (2010, pages 8-11), numéro 12 (2011, pages 36-41), numéro 14 (2013, pages 74-78), numéro 18 (2015, pages 47-50).

LE BATTAGE, LABEUR ANCESTRAL DU LABOUREUR

Du fléau à grain à la moissonneuse-batteuse, en passant par la batteuse des années 1930, on pourrait penser qu'au regard de ce travail particulier qu'est le battage, la vie du paysan est une lutte.

Car en effet cet exercice est particulièrement pénible, ce qui explique qu'aussitôt la technique ayant rendu possible le passage de l'énergie humaine à l'énergie animale, de grosses machines se soient installées temporairement dans les champs, puis durablement dans les granges, avant l'extraordinaire révolution des automotrices à divers modes de propulsion.

Ce travail spécifique suivra donc l'évolution de la mécanisation et en premier lieu de celle du mode de mise en mouvement des outils. Ce mode entraînera inévitablement la transformation spectaculaire de ces outils qui vont passer en très peu de temps du fléau à la moissonneuse-batteuse.



doc.1 Fléau, par le peintre allemand Hans Wertinger vers 1500

LE BATTAGE À FLÉAU

À une période déterminée de l'année, celle en général pendant laquelle le paysan n'est pas astreint à d'autres travaux, ou lorsque le temps ne lui permet pas ses occupations à l'extérieur, il convie sa famille dans l'aire de grange (volume qui suit immédiatement la porte d'entrée, puisque les travées de droite et de gauche abritent les récoltes). Là, armés chacun du fléau, sorte de matraque fixée au bout d'un bras articulé, les batteurs frappent les récoltes étendues sur le sol (tiges et épis solidaires). Le bâton de contact est sensé rencontrer sa proie sur toute sa longueur pour être le plus efficace possible. Car étant d'une pénibilité reconnue, chaque geste doit faire le plus de résultat espéré. Les grains s'échappent de leurs coques sous l'effet des chocs auxquels ils sont soumis. Les épis (grappes de grains à l'extrémité aérienne de la tige) sont ainsi dits « battus » lorsqu'on en a libéré les grains. Plusieurs frappes sur le même épi sont nécessaires pour parvenir à cette fin. Alors une personne est affectée au retournement des pailles ou à leur changement de position sur le sol pour que le battage atteigne des endroits de la récolte non battue. L'équipe des batteurs s'active en cadence ce qui donne un rythme à l'équipe. Si le groupe est plus restreint, un travailleur retourne lui-même la moisson, lui offrant un moment de répit, mais qui casse le mouvement régulier et automatique qu'il aurait soutenu avec un groupe plus conséquent. (doc.1)

Ce genre de battage au fléau se pratiquait dans nos régions au moins depuis l'antiquité. Il est parvenu jusqu'aux premières années de l'époque contemporaine,

jusqu'à ce que soient conçues les énormes machines, dont la fabrication ne pouvait se faire qu'à partir de la révolution industrielle pour fournir les pièces et engrenages métalliques.

PASSAGE D'UNE ÉNERGIE À UNE AUTRE, CLÉ DE L'ÉVOLUTION DU MACHINISME ET DE LA TRANSFORMATION DU BATTAGE

Avant la généralisation de ces machines qu'on appelle les batteuses à tripot, les bâtiments des fermes se sont agrandis d'un appendice situé ordinairement entre les deux portes monumentales des granges. Dans nos régions, aussi bien en Champagne qu'en Brie, les fermes importantes suivent quasiment toutes le même plan. Elles étaient formées de constructions en carré, autour d'une cour fermée, dont les dépendances en face de l'entrée étaient destinées à entreposer les moissons. De part et d'autre se trouvaient d'un côté les logements des maîtres et éventuellement du personnel et de l'autre côté les bergeries, étables et écuries. Basse-cour, clapiers, porcheries... étaient disposés selon l'humeur du fermier, ou plus encore selon les espaces libres.

Il y avait donc très souvent deux entrées qui desservaient les granges; entre lesquelles s'avançaient un bâtiment en rond, indépendant, qu'on appelait le « manège à battre ». On peut admirer des exemples de ces manèges dans le numéro spécial *Du Pays Sézannais* de 2014 intitulé « Petit Patrimoine du Pays Sézannais », à Connantray (page 70), à Connantre (page 72), à Linthelles (page 137), à Marigny-le-Grand

(page 142), à Oyes (page 182).

La structure du manège était calculée de façon à ce qu'un cheval puisse tourner indéfiniment, sans obstacle. (doc.2)

Car c'est à partir du cheval que le battage va s'effectuer. On passe donc de l'énergie humaine à l'énergie animale; avec la complicité d'un mécanisme simple nécessitant toutefois des pièces forgées industriellement. Le cheval tournait autour d'un centre, selon grossièrement le principe du pressoir à pommes et par un système d'engrenage, transmettait le mouvement à des machines ainsi mues. (doc.3)

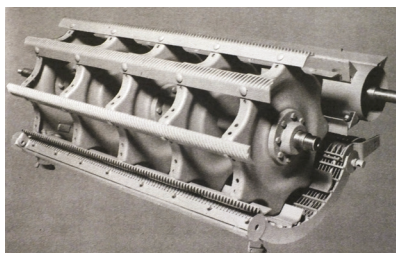


doc.2 Le cheval monté de Josiane Gilson



doc.3 Le principe mécanique du manège à cheval

Le cœur de ces machines, encore aujourd'hui adoptées dans les toutes récentes moissonneuses-batteuses répète le traditionnel geste du batteur à fléau. Cette mécanique essentielle s'appelle d'ailleurs un batteur. Elle dispose autour d'un axe, plusieurs «battes» qui vont frapper successivement et en un mouvement de rotation continu un lit de moisson (pailles et épis) apporté par une sorte de tapis roulant. Rien de bien original, donc, depuis des millénaires. Sauf que l'homme, enfin, est émancipé de ce travail harassant du battage. Dans les chapitres qui viennent, on suivra la succession des sources d'énergie pour le battage. L'énergie animale, en ce domaine, sera assez rapidement remplacée par la vapeur. Puis toute une série de moteurs prendront la relève : moteurs à essence, à gaz, à fuel pour faire fonctionner les machines. Puis on verra que ces machines, de fixes, pourront être déplacées par des tracteurs, tant dans les fermes que dans les champs ; et enfin prendront une autonomie par l'automotricité, accomplissant une multitude de tâches paysannes en un seul passage, ou simultanément. (doc.4)



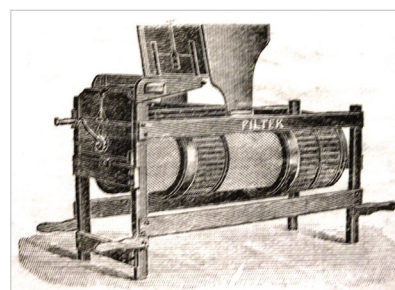
doc.4 *Le batteur moderne*

LA BATTEUSE

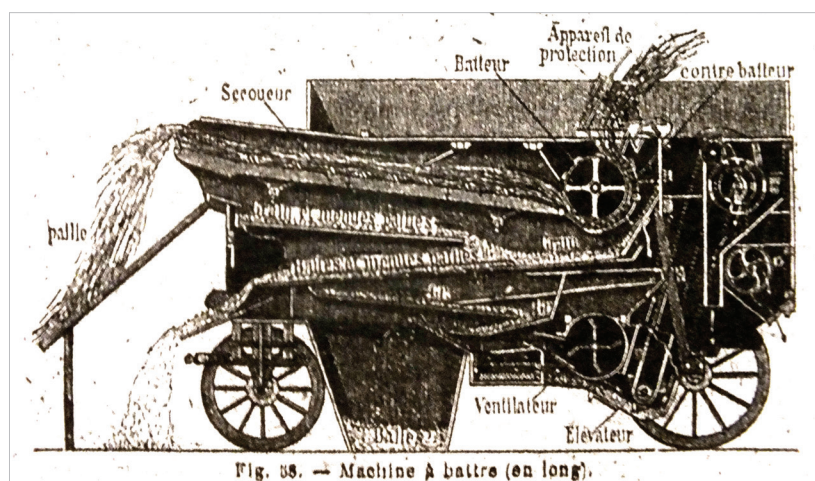
La batteuse est donc une machine rassemblant tout un mécanisme en vue d'extraire, par un mouvement donné de l'extérieur, le grain de son enveloppe. Plusieurs actions doivent être opérées successivement et à la suite les unes des autres, dans un ordre bien défini et en un laps de temps déterminé. L'ensemble tige-grain doit être d'abord apporté à la machine dans des conditions favorables. Les gerbes demandent à être à proximité (travail en granges, ou près des meules dans les champs à la fin de la moisson) et déliées (c'est à dire qu'une personne en ce cas est affecté à rendre libres tous les éléments de la gerbe). Cette tâche est effectuée au dessus de la cuve de réception des gerbes. Au fond de la cuve, un tapis en toile emporte les céréales vers le batteur. L'action de ce dernier terminée (voir plus haut), il en résulte divers produits. La paille, qui doit être premièrement totalement nettoyée de ses grains et secondement évacuée de la machine. Afin de supprimer les grains qui subsisteraient dans la paille circulant à l'intérieur de la machine, celle-ci est fortement remuée pour en faire chuter les grains par pesanteur. Le système

spécial qui se charge de cette mission est appelé un secoueur, dont le mouvement agit comme son nom l'indique si clairement. Une fois la paille débarrassée des autres éléments, il convient de la traiter afin qu'elle ne s'accumule pas à l'arrière de la machine. (doc.5)

Cette tâche nécessite également une main-d'œuvre spécifique. Avec les grains se mêlent des ôtons (grappes de grains qui n'ont pas été détachés par le batteur, et qui restent encore collés dans leurs enveloppes, individuellement ou en fragments d'épis), et des impuretés c'est à dire indésirables pour les destinations ultérieures des grains (à savoir des débris de paille, des enveloppes, ou des grains mutilés par le battage ou mal formés). C'est le trieur, à la suite du batteur qui est chargé d'isoler les grains. (doc.6)



doc.6 *Le trieur de grains*

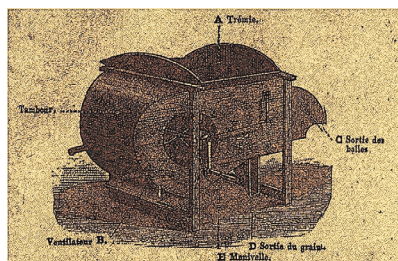


doc.5 *La batteuse (coupe)*

Le principe est simple. La masse à trier arrive dans des cylindres successifs, distincts chacun par les tamis (ou trous) qui les constituent. Afin que cette masse n'obstrue pas le mécanisme, le trieur dans son axe, décrit une petite pente et dans le mouvement de rotation de l'ensemble, la masse finit par cheminer tout doucement à l'extrémité de ce trieur. Chaque cylindre (de par le diamètre de ses trous) autorise une partie bien déterminée de matière à passer, à tomber par gravité dans tel ou tel réceptacle ou goulotte. Les goulottes elles-mêmes peuvent connaître un mouvement de vibration pour en faire évacuer la matière; c'est le cas des ôtons qui sont traités de cette façon dans les batteuses.

Par les trous des grains qui ont vocation à être conservés, se jettent aussi des impuretés légères, ayant profité de la gravitation pour se mêler aux grains. La parade à cet inconvénient en revient à l'exercice du tarare. Cet instrument, souvent utilisé séparément, comme le trieur, pour affiner les actions de ces deux machines, tire parti de la densité des matières pour les dissocier. (docs.7 et 8)

Le principe est encore ici d'une extrême évidence. Il suffit de souffler avec une certaine intensité sur une masse de matières de densités différentes pour en évacuer les éléments les plus légers. Appliqué à notre propos, les menues-pailles seront mises de côté. L'outil ser-



doc.7 Le tarare
et ses principaux accessoires

vant à cette opération, le tarare, est composé de palettes rectangulaires en bois tournant sur un axe, faisant office d'éventails actionnés par une manivelle à main pour les plus anciens; par une poulie reliée à un moteur par la suite.

Avant ce progrès dû à l'énergie par combustion fossile, trois personnes étaient nécessaires pour un usage optimal du tarare. L'une alimentait la cuve, une autre s'occupait du mouvement en tournant la manivelle à la vitesse désirée et la troisième récupérait le grain pour en charger des sacs. Si l'endroit était

étroit, une quatrième faisait place nette en emportant les sacs à leurs lieux définitifs de stockage. Souvent ces opérations s'effectuaient dans les greniers, et la fin de l'automne pouvait s'avérer une saison propice; un peu avant la livraison aux marchands de grains. La batteuse, énorme machine qui combinait les instruments que nous venons de décrire, ne pouvait se concevoir qu'autant qu'existât une énergie capable de la mouvoir. Le cheval a d'abord été cette source d'énergie. (doc.9)



doc.8 Le tarare de la famille Gilson



doc.9 La batteuse des années 1920

LE BATTAGE À TRIPOT

À la batteuse est relié un mécanisme actionné par le cheval : le tripot, ou trépigneuse qui, de la façon dont son nom l'indique, lui donne le mouvement.

L'animal monté sur le tripot marche sur un tapis roulant articulé, fait de planches épaisses, réunies par des charnières qui, du fait de son inclinaison et du poids de la bête, se dérobe continuellement sous ses pas et l'oblige à poursuivre son effort, et à avancer. On dispose parfois, sous son museau, ou à hauteur, quelques poignées de fourrages. (doc.10)



doc.10 *Le tripot et l'énergie animale*

Le tapis qui bouge sur une série de cylindres (que nous voyons très distinctement sur le document 10) entraîne une courroie qui transmet le mouvement à la batteuse située juste à l'avant. Comme on l'imagine à la lecture des informations précédentes, elle est munie d'un batteur pour séparer le grain de l'épi, de secoueurs pour parfaire le travail du batteur et d'un tarare (tambour de ventilation) pour nettoyer les grains qui chutent ensuite dans un sac sur le côté de la machine.

Le cheval devait amener lui-même son instrument de travail dans le champ moissonné, en période estivale. Commenait alors pour lui un véritable labeur. Il y avait quand même des pauses pendant les-

quelles l'animal pouvait récupérer. Ces pauses survenaient toutes les demies-heures, pendant lesquelles un autre animal prenait sa place. Parfois, lorsque le cheval était trop fatigué ou lorsqu'on n'en disposait pas d'un second, c'étaient les hommes, femmes et enfants qui le remplaçaient par équipe de 8 à 10 personnes, ce qui devait correspondre au poids de l'animal (près de 800 kilogrammes pour un cheval ardennais). (docs.11 et 12)

Le constructeur seine-et-marnais Bertin et Beaupré, tente de vendre ses batteurs à plans inclinés sur une large zone autour de Montereau. Il démarcha les agriculteurs du Sézannais à travers une publicité faite en 1893, contenue dans «Le Guide Sézannais» (page 141), publication administrative et historique proposée par l'imprimeur et directeur du journal «Le Courrier de Sézanne», Alphonse Patoux. Le Guide Sézannais est paru seulement trois années de suite. À Sézanne même, la Maison Bertin et Beaupré avait des concurrents locaux. Jacquesson-Dennevert, 171 rue Notre-Dame, se disait constructeur de machines

agricoles. À ce titre, cette société mettait en service ses machines à battre en tous genres, de un à quatre chevaux, agrémentées de coussinets à sphère, de secoueurs anglais, de tarares à hélice, de contres-batteurs à jour et de rouleaux en tôle. La technique de la batteuse, on le remarque, était très pointue à l'orée du XIX^e siècle. À Sézanne on proposait également des haches-pailles, des tarares individuels, des coupes-racines, des aplatisseurs, des concasseurs, des faucheuses, des moissonneuses, des moissonneuses-lieuses, des râteaux à cheval (pour fenaison); mais aussi des charpentés en fer, etc; la Maison Brulfert, rue Montebello, contribuera aux installations de l'exposition universelle de Paris. L'industrie mécanique et

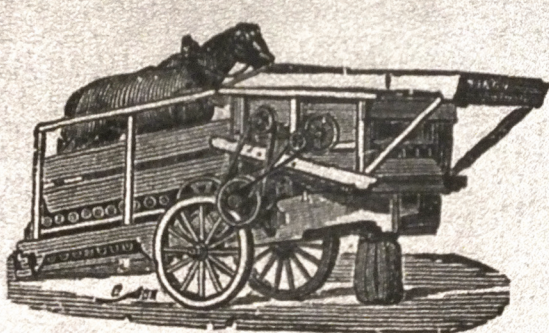


doc.11 *Scène familiale de battage à tripot, CPA*

Spécialité de Batteuses à plan incliné à 1 et 2 Chevaux

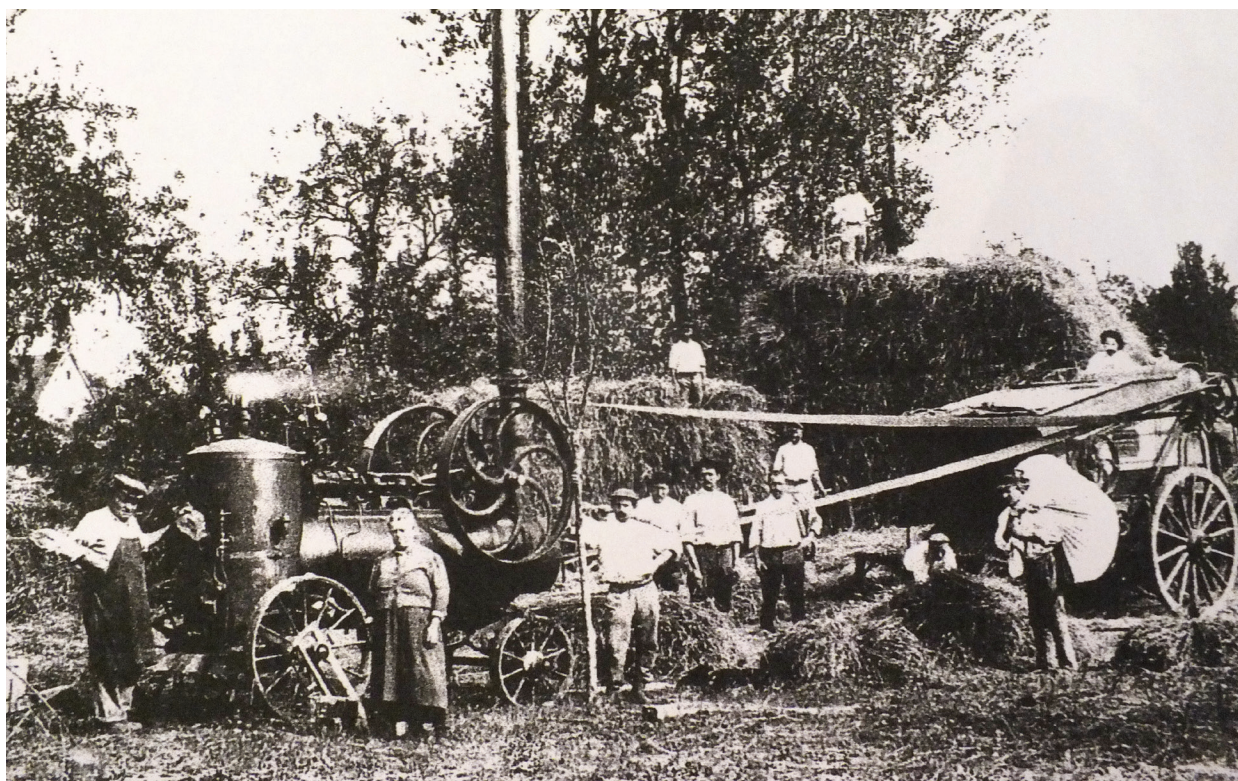
BERTIN FILS & E. BEAUPRÉ

Constructeurs à MONTEREAU (Seine-et Marne).



Cultivateurs qui avez besoin de batteuses, demandez les prix. Ils sont excessivement réduits et nos machines sont malgré cela bien supérieures à toutes celles connues.

doc.12 *Vente de tripots neufs par des constructeurs locaux*



doc.13 *La batterie avec moteur à vapeur à Lachy*

connexe sézannaise était en plein essor au XIX^e siècle. À voir le document 12 qui reproduit par ailleurs, comme les documents 10 et 11, la position du cheval sur le tripot, et la fixation de celui-ci à la batteuse.

LA CHAUDIÈRE À VAPEUR COMMENCE À REMPLACER LE CHEVAL JUSTE AVANT LES ANNÉES 1900

L'énergie vapeur, comme chacun sait, date du temps de Denis Papin (1647-1712) essentiellement destinée au départ aux moyens de locomotion (fardier). Cet inventeur génial a mis au point le premier cylindre à piston en 1690. C'est sur ce principe que vont fonctionner les moteurs à combustion encore en vigueur à l'heure actuelle. Une application écono-

mique (industrielle ou agricole) ne pouvait être envisagée qu'autant qu'en corrélation se trouvait un système mécanique impulsé par une force au moins équivalente à la nouvelle source d'énergie. Certes dans notre région une exception de taille est à mentionner ; elle intervient en 1859 à l'usine d'optique Benoist-Berthiot. Il s'agit de suppléer à cause de la sécheresse exceptionnelle d'alors à la carence en eau du ruisseau des Auges. Le manque d'eau en effet n'entraîne plus le mécanisme inspiré et reproduit là par l'énergie hydraulique des moulins. Une machine à vapeur de 7cv est installée, introduisant une énergie vapeur en complément à l'énergie hydraulique.

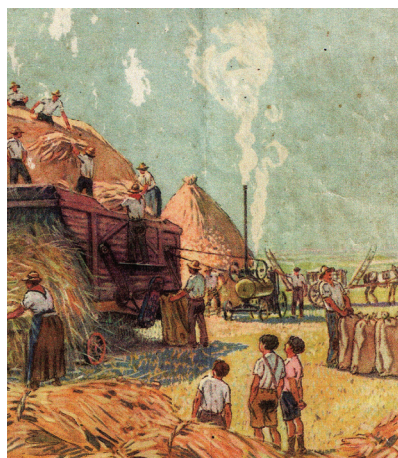
En agriculture, c'est l'énergie animale qui est supplantée, en particulier pour la phase battage des travaux de la ferme. On verra plus

tard que des tentatives d'extension de cette énergie pour remplacer le cheval dans le domaine de la traction (domaine essentiel) vont voir le jour. (doc.13)

Aux Épées, la machine à vapeur pour battre le grain a été adoptée. On chauffait au bois pour faire bouillir l'eau dans une haute marmite. Dès l'ébullition la soupape sifflait, la grande courroie démarrait. Elle était reliée à la poulie principale de la batteuse ; celle-ci se mettait en branle et battait le blé. Sur le document 13 on aperçoit assez distinctement le filet de vapeur qui s'échappe sous l'effet de la pression, au sommet du cylindre vertical. On remarque la très haute cheminée qui empêchait les braises de se disperser, tout en leur laissant le loisir de se refroidir. Car les incendies étaient les calamités les plus redoutées par l'arrivée de

ce nouveau mode de travail. Ce danger s'est poursuivi encore avec les premiers tracteurs à moteurs à explosion. Il n'était pas rare que des champs s'enflamment au passage des tracteurs. Les Bolinder (production suédoise) étaient très surveillés à cet égard. Les cultivateurs entraient dans leurs emblaves la peur au ventre. On remarque aussi la dimension des poulies (de chaque côté de ladite cheminée) dont le diamètre équivalait presque à la taille d'une personne. Ces éléments en fonte, de forte masse, servaient entre autre de volant d'inertie, c'est à dire qu'elles restituaient en permanence l'énergie accumulée par la rotation, et palliaient aux éventuelles baisses de régime du moteur. À l'image de ces identiques volants d'inertie horizontaux qui surmontaient les machines à percer le fer dans les ateliers de charonnage.

La photographie document 13 saisit une scène de battage à Lachy en 1905, conduite par Henri Folope (entrepreneur de battage) et son épouse Cécile (à gauche près de la machine à vapeur) avec un matériel appartenant à M. Géromé. Aux Épées, c'était M. Ricard, de Gaye, qui faisait ce même battage. (doc.14)



doc.14 Battage à la meule, avec moteur à vapeur, année 1938

Cette technique du battage à la vapeur a perduré au moins un demi siècle, ce qui est considérable, eu égard à la diffusion du moteur à combustion dont les premières mises en service datent des années 1860, après que le Belge Étienne Lenoir eut réalisé le premier moteur à deux temps en 1859.

À l'examen des documents 13 et 14 on se rend compte du formidable besoin en main-d'œuvre. Il faut entre 12 et 15 personnes pour assumer le battage. Le document 14 donne une idée précise de chaque fonction associée au battage, ainsi que le personnel affecté à la fonction considérée. Un homme s'occupe exclusivement du moteur à vapeur : M. Folope a revêtu l'ample tablier de cuir du maréchal-ferrant. Le nettoyage en permanence de l'aire de travail est effectué par un homme, aidé occasionnellement par d'autres. Sur la meule il y a deux moissonneurs ; l'un dépose les gerbes sur la batteuse et l'autre lui approche les gerbes, évitant au premier de parcourir des distances qui nuiraient à la régularité de l'approvisionnement de la machine. Deux hommes sont à la réception sur la machine ; une femme défait les liens et un manouvrier dispose les brins sur le tablier. Au sol une femme récupère la paille traitée qui sort des secoueurs et un homme sur le côté veille au remplissage des sacs de jute. Enfin un costaud est en charge du charroi de ces sacs en un endroit qui libère l'aire de battage. Ces sacs pèsent 100 kilogrammes. Ils seront montés dans les greniers à dos d'hommes.

La gravure du document 14 est la reproduction de la première page de couverture de la revue « Le Chasseur français » de juillet 1938.

LE BATTAGE AU TRACTEUR À POULIE

Une étape est franchie dans les opérations de battage lorsque le moteur cesse d'être fixe, et est remplacé par un engin dont la vocation est la traction. C'est à dire lorsque la diffusion du tracteur est suffisamment large pour qu'on imagine son utilisation à d'autres activités, dont celle d'entraîner des machines équipées de poulies pour réceptionner une force extérieure. Concomitamment, on l'a suggéré plus haut, cette innovation répondait à l'application de la technique toute nouvelle de la combustion interne, autrement dit, du moteur à combustion, aussi appelé moteur à explosion. (doc.15)



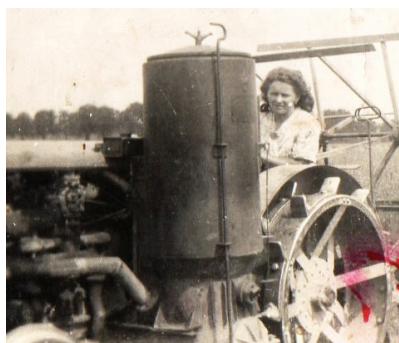
doc.15 Le moteur mobile fait fonctionner la batteuse, aux Épées

Les premiers tracteurs étaient excessivement lourds, non économes en matières métalliques. On a peine à croire aujourd'hui à des roues de tracteurs bardées de fer, semblablement aux vieux tombereaux à un essieu. Cet équipement est monté sur le tracteur de la ferme des Épées (docs.15, 16 et 17). Ces roues sont munies de fortes pales, dont l'utilité est avérée pour le travail automnal et hivernal des terres argileuses de la Brie.

La polyvalence du tracteur arrangeait largement le fermier. Il pouvait aussi bien l'utiliser pour le transport des denrées (voir Du Pays Sézannais, numéro 18, 2015, page 49, document 7) que pour la

traction du matériel de récolte comme la moissonneuse-lieuse (voir Du Pays Sézannais, numéro 18, 2015, page 49, document 6), et pour d'autres travaux comme ceux de la préparation des terres (déchaumage, hersage, labour). L'ère du cheval touchait à sa fin, inexorablement. Il y avait là une amélioration sans précédent des conditions de travail... mais aussi de vie.

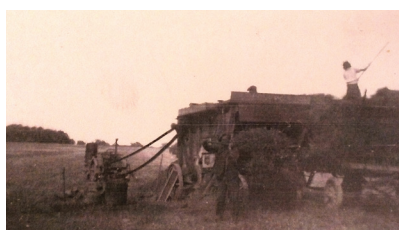
Ces tracteurs fonctionnaient à l'essence en 1936 (doc.16); on leur avait adapté un gazogène pendant la guerre (doc.17).



doc.16 *Un des premiers tracteurs à essence, avant 1936, aux Épées*



doc.17 *Tracteur au gazogène pendant la guerre, aux Épées*



doc.18 *Battage de champ avec approche par remorque de gerbes*

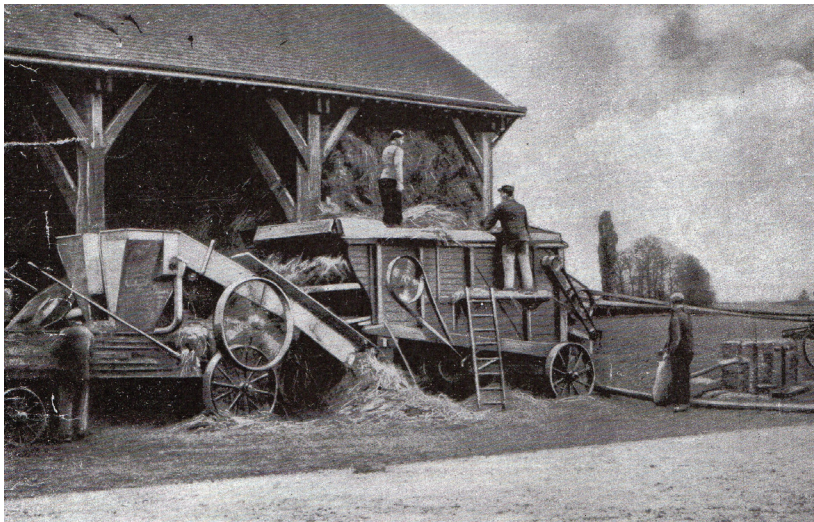
LE BATTAGE À LA FERME ET EN GRANGE

Aux premiers temps du travail à la batteuse mobile, le cheval trainait la machine dans les champs, là où se trouvait la meule. Car l'édification des meules en pleine nature raccourcissait le temps de main-d'œuvre et demandait moins de personnel. Par contre ce type de fonctionnement était sujet aux caprices de la météorologie et une récolte mouillée était la hantise de l'exploitant. Aussi, de plus en plus on effectuait le battage en grange. Cette façon d'opérer a été à l'origine dans les années 1960 d'un véritable foisonnement dans nos villages de constructions de hangars à bardage métallique et à couverture en tôle ondulée galvanisée. Les entreprises de montage de ces abris (Dolléans, Waltefaugle) ont fait fortune dans notre région et spécialement sur les terres de Champagne qui s'émancipaient de l'élevage laitier et privilégiaient les cultures céréalières. (doc.18)

Parfois, ainsi que le montre le document 18, d'après une photographie représentant Antoinette Jamart-Geoffroy la fourche à la main et son époux Raymond Jamart (au premier plan) emportant la paille, le battage se passe presque en cours de moisson, par l'approche des gerbes grâce à une remorque. (docs.19 et 20)

Le battage à domicile facilite une opération: celle du traitement de la paille, plus précisément de sa mise en balles. De plus en plus, on abandonne le stockage de la paille et des foin en vrac, qui prend beaucoup de place et dont la manipulation n'est pas des plus aisées. On va donc se rallier à un stockage par balles, c'est à dire par conditionnement sous liens des

pailles pressées. La machine effectuant cette tâche s'appelle si justement une presse. Deux types de conditionnement vont se succéder dans le temps: la haute densité et le petit format. Les entreprises de battage (à Gaye, à Pleurs, à Oignes officiaient volontiers dans notre région) qui allaient de ferme en ferme, utilisaient une presse à balles de haute densité. On en découvre le fonctionnement par le document 19, extrait de la revue « La Technique agricole » de février 1951 sur la première page de couverture. Les balles étaient serrées par deux rangées de liens en fils de fer, dans le sens de la longueur, imprimant une forme parallélépipédique, et d'un poids abominable. Ces balles étaient déplacées à plusieurs personnes, grâce à des crochets à manches courts et en bois. Sur la région de Sézanne, l'entreprise Pérardelle de Fère-Champenoise faisait le commerce de ces pailles. Des Belges venaient également. Sans doute à cause du poids, probablement aussi en raison du pouvoir d'achat dans l'agriculture d'après-guerre, les fermiers achètent de petites machines, facilement mobilisables, disponibles à tout instant, logeables dans peu d'espace, économe en personnel salarié. Ces presses qui serrent moins fort donnent des balles d'une trentaine de kilogrammes en moyenne (selon la spéculation et l'humidité). Un double lien en ficelle de sisal, puis en matière plastique maintient la paille convenablement compactée. Le stockage ne pose aucun problème et la manipulation en est énormément facilitée. De nos jours on revient aux balles à haute densité (rondes puis parallélépipédiques); une évolution due à la technique de levage hydraulique qui envahit désormais toutes les opérations agricoles. Le



doc.19 *Le battage à la ferme, en flanc de grange*



doc.20 *Le battage à la ferme avec presse à balles de petits formats à la suite*



doc.21 *L'écheveau des poulies de battage*

document 20 expose cette façon de faire à Lachy, en 1950.

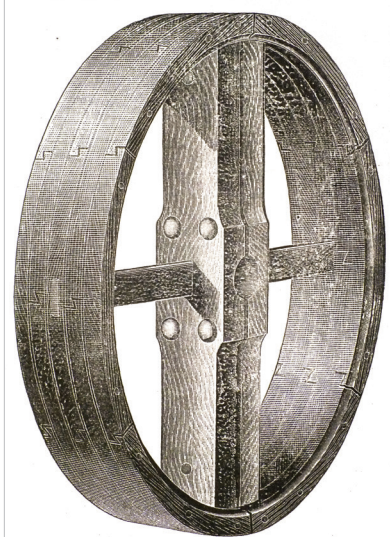
De plus en plus sophistiquée dans ses opérations et dans ses résultats (propreté du grain, moindre gaspillage), la batteuse gagne en dimension. C'est pourquoi les anciens ont le souvenir de ces mastodontes arrivant avec un bruit d'enfer dans les villages pour en visiter sur plusieurs semaines les fermes. La « batterie » apportait avec elle une animation inhabituelle, avec ses codes sociaux aussi. Car quelques jours auparavant on avait tué le cochon, en prévision des grandes tablées à nourrir, au moins deux fois dans la journée. Il fallait aussi veiller à la boisson, la « batterie » étant réputée comme annonçant une sérieuse baisse du niveau des réserves de cave.

Les autres fluides (graisse, suif, huile) faisaient partie de la machine qu'il convenait d'entretenir avec soin. Tous les roulements et engrenages étant soumis à contact, échauffement et usure. (doc.21)

Le flanc d'une batteuse livre une quantité impressionnante de poulies à la vue. Tous les axes correspondent entre eux par les systèmes des courroies qui en commandent les mouvements. Même la poulie, instrument semble-t-il des plus simples, se révèle en réalité d'une ahurissante complexité. (doc.22)

Il n'est qu'à examiner l'assemblage d'une poulie en bois (doc.21) pour s'en convaincre. Aussi est-il du plus grand intérêt de préparer avec attention l'installation des machines. Il faut impérativement que le bloc moteur soit bien en ligne avec les blocs batterie et presse. Une courroie qui saute peut devenir dramatique pour le personnel. Sans parler des difficultés de redémarrage des fonctions en cas de bourrage.

POULIES BOIS



doc.22 *La poulie en bois, chef d'œuvre technique*

À cet enchevêtrement de courroies va bientôt succéder un tarissement complet de ce moyen de transmission. Le nouveau moyen n'en n'est pas moins dangereux et bien des mutilations lui seront redevables. Il s'agit de la généralisation de la prise de force, qui consiste en un branchement direct sur la source d'énergie déployée par le tracteur et livrée à la machine à laquelle il est accroché. Cette forme autorise l'utilisation des machines à effets rotatifs dans la plaine; ce que ne pouvait faire un attelage actionné par transmission à courroies. Une simple barre clipsée à la prise de force du tracteur (située à l'arrière, sous le siège) reproduit à l'identique le mouvement de rotation produit par le moteur et le soumet à l'outil par un système identique. Des cardans permettent les changements de direction des attelages; ce en quoi ce système vouera celui de la poulie et de la courroie à l'histoire ancienne et révolue des techniques rurales.

LA BATTEUSE TRACTÉE, PUIS AUTOMOTRICE, À PARTIR DES ANNÉES 1950

Un degré supérieur d'évolution technique va encore être franchi par la mise en mobilité du système de battage, lorsque la batteuse dispensera sa fonction en même temps que le fauchage. On va donc voir s'adjoindre au battage une tâche qui jusque là lui était totalement étrangère, à savoir la coupe des céréales. (doc.23)

Dans les années 1960 Raymond Jamart possède un tracteur Hanomag, d'un rouge bordeaux, assez en vogue dans toute la région. Il traine (doc.23), dans un champ de blé versé, une moissonneuse dont les rabatteurs sont copiés sur ceux des moissonneuses-lieuses antérieures, tirées tant par les chevaux que par les premiers tracteurs (sous condition d'un petit changement d'attelage). On remarque deux barres qui s'élèvent, entre le tracteur et la machine: ce sont les manettes de commandement de la moissonneuse. La grande révolution se situe donc dans le fait de pouvoir battre tout en faisant la moisson. Une première vis d'Archimède (vis sans fin) plonge dans la trémie (réservoir du grain) et permet d'y

monter les grains. Une seconde part de cette trémie et pend en dehors assez loin de l'ensemble. Il s'agit de la vis de vidage de la trémie, telle que cette opération se voit dans l'article de la revue Du Pays Sézannais, numéro 18, 2015, page 50, document 11. Par cette vis, une remorque étant à proximité, on peut emplier les sacs de grains avant de les transporter à la ferme. Quelques années plus tard, une autre étape consistera à récupérer la récolte en vrac, à l'aide de bennes métalliques basculantes. Cela inaugurera l'époque du stockage à la ferme dans des silos en tôle. (doc.24)



doc.24 *Une moissonneuse-batteuse aux Épées, en août 1968*

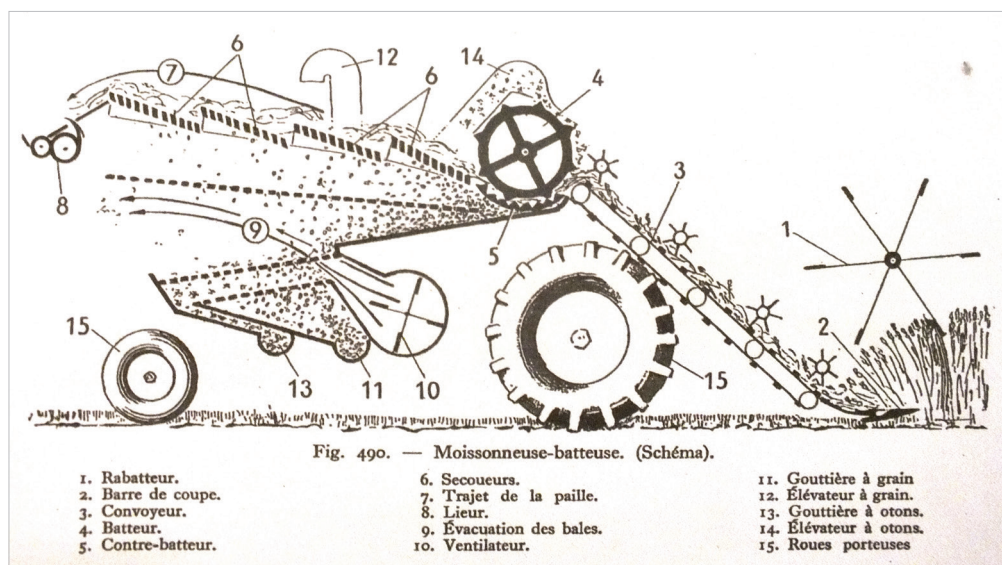


doc.23 *La faucheuse-batteuse tractée des Épées, vers 1960*

Ce sera en même temps le lancement des premières moissonneuses et batteuses non tractées, mais totalement autonomes qui disposeront dans leur structure d'un moteur faisant à la fois l'avancement (ex-traction) et la mise en mouvement des mécanismes de battage. Ces nouveaux engins prennent le nom de moissonneuses-batteuses. En août 1968 Raymond Jamart (doc.24) est photographié sur sa machine de marque Clayson dont la couleur était le jaune. La coupe des premières moissonneuses-batteuses dans les cours de ferme de notre région mesuraient généralement 3 mètres 20. C'était un grand progrès quand on passait à 3 mètres 60. Elles ne disposaient pas de cabines et on reconnaissait les fermiers bricoleurs aux installations destinées à se protéger du soleil. (doc.25)

À part l'autonomie de la machine par l'incorporation d'un moteur, on se rend compte à l'examen du schéma en coupe d'une moissonneuse-batteuse (doc.25) que le mécanisme du battage n'a absolument pas bougé dans ses grands principes, fixés, nous l'avons vu, il y a près d'un siècle et demi (doc.5)!

Cependant, ce qui lui était associé autrefois, le traitement de la paille, est abandonné. Finies les presses à la sortie de la batteuse. Désormais la paille est broyée par la moissonneuse et éparpillée dans le champ. Elle peut aussi être laissée en andains et reprise ensuite par une presse pour être mise en balles.



doc.25 Invariabilité du système de battage



Nos cantonniers et leurs abris

par Maurice DERVIN

LE CANTONNIER

En qualité d'agent de l'administration des Ponts-et-Chaussées autrefois, de la DDE (direction départementale de l'équipement) par la suite et aujourd'hui soit agent de l'État (DIR) ou du conseil général (CG), le cantonnier est apparu vraiment en 1830. À l'époque ancienne, du lever au coucher du soleil, bravant les intempéries, il devait entretenir une certaine étendue de route ou de chemin attribuée à chacun, appelée «canton», d'une longueur de 7 à 8 kilomètres. Il devait non seulement maintenir la voie en état, mais aussi s'occuper des fossés, écoulements des eaux, accotements, talus, parapets, bornes kilométriques, poteaux indicateurs.

L'hiver il devait balayer la neige, les congères au moment du dégel, pour favoriser le déplacement des diligences et des voitures hippomobiles. Le tout dans un temps donné, sous la surveillance des agents-voyers, contrôleurs plus récemment. Outre ses fonctions relatives à la voirie, le cantonnier devait apporter gratuitement assistance en cas d'accident.

Chaque cantonnier était doté d'un «guidon». Il s'agissait d'une tige métallique avec plaque portant le numéro de son canton qu'il devait piquer sur l'accotement à la jonction d'une route ou chemin dont il était chargé, pour signaler ou le chef pouvait le trouver au travail. Il devait porter sur lui le livret de cantonnier pour être visé par les supérieurs à leur passage, avec leurs ordres ou observations. (doc.1)

Le cantonnier des Ponts-et-Chaussées est devenu aujourd'hui agent d'exploitation des travaux publics de l'État, ou du conseil général (à la suite de la partition des services entre l'État et les départements en 1995). Depuis 2011, on parle aussi d'accorontiste.

CERTAINS CANTONNIERS ONT ÉLU DOMICILE À PLEURS AVEC EXERCICE DANS LA RÉGION

Au XIX^e siècle, exactement en 1877, les archives nous donnent le nom de M. Vallon, chef cantonnier domicilié à Pleurs.



doc.2 Robert Sauvage,
le dernier cantonnier de Pleurs,

Je vais en poursuivre la liste pour la localité de Pleurs :

- Gouget Auguste, père d'Emma, épouse de Germain Augé, qui exerçait avant 1914.
- Pételard Alexandre, qui s'était retiré ensuite à Sézanne.
- Huot Louis, avant 1914 aussi, mari de Mme Beylot victime de guerre 1914-1918.
- Chapelet Marcel originaire de Corrobert, subdivision de Fère-Champenoise, en résidence à Pleurs, avant 1940.
- Noblot Jules, en résidence à Pleurs puis à Connantre.
- Louvet Maurice originaire de Pleurs en résidence en sa commune natale, a quitté le service pour cause de réforme après 1945.
- Enfin Sauvage Robert, ancien légionnaire, ayant obtenu un emploi réservé de cantonnier à l'Est, à ce titre, dans la subdivision de Fère-Champenoise, le dernier à Pleurs, dans les années 1960. (doc.2)

L'ABRI DU CANTONNIER

L'abri dit « de cantonnier » est une petite construction ancienne qui est plutôt rarissime à notre époque. Dans notre région, il n'avait pas la classe des abris couverts de lauzes du Cantal ou de l'Ariège ; mais il ne manquait pas de charme.

Ces abris (ou cabanes) ont été bâtis pour la plupart vers le milieu du XIX^e siècle par les habitants des communes en général, et des cantonniers eux-mêmes, avec des matériaux locaux. On avait beaucoup de pierres en limite de Brie. Beaucoup ont été détruits par vétusté, élargissement de l'emprise de la voirie et comme obstacle pour les travaux d'entretien et d'exploitation du domaine public.

Les routes n'étaient alors que des chaussées de pierres nécessitant de nombreuses et courantes réparations.

Il existe encore des vestiges de ces cabanes dont certaines sont

entretenu et consolidées par les services soit de l'État (routes nationales), soit du département (anciennes routes nationales et anciens chemins départementaux devenus des routes départementales).

Dans notre Sud-Ouest-Marnais Champagne-Brie, il y en a encore une entre Sézanne et Linthes N4 (doc.3), une entre Sézanne et Barbonne D51 (doc.4). Dans les bois de Bergères-sous-Montmirail sur la D43 (doc.5). Sur la D951 une plus récente qui n'est pas de même construction (doc.6). Une à la Traconne, entre Barbonne et La Forestière (doc.7). Une entre Broyes et Sézanne, à hauteur du lieu-dit « Larigot ».

Il y a vingt ans, il y avait encore deux abris de cantonniers à Pleurs. Celui qui se trouvait à mi-chemin entre Linthes et Pleurs, qui, craquant sous la pousse des racines d'un arbuste qui grandissait sur le



doc.1 À Barbonne, place de la Liberté, réfection de la route par les cantonniers.
Ils utiliseront l'imposant rouleau pour parfaire leur travail.

toit, a disparu au dernier remembrement de 1993 (doc. 8). Un autre, à mi-chemin de Pleurs et de Gaye a disparu en 1998 (doc. 9).

Ces abris étaient destinés à entreposer de façon temporaire les outils du cantonnier (brouette, pioche, pelle, fourche à cailloux, faux, râteau, etc.), à s'y réfugier pour les repas et également pour se protéger des intempéries. À cette époque éloignée, les cantonniers se déplaçaient à bicyclette.

L'arrivée du goudron, extrait de la houille, a rendu inutile ces constructions et a modifié le travail du cantonnier qui cassait des cailloux pour l'entretien des routes. La modernisation a tout changé ; le fauchage des bords de routes et talus a supprimé la faux par les engins mécaniques, etc.

La restauration précaire de ces cabanes qui servaient à abriter les prédécesseurs des agents des Ponts-et-Chaussées du XIX^e siècle, puis de la DDE et de l'État n'est pas systématique, et n'est pas non plus une priorité. À cause des dégradations qui leur sont infligées, ces abris risquent fort de disparaître dans un avenir proche. Enfin la verdure sur le toit, comme un casque de soldat camouflé, ne donne-t-il pas à ces abris un charme champêtre ?

Ces cabanes de cantonniers étaient un repère ; elles étaient un reste abandonné de nos enfances, un mode de vie à jamais perdu.



doc.3 Entre Sézanne et Linthes, lieudit Les Pierres. Cliché 2014



doc.4 Entre Saudoy et Barbonne



doc.5 Entre Boissy-le-Repos et Bergères-sous-Montmirail



doc.6 Talus-Saint-Prix Cliché 2014



doc.7 Traconne-La Forestière



doc.8 Pleurs route de Linthes Cliché 1991



doc.9 Pleurs route de Gaye Cliché 1997



Un arbre de la Liberté au village de Villevenard

par Maryse MAHMOUDIAN-RENARD

Emblème de la nature vivante, un arbre avec une valeur symbolique n'était pas chose nouvelle au moment de la révolution de 1789. Les exemples sont nombreux depuis l'antiquité, un exemple moins lointain serait le chêne sous lequel Saint Louis rendait la justice et aussi les arbres de mai qui étaient dressés et le sont encore dans certains pays comme la Bavière pour célébrer et accompagner les fêtes de l'équinoxe du printemps.

L'arbre de la Liberté devait être le symbole révolutionnaire le plus vivace dans l'âme populaire : Liberté associée à Égalité et

Fraternité. Ces mots avaient un sens bien précis face au pouvoir absolu du roi, aux privilèges de la noblesse et de l'église et la prise de conscience qu'être unis et fraternels permettait de vaincre un pouvoir injuste et tyrannique.

En mai 1792 plus de 60 000 arbres avaient été plantés en France, ce qui était l'occasion d'une fête populaire dans une atmosphère de paix et de concorde. Le choix de l'essence de l'arbre était libre, ce pouvait être un chêne mais c'était souvent un peuplier, à cause dit-on, de son nom : *populus*, peuple, en latin. Un des plus vieux peupliers de France : a été planté en 1789 à Gourville en Charente comme arbre de la Liberté. À Villevenard, l'arbre de la Liberté que l'on a vu longtemps près de l'église fut en effet un peuplier d'Italie mais est-ce celui dont on trouve mention en 1792 ou fut-il planté en 1848 ? (doc.1)

Des inscriptions patriotiques pouvaient être suspendues à cet arbre, ainsi d'après le registre des délibérations de Broyes, en date du 25 juin 1792, un placard portant ces mots : « l'union fait la force » fut attaché à l'arbre de la Liberté.



doc.1 L'arbre, au pied du lavoir de la rue de Hautefeuille



doc.2 Près de l'église

Si l'abbé de Gaulle (1716-1783), lointain parent du Général, reste connu pour son activité pastorale, concernant en particulier, l'enrichissement de l'église de Villevenard en œuvres d'art, boiseries, grilles en fer forgé, un autre abbé dont on parle moins a laissé des traces fort intéressantes. L'abbé Delisle, né en 1753 à Paris devient curé de Villevenard en 1788 après avoir été trois ans et demi curé de Saint-Jean-au-Marché de Troyes. (doc.2)

Dès 1790, l'abbé Delisle, en même temps que ses confrères de Baye, Congy et Courjeonnet, prête serment à la Constitution civile du clergé qui vise à rendre le clergé français autonome par rapport au Saint-Siège dans l'esprit du «gallicanisme». Il devient donc un curé assermenté et manifeste ses sentiments en faveur de la révolution avec éclat, lors de la célébration du 14 juillet 1790. L'abbé Millard, qui tient l'abbé Delisle pour un lettré, rapporte avec précision cette cérémonie dans «*Le clergé du diocèse de*

Châlons-sur-Marne sous la Révolution». Nous ne retiendrons ici que ce détail : le curé officia en ornements bleu, le diacre en rouge et le sous-diacre en blanc.

Nouvel événement : le 12 novembre 1792 l'abbé Delisle qui laisse le nom de son père et a pris le nom et signe Simon René David, ministre du culte catholique, se marie avec une jeune femme du village à l'arbre de la Liberté ainsi que cela figure sur le registre d'état civil. Nous acquérons donc ici la certitude qu'un arbre de la Liberté a bien été planté à cette époque à Villevenard et en même temps une illustration de sa valeur symbolique.

Certes la Constitution civile du clergé autorisait le mariage des prêtres mais l'idéal révolutionnaire n'était pas également partagé, les habitants de Villevenard n'ont pas apprécié ce remarquable progrès et en but à de nombreux affronts, l'abbé Delisle partit au Bricot en 1793 année où il a finalement remis ses lettres de prêtrise.

La révolution de 1848, fut une

nouvelle occasion de planter des arbres de la liberté mais ce mouvement fut vite enrayé par l'ère de réaction qui suivit. Les plantations furent prosrites dès 1849. Une circulaire préfectorale de janvier 1852, après le coup d'état de Napoléon-le-Petit, en décembre 1851, violation de la légitimité constitutionnelle, prescrivait même l'abattage des arbres de la liberté et d'effacer des monuments publics les mots : Liberté, Égalité, Fraternité.

Dans l'article de Gustave Laurent qui rappelle ces faits quelques plantations de 1848 sont répertoriées. Citons-en quelques unes : Reims où l'arbre fut abattu nuitamment le 13 janvier 1852, Châlons, Épernay, Montmirail où trois arbres furent plantés, Esternay, planté par les ouvriers de l'usine de porcelaine, Vertus, Sézanne sur la place de la Cave au Lard qui devint de ce fait place de la Liberté, Fère-Champenoise, un peuplier d'Italie qui dut être abattu le 16 novembre 1955 parce que devenu creux, il était dangereux,

mais le 14 mars 1948 quatre tilleuls furent plantés avec toute la cérémonie requise... (doc.3)

Le peuplier d'Italie que l'on voit sur les cartes postales de Villevénard et encore présent dans de nombreuses mémoires, fut-il planté en 1789 ou en 1848 ? Une recherche dans le registre des délibérations du Conseil Municipal en 1848, s'est révélée vaine, aucune mention d'une nouvelle plantation ni dans un compte-rendu de conseil, ni dans les budgets de cette époque, n'a pu être trouvée. Toutefois sur une carte du terroir de Villevénard, postérieure à 1926, sur laquelle Augustin Roland avait porté les différents lieux d'intérêt archéologique et les lieux d'intérêt économique, se trouve notée la présence d'un « arbre de la Liberté de 1848 ». Quoi qu'il en soit un arbre a bel et bien existé dès la première république.

En 1948 le Comité de Célébration du centenaire de la Révolution de 1848 a incité les communes du département à planter un arbre sur une place publique. Une date était fixée : le 14 avril. 228 communes répondirent à cette sollicitation et organisèrent les cérémonies accompagnant une telle plantation : discours, fanfares, chants et danses des écoliers et écolières... Parmi les nombreuses essences choisies les tilleuls sont les plus nombreux (59), puis viennent les marronniers (23).

À Villevénard ce fut un tilleul qui fut planté le 14 avril 1948, place du village, en fait près du premier arbre de la Liberté toujours en place. Étaient présents Marcel Renard, maire du village qui prononça un discours, Maurice Triquenot, adjoint, des conseillers municipaux, Madame Barnier, institutrice et Maurice Jacquesson, président des anciens combattants. Les anciens combattants, les



doc.3 *L'arbre de la Liberté sur la place de Fère-Champenoise.*
Document communiqué par Patrice Radet

sapeurs-pompiers, les enfants des écoles et la fanfare de Villevénard assistaient à la cérémonie qui s'acheva par un vin d'honneur.

Ce malheureux tilleul ne devint pas grand, on raconte qu'il n'aurait pas survécu à des traitements récurrents d'herbicide destinés à tenir propre le sol à son pied.

Allemand, Oyes, Reuves, Étoges, Férebrianges, Le Thout-Trosnay, Fère-champenoise et Sézanne, sont les bourgs et villages proches de Villevénard qui ont aussi célébré ce centenaire par une nouvelle plantation.

Le grand peuplier d'Italie, l'ancêtre, était devenu complètement creux et les garçons en faisaient un lieu de jeux. Une tornade le 12 juillet 1961 endommagea deux branches qui durent être coupées. Il fut abattu en 1966.

En 1989, Villevénard n'avait plus d'arbre de la Liberté, le maire de l'époque, Claude Nominé, procéda à une nouvelle plantation commémorant le bi-centenaire de 1789, dans la cour de l'école, en présence de l'institutrice Madame Callevaert et des enfants de l'école portant des drapeaux à qui il rappela les valeurs républicaines. Cette fois ce fut un cerisier qui fut planté avec l'idée non dépourvue d'humour que les enfants en

mangeant les fruits avant le départ des vacances de juillet, s'approprieraient les qualités républicaines, en tout cas y penseraient. L'arbre eut encore le temps de grandir avant que l'école ne soit fermée définitivement et de donner des fruits que, sans doute, des enfants mangèrent. Les enfants du village accompagnèrent, cette année là, la célébration du 14 juillet, habillés en révolutionnaires.

C'est l'affirmation récemment entendue, prononcée par une habitante de Villevénard signifiant, à tort, qu'il n'y avait plus d'arbre de la Liberté au village qui a éveillé le désir de rassembler les diverses mentions faites d'un tel arbre au village au cours du temps et de se souvenir de sa valeur symbolique.

Lors de notre recherche dans le registre des réunions du conseil municipal de 1848, le seul indice d'un retour à la république, la II^e, s'est trouvé dans la marge du rapport de l'Installation du maire et de l'adjoint le 27 août 1848, bien calligraphié, *République Française, Liberté, Égalité, Fraternité*.

Gustave Laurent écrivait : « Les arbres eurent une place importante, dans le langage imagé des nations. C'est l'emblème de la nature vivante, expirante, renaissante ».

On a envie de dire que les trois mots cités plus haut, sont aussi un emblème, celui du défi à notre société, on ne saurait dire maintenant à l'humanité, sans cesse renouvelé et de nos jours particulièrement crucial, celui de vivre ensemble, dans le respect de l'autre. Égalité et dignité. Fraternité et solidarité. Et laïcité conçue non comme une autre religion mais vouée à préserver l'es-

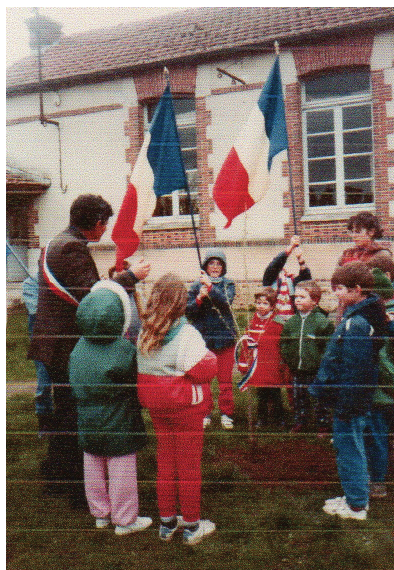
pace public de l'emprise des religions pour une coexistence prenant en compte l'histoire de la sécularisation de notre société et la longue lutte pour l'émancipation des hommes et des femmes.

Pour conclure nous ne résistons pas au désir de citer les paroles utopiques, universalistes, faut-il dire grandiloquentes, de Gustave Laurent, membre de la société d'histoire de la révolution de 1848, écrites en 1948, encore tout près de la guerre et du nazisme, que personne ne saurait plus prononcer maintenant :

Quand verrons-nous, groupés dans un même idéal de bonheur, en présence de cœurs généreux battant à l'unisson, se dresser des arbres de la Paix, symboles des temps à venir, symbole de la réconciliation définitive, de l'union féconde des hommes (j'ajoute et des femmes) de notre terre - des arbres de la fraternité (...) symbole de l'ère de bien être social, de progrès et de lumière que salueront les siècles futurs, lorsque les travailleurs (je dirais tous les êtres de bonne volonté) organisés de tous les

pays, sauront imposer au monde les véritables principes de la Paix universelle, lorsqu'ils auront construit enfin l'idéale cité pacifique de demain, lorsque sera mis en pratique l'évangile de la Fraternité internationale de tous les peuples de l'univers.

Il fallait le dire !
(doc.4)

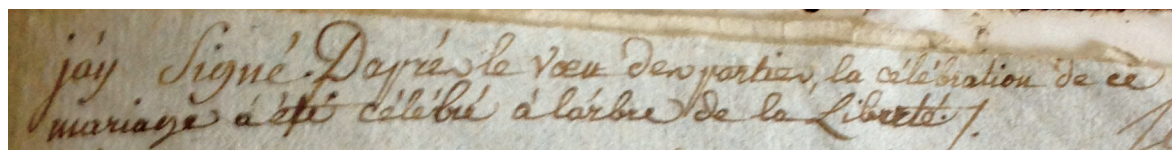


doc.4 Plantation de l'arbre de la Liberté commémoratif en 1989

Sources bibliographiques :

- Wikipedia 2016
- Les Arbres de la Liberté dans le département de la Marne de 1789 à 1948, Châlons-sur-Marne, Archives de la Marne, 1 rue des Buttes, 1948. Édition du Comité départemental marnais de célébration du centenaire de la révolution de 1848. (Document très utilisé pour écrire cet article, aimablement communiqué par Marie-Thérèse Poilvert)
- Notes d'histoire sur Villevenard, Troisième édition, René Guillemin, 1966

La carte représentant l'arbre de la Liberté de Fère-Champenoise a été aimablement transmise par Patrice Radet, membre de la « Mémoire Fertonne ».



L'arbre de la Liberté est donc avéré en 1792.



Histoire de deux anciens Sézannais tenanciers du Café de la Halle

par leur fille Claude RENON (née FAYOLLE)



doc.1 *Les époux Fayolle*

Mes parents, Émile (né le 15 décembre 1907) et Mireille (née le 21 novembre 1909), se sont mariés le 21 novembre 1931 en Seine-et-Marne, le département d'origine de ma mère. (doc.1)

En 1932 ils font l'acquisition du Café de la Halle situé juste en face de la halle du Docteur Huguier (actuellement siège de la FCPE). Mireille tenait le bar, tandis que mon père travaillait à l'extérieur. D'abord chez Sacotte, marchand de « vins et spiritueux », puis chez Jacquemart, négociant en bois et charbon, qu'il allait livrer au moyen d'une carriole tirée par deux chevaux percherons. (docs.2 et 3)

Le samedi, jour de marché, mon père (dit Mimile) aidait ma mère au café car il fallait tenir les nombreux clients et aussi les nourrir le midi. Ma mère (qu'on surnommait Bobonne) était toujours souriante avec les clients ; à l'époque, elle faisait office de confidente, un peu « psy » pour les hommes qui avaient le besoin de s'épancher... (doc.4)



doc.2 *Les chevaux percherons
et leurs conducteurs
(Émile Fayolle à droite)*

Bien vite mon père s'est engagé dans les sociétés sézannaises existantes : l'Harmonie municipale où il a d'abord joué du saxophone. (doc.5)



doc.3 *Émile Fayolle, en compagnie de M. Jacquemart*



doc.4 *Café de la Halle; devanture et tenanciers*



doc.5 La Musique municipale de Sézanne.

Il y a cinq rangées. Nous donnons les noms de ceux que nous reconnaissons, en commençant par la rangée du bas et en désignant la personne par son numéro en partant de la gauche.

Première rangée:

4: M. Gastebois; 5: M. Benoist (chef de musique); 6: M. Armelle; 7: Roger Boyer.

Deuxième rang:

2: Robert Marié, 3: Émile Fayolle; 4: M. Richard; 5: Alexis Ligoret; 6: M. Caritte (?); M. Mathieu; 8: M. Maucclair; 9: M. Choiselat; 10: Léon Cadet.

Troisième rangée:

1: M. Mathieu; 2: M. Bossevot; 7: Adrien Thomas; 8: Étienne Briot; 10: Marcel Glatigny.

Quatrième rang:

1: Guy Bouquet; 2: Pierre Gobillard; 3: Yves Bourbon; 6: M. Dever (père); 8: M. Coeuret; 9: Pierre Glatigny; 10: M. Duchâteau; 11: M. Colin.

Cinquième rang:

3: M. Benoist (jardinier); 5: Serge Charpy (?); 6: Jean Dever; 8: M. Dever (époux Farché); 9: M. Chevriot; 10: Michel Gastebois.

Il était très gai ; je l'ai toujours entendu chanter des airs d'Opéra dès le lever du jour. Les clients du café étaient aussi ses copains. (doc.6)

Le dimanche il animait des bals improvisés, au stade Saint-Hubert. (doc.7)

En 1938 naquit leur premier enfant : ma sœur Michèle. (doc.8)



doc.8 Première naissance
du couple : Michèle

Puis vint la déclaration de guerre. Mon père fut mobilisé en 1939 (à 32 ans) à Reims puis à Saumur, dans la cavalerie. (doc.9)

En 1940 il fut fait prisonnier à La Neuville-sous-Laon, au camp de Vaux-sur-Liron. Ma mère allait le voir et franchissait la ligne de démarcation cachée sous les cageots, dans un camion qui transportait des légumes. Seule, elle devait assumer la vie du café et dut subir l'exode avec son lot d'exactions (un document d'huissier atteste d'un vol dans la cave du café, au 21 août 1940).

Émile s'évadera le 7 avril 1941. À partir de ce moment-là, il s'engagera dans la Résistance, auprès des



doc.6 Quelques clients et amis attirés : M. Richard (dit « Cazou », cordonnier), M. Bony, M. Drouin (Tutus), M. Gastebois, M. Ducourty (Riri), M. Jacquemart. Cliché du 26 mai 1938.



doc.7 Émile Fayolle et son saxo



doc.9 Le soldat Émile Fayolle, près d'un camion Citroën (de trois quart)

Forces Françaises de l'Intérieur, dirigées par le colonel Moutardier, sous les ordres du commandant Crombez de Montmort et du chef de bataillon Servagnat, avec son ami et voisin M. Pierre Noblin. (doc.10)

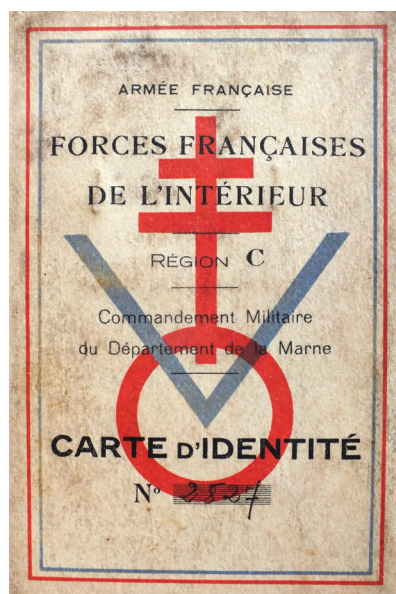
En 1943 dans leur foyer naît leur seconde fille, Claude. En 1944 les Américains débarquent et viennent aider les Français à combattre les Allemands.

Malheureusement, le 28 août 1944, dans un dernier acte de bravoure, lors d'un affrontement à Marigny contre les Allemands, Pierre Noblin fut tué, ainsi que d'autres de leurs camarades. Émile sera blessé au bras, et sera soigné pendant sept mois à l'hôpital Sainte-Anne à Paris. Il restera handicapé pour le reste de ses jours. Il ne pourra plus jouer de saxophone, mais tiendra son engagement dans la Musique municipale en jouant de la grosse caisse.

Un an après, le 28 août 1945, une commémoration aura lieu à Marigny où une stèle que l'on peut voir encore actuellement sera érigée. Émile sera le porte-drapeau lors de cette manifestation. (doc.11)

Désormais, tous les 28 août, une cérémonie a lieu au monument aux morts situé devant l'hôtel-de-ville de Sézanne en mémoire de tous les héros combattants pour libérer la France.

Puis la vie a repris son cours. Émile travailla alors à la Maison Dalpa qui extrayait de la terre-glaise des carrières de Larigot et Lachy. Il s'occupait de l'expédition des camions de terre-glaise dans les wagons à la gare de Sézanne et se déplaçait en moto (à cette époque nous n'avions pas de voi-



doc.10 Sa carte de combattant FFI



doc.11 Porte-drapeau
lors de la cérémonie à Marigny
du 24 août 1945



doc.13 Au bal du Prétoire

ture). Il en empruntait une parfois à ses amis Nicolas Sengers ou Maurice Nicolle, agriculteurs.

Lors de l'une de ses expéditions à la gare (de Sézanne), il sera en droite ligne témoin de l'explosion des wagons de munitions le 9 janvier 1957 qui fera trois morts (des militaires d'Allemand) et de nombreux blessés et des dégâts matériels.

Émile continuera à aider Mireille au café-billard. Ensemble ils tiendront buvette dans des stands de dégustation à la foire de juin ou lors de bals au Prétoire.

(docs.12 et 13)

Dans les années 50, Émile sera élu conseiller municipal dans l'équipe de M. Doucet maire.

(docs.14 et 15)

Le 15 août 1958, à 50 ans, alors que rien ne le laissera prévoir, Émile s'effondrera victime d'une crise cardiaque.

Sa mort laissera dans un profond chagrin sa femme et ses deux filles âgées de 20 et 15 ans. L'année suivante, le 28 août 1959, je recevrai à titre posthume la croix de guerre 39-45 de combattant volontaire en lieu et place de mon père.

Mireille continuera à gérer le café jusqu'en 1965, puis elle fera l'acquisition d'une mercerie-layette « À la Confiance », Maison dont certains Sézannais se souviennent, qu'elle revendra en 1975 à Pierre et Marylise Evrard, les marchands de chaussures voisins qui agrandiront leur boutique. (doc.16)

Mireille coulera une retraite heureuse entourée de ses deux filles jusqu'en 1995. Elle décédera à l'âge de 85 ans.



doc.12 *La buvette à la foire de Sézanne*



doc.14 *Le conseil municipal*

Sur la photo, on reconnaît :

Au premier rang (en bas), à partir de la gauche : 2: M. Manciaux; 3: M. Michaud; 4: M. Boyer; 5: M. Doucet; 6: Pierre Jacquemart; 7: M. Maucurier; 8: M. Mathieu; 9: M. Gastebois.

Au second rang : 3: M. Drouin (dit Tutus); 4: M. Gobillard; 5: M. Ligoiret; 6: Eugénie Billet; 9: Léon Cadet.

Au troisième rang (en haut) : 2: Émile Fayolle; 3: Robert Marié; 4: M. Dever (?); 5: Étienne Briot; 6: M. Maclair; 7: M. Autreau (?); 9: Casimir Brochot (habitant place de la République, ruelle du Renard).



doc.15 *Le conseil municipal en visite à l'usine Labesse (Calderys aujourd'hui).*

On reconnaît au centre, à côté de M. Manciaux, M. Vernet, le directeur de l'usine Labesse, grand joueur de billard.

Par ailleurs dans le rang du bas, on voit :

1: M. Royer; 3: M. Michaud; 4: M. Doucet; 5: M. Vernet; 8: Émile Fayolle.

Dans le rang du haut :

2: M. Manciaux; 3: Mme Dever; 4: Paul Schumer; 6: M. Gobillard; 7: Mme Richon;

8: Jean-Claude Manciaux.



doc.16 *La boutique de mercerie «À la Confiance», rue de la Halle*



Pierre-Armand du Cambout de Coislin prieur de Gaye

par Claudine PICARD



doc.3 Du Cambout. Estampe de Nicolas de Larmessin

La première mention de la famille du Cambout concerne une seigneurie et date des XII^e-XIII^e siècles. Voici ce qu'écrivit l'historien Kerviller dans son livre sur la Bretagne : « *Près des confins des départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan, sur le territoire de Plumieux qui relevait jadis de l'évêché de Saint-Brieuc et du comté du Porhoët, on voit encore au village du Cambout, les restes d'un vieux manoir. Là, dans un vieux château fort, sur l'un des reliefs de ce pays accidenté vivait au XII^e siècle, le sire Alain du Cambout, chevalier preux de vieille race et l'un des plus fidèles serviteurs des ducs de Bretagne.* » (doc.1)



doc.1 Plan du monastère

L'un de ses descendants, Pierre-César, né en 1613 est chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant du Roi en Bretagne et Gouverneur de la ville et du château de Brest. Il devient Marquis de Coislin et Comte de Crécy par son mariage. Il est aussi Colonel général des Suisses et Grisons, lieutenant-général des armées du roi. Il se signale à plusieurs occasions militaires, principalement dans le passage du Rhin à Mayence et aux prises de Hesdin et d'Arras. Il mourra d'ailleurs en 1641 à 28 ans, des suites de ses blessures reçues au siège d'Aires, en Artois, pendant la guerre de 30 ans contre l'Espagne. Mais avant, il avait eu le temps d'épouser Marie Madeleine Séguier, Comtesse de Crécy, fille de Pierre Séguier, le Chancelier de France, Duc de Villemaur et aussi Seigneur d'Estissac.

Pierre-César, décède donc prématurément laissant 3 fils :

L'aîné, Armand, né en 1635, respectant la coutume, hérite des titres et des terres et devient donc le 3^e Marquis de Coislin, baron de Pontchâteau, baron de La Roche-Bernard et Comte de Crécy. Par lettres patentes enregistrées le 8 octobre 1655 au Parlement de Bretagne, le marquisat est érigé en Duché-pairie de Coislin.

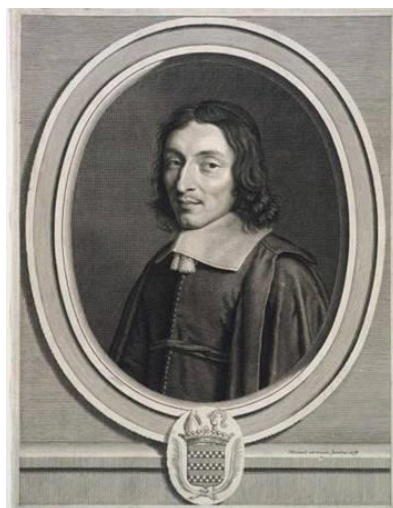
Le benjamin : Charles-César né en 1641 deviendra Chevalier de l'Ordre de Malte.

Et le cadet : Pierre-Armand, né en 1636 ou 1637 (1), sera dans les ordres, c'est notre Prieur de Gaye dont l'éducation sera confiée à son grand-père le Chancelier Séguier.

Ce Pierre Séguier est un personnage éminent qui commence sa carrière juridique sous Louis XIII

comme intendant de Guyenne et conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes en 1620, puis président à mortier au Parlement de Paris de 1624 à 1633 (cet office est une charge vénale, héréditaire librement, sous la condition de payer un droit de mutation au souverain. Néanmoins, pour exercer réellement la charge, il faut être agréé par le parlement sous la forme d'un examen juridique. L'office est donc théoriquement réservé au titulaire de grades universitaires en droit). Pierre Séguier revendra la charge de président en 1633, ce qui lui assurera une fortune conséquente. C'est l'une des charges les plus importantes de la justice française de l'Ancien Régime. Le 28 février 1633, il est nommé Garde des sceaux sous le ministère du cardinal de Richelieu, puis chancelier de France. Il prête serment le 19 décembre 1635.

Pierre Séguier sera celui-là pendant à peu près quarante années, ce qui revient à dire que toute l'administration du royaume pendant cette période repose sur lui. Bien-sûr, il est dans l'ombre des fortes personnalités de Richelieu et de Mazarin,



doc.2 Du Cambout. Gravure par Robert Nanteuil, vers 1660

mais il joue pourtant un rôle essentiel dans la continuité des politiques de centralisation et d'acheminement vers un gouvernement absolu.

Lié au cardinal Mazarin, il est l'un des acteurs de l'accession d'Anne d'Autriche à la régence en 1643. Il influence notamment le parlement pour qu'il casse le testament de Louis XIII. Quand Mazarin devient chef du Conseil, Pierre Séguier accède au rang de ministre d'État. Il instruira aussi des procès célèbres comme celui du Marquis de Cinq-Mars en 1642 et celui de Nicolas Fouquet en 1661.

C'est aussi Pierre Séguier qui scelle, le 4 décembre 1634, les lettres patentes de l'Académie française. Après la mort du Cardinal Richelieu en 1642, il en devient le protecteur dont il a été élu membre en 1635 pour en occuper le fauteuil n°1.

L'ENFANCE DE PIERRE-ARMAND DU CAMBOUT DE COISLIN, NOTRE PRIEUR

Pierre-Armand du Cambout de Coislin est donc né un 14 novembre à Paris. Au décès de son père, le jeune Pierre âgé de 4 ans est élevé par son grand-père maternel Séguier qui aura une influence certaine dans son ascension auprès des gens de pouvoir comme le roi Louis XIV et le pape. Il reçoit une éducation solide à la Sorbonne et devient Docteur en théologie de l'Université de Paris. (doc.2)

Malgré son très jeune âge, Pierre du Cambout de Coislin dispose d'importants revenus qu'il perçoit en tant qu'abbé commendataire de Jumièges en 1641 (à 6 ans) et de

Saint Victor de Paris en 1643 (à 8 ans). Il est également, dès l'âge de 7 ans, nommé prieur d'Argenteuil (L'abbaye Notre-Dame d'Argenteuil était un monastère de bénédictines établi à Argenteuil dès le VII^e siècle. C'est dans ce monastère qu'Héloïse a pris le voile après la castration d'Abélard. Elle en deviendra même la prieure).

À 11 ans, il devient chanoine de Paris. À 23 ans en 1663, il reçoit le titre de Premier aumônier du roi. C'est donc un proche du roi Louis XIV, un homme de confiance, conseiller, qui reçoit le chapeau des mains du roi et qui donne aussi l'eau bénite au roi à la fin de la messe.

À 28 ans, en août 1665, il est ordonné prêtre par Hardouin de Péréfixe de Beaumont, archevêque de Paris et précepteur de Louis XIV.

Puis le 29 mars 1666, à 29 ans, Pierre du Cambout de Coislin est nommé évêque d'Orléans et c'est au château de Meung-sur-Loire (qui est aussi palais épiscopal) qu'il réside le plus souvent, «au milieu du peuple de Dieu». (doc.3)

Il cumule encore les titres de prieur commendataire de Longpont (dans l'Aisne) en 1661, d'abbé commendataire de l'abbaye Saint-Gildas-des-Bois (en Loire atlantique) en 1679, et prieur du puissant monastère clunisien Notre-Dame de Gaye (dans la Marne) aujourd'hui disparu.

Pierre-Armand est nommé par surprise Cardinal au consistoire⁽²⁾ du 22 juillet 1697 convoqué par Innocent XII. (doc.4)

La cérémonie d'élévation à la pourpre cardinalice a lieu le 30 mars 1700. Le pape remet symbo-

liquement à chaque nouveau cardinal une église de Rome et Pierre du Cambout sera cardinal-prêtre de la Trinité-des-Monts en signe de participation à la mission pastorale du pape sur Rome. Devenu Cardinal, Pierre du Cambout de Coislin participe donc au conclave du 9 octobre 1700 qui se réunit à Rome à la mort du pape Innocent XII et qui désigne Clément XI comme nouveau pape le 23 novembre et ce, pour 21 ans. D'importantes considérations politiques comme la succession au trône d'Espagne avaient rendu longue et compliquée cette élection pour les 57 cardinaux.

On peut signaler que le cardinal de Coislin avait été lui-même le consécrateur de plusieurs évêques : - le 24 août 1671, il fit évêque Étienne Le Camus, un humaniste, qui devint évêque de Grenoble et qui a ouvertement manifesté sa réprobation à la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685. Même s'il s'est plié à son application, il le fit sans violences ni contraintes en s'opposant par exemple à la pratique des dragonnades dans son diocèse. D'ailleurs le pape le choisit comme Cardinal alors que Louis XIV avait fait une autre proposition au pape.

- Pierre du Cambout participa également à la consécration de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims à 29 ans et considéré comme l'un des plus grands bibliophiles d'Europe, fils de François-Michel le Tellier (possesseur du château de Montmirail du milieu du XVII^e siècle au milieu du XIX^e siècle) et frère de Louvois, tous deux ministres de Louis XIV.

- Ainsi qu'à la consécration d'André Colbert, né à Reims, évêque d'Auxerre. (doc.5)



doc.4 *Portrait,*
d'après Hyacinthe Rigaud
(Musée de l'Histoire de France, Versailles)



doc.5 *Cardinal Pierre du Cambout de Coislin, évêque d'Orléans.*
Ce tableau fait partie d'un ensemble de treize portraits en pied de descendants de la famille de Sully conservé au château de Sully-sur-Loire.

À la fin de sa vie, il est nommé Grand aumônier de France de 1700 à 1706. Sous l'Ancien Régime, le Grand aumônier de France est un officier de la monarchie française qui a la charge de toute la maison ecclésiastique du roi. Le titre de Grand aumônier a été créé par François I^{er}. Le Grand aumônier a surtout un rôle symbolique comme l'ecclésiastique le plus important de la cour. Souvent évêque, il bénéficie de privilèges importants, comme la juridiction sur les établissements hospitaliers de Paris ou le bénéfice de l'argenterie de la chapelle du roi à la mort de ce dernier. Qui plus est, le Grand aumônier a rang de duc à la Cour. De ce fait, l'office a souvent été accaparé par de grandes familles aristocratiques. Le grand aumônier fait communier le roi, célèbre les baptêmes et les mariages des princes.

QUEL HOMME ÉTAIT VRAIMENT PIERRE DU CAMBOUT DE COISLIN?

Un saint homme!

Le duc de Saint-Simon, célèbre pour ses « Mémoires » qui racontent la vie à la Cour au temps du roi Louis XIV, le décrit ainsi: « C'était un homme de moyenne taille, gros, court, entassé, le visage rouge et démêlé, un nez aquilin, de beaux yeux avec un air de candeur, de bénignité, de vertu qui captivait en le voyant, et qui touchait bien davantage en le connaissant. De son évêché qu'il eut fort jeune, il n'en toucha jamais rien et mit le revenu entier tous les ans en bonnes œuvres ».

« Il ressemblait assez à un curé de village dont l'habit ne présentait pas mieux, même après qu'il fut cardinal. On a vu en différents endroits la

pureté de mœurs et de vertu qu'il avait conservée depuis son enfance, quoiqu'élevé à la cour et ayant passé sa vie au milieu du plus grand monde, combien il en fut toujours aimé, honoré, recherché dans tous les âges, son amour pour la résidence, sa continuelle sollicitude pastorale, et ses grandes aumônes. »

« Il était très charitable et outre les aumônes publiques, qui de règle consumaient tout le revenu de l'évêché tous les ans, Monsieur d'Orléans en faisait quantité d'autres qu'il cachait avec grand soin. »

« Il administra son diocèse avec prudence et doigté alors que certains pensaient qu'il allait continuer à vivre à la cour. Il a créé un séminaire à Orléans pour la formation des prêtres. Il a permis la construction de l'hôpital général. » (doc.6)

Mais il sut aussi faire preuve de fermeté en accueillant les protestants afin qu'ils ne soient pas molestés et il a même reçu dans son diocèse quelques clercs aux convictions jansénistes, opposés à l'absolutisme du pouvoir royal. En 1685, il s'est opposé aux dragonnades dans son diocèse en logeant les officiers dans son palais épiscopal. D'après Saint Simon: « On envoya un régiment de dragons à Orléans pour y être répandu dans tout le diocèse et convertir les Huguenots de force. Monsieur d'Orléans fit alors mettre tous les chevaux

dans ses écuries, fit venir les officiers et leur dit qu'il ne voulait pas qu'ils eussent d'autres tables que la sienne, qu'il les priaient qu'aucun dragon ne sortit de la ville, qu'aucun ne fit le moindre désordre et qu'il se chargerait de leur subsistance, qu'ils ne dissent pas un mot aux Huguenots et qu'ils ne logeassent pas chez l'un d'eux. Il les informa qu'il voulait être obéi et il le fut. »

À la fin de son règne, Louis XIV eut un grand désir de côtoyer des saints hommes d'église. Or de l'avis de tous ceux qui ont écrit sur Pierre du Cambout de Coislin, « le Cardinal était un saint homme. Quelques jours après avoir reçu les barrettes de cardinal, étant au lever du roi, celui-ci lui demanda si on le verrait avec ses habits de Cardinal? Moi, Sire? dit le cardinal de Coislin, je me souviendrai toujours que je suis prêtre avant que d'être cardinal. Il tint parole et il ne changea rien à la simplicité de sa maison et de sa table, il ne porta jamais que des soutanelles de drap ou d'étoffe légère, sans soie, et n'eut de rouge sur lui que sa calotte et le ruban de son chapeau. Le roi, qui s'en doutait bien, loua fort sa réponse, et encore plus sa conduite, qui le mit de plus en plus en vénération... »

Certains auteurs prétendent même que Victor Hugo aurait puisé son évêque en veine de sauver Jean Valjean dans la description que Saint-Simon fait de Pierre du Cambout de Coislin:

En effet, Saint Simon raconte encore: « Un jour, le futur cardinal de Coislin recevait à sa table un seigneur fort pauvre, quand, un matin les gens de Monseigneur s'aperçurent que deux grosses pièces d'argenterie avaient disparu. Au bout de quelques jours, il l'envoya quérir, et en tête à tête il lui fit avouer qu'il était le coupable. Alors Monseigneur lui dit qu'il



doc.6 Pierre du Cambout de Coislin



Mémoire d'une évasion

par Louis PAILLARD

*première partie :
1938, mes vingt ans et la guerre*

À cette époque, tous les jeunes garçons nés dans l'année passent une visite médicale, en avril, au chef-lieu de canton. Cela s'appelle le conseil de révision. Cette visite est supervisée par des médecins militaires qui décident si nous sommes aptes au service militaire ou non. En plus, ils nous demandent où ça nous intéresse d'aller. Moi, ayant déjà un peu le goût du voyage, je fais le choix de l'aviation en Afrique du Nord car on voyait ceux qui venaient en permission, mieux habillés que ceux de l'armée de terre. Les jours s'écoulaient et le 1^{er} août je reçois ma feuille de route pour aller rejoindre mon affectation. Grande déception : je suis affecté au 146^e régiment d'infanterie de forteresse à Zcinaming, entre Boulay et Saint-Avold, petit village en Moselle. Tout s'envole, et sans avion je rejoins donc mon régiment le 1^{er} septembre 1938.

À cette époque la France et l'Allemagne ne sont déjà pas en très bons termes. Dès les premiers jours, on nous apprend le manie-

ment des armes, le tir couché, debout... Enfin, tout pour la guerre ! Et trois semaines après notre arrivée, c'est la mobilisation générale des réservistes mais, n'étant pas encore aptes, on nous évacue à trente kilomètres en arrière jusqu'à Jouvaux-Arches (joli village pittoresque !) pour continuer notre formation. Fin septembre, cela s'arrange : c'est ce qu'on a appelé à cette époque « le coup de Munich ». Alors nous réintégrons notre caserne initiale et les jours s'écoulaient jusqu'au mois de septembre 1939 où la guerre est déclarée. On vide les poudrières de toutes les munitions et on quitte la caserne pour prendre position aux abords de la frontière allemande. Comme j'avais passé mes permis de conduire militaires (auto, poids lourds et char d'assaut), je recule un peu à l'arrière et suis affecté comme conducteur de chenillettes pour le ravitaillement de nuit des avant-postes. L'hiver se passe à peu près bien jusqu'au jour où, début mai 1940, la grande offensive est déclenchée : les bombes allemandes tombent de partout. Nous nous replions tous les jours et toutes les nuits... On perd des copains, on est démoralisés.



Louis, pilote de char avec son co-pilote

En juin, les officiers nous apprennent qu'on est encerclés mais nous ordonnent de ne pas nous rendre. Voilà des jours qu'on n'a pas dormi, on est des automates en débandade et le ravitaillement ne vient plus. Le 20 juin dans l'après-midi, on est fait prisonnier à Matthey en Meurthe et Moselle, un village de quatre-vingts habitants. On doit être cinq mille prisonniers de toutes sortes de régiments du coin. Il fait une chaleur terrible. De tous les côtés, les Allemands hurlent de joie et tirent des rafales au-dessus de nos têtes. Je suis bloqué contre une maison, près d'une porte qui s'ouvre et une vieille dame apparaît; elle pleure. Je lui demande un verre d'eau, elle me fait entrer dans son couloir et referme la porte. « Je vais vous faire un café et un casse-croûte, vous en aurez bien besoin car je les connais les Allemands... » Le temps qui passe me paraît long et quand je ressors dans la rue, plus de prisonniers, plus d'Allemands ! La rue fait une grande courbe, je la traverse et je vois la colonne qui s'en va alors je cours pour la rattraper et retrouver les copains... Combien de fois, j'ai maudit ma bêtise !!! Mille cinq cents d'entre nous passons notre première nuit à la belle étoile à quelques kilomètres, dans un parc à bestiaux, serrés les uns contre les autres avec des Allemands tout autour. Un interprète nous dit : « Vous aurez à boire demain matin » mais au matin, ni boisson, ni repas. On fait trente kilomètres dans la journée sous une chaleur accablante. Plusieurs tombent épuisés. L'interprète nous dit dans un haut-parleur : « Celui qui tombe et ne repart pas avant la fin de la colonne, sera abattu ». Je ne sais pas s'il y a eu des cas car moi, j'étais en milieu de colonne. Le soir, quand même, on a un peu d'eau et un morceau de pain. Les

quatre jours suivants, parcours sans ravitaillement : Blamont, Baccarat, Sarrebourg, Sarralbe, Sarre-Union, Sarrebruck et Fraulautern... Là, on est enfermés dans une ancienne usine genre émaillerie, une partie dans le hall et une partie à l'étage. La paille qu'on nous distribue en guise de matelas nous servira jusqu'à la dissolution du camp. Ça n'était plus que de la poussière.

L'interprète nous dit : « Vous allez travailler très dur car vous êtes des prisonniers de la ligne Maginot. Plusieurs jours après l'armistice, vous avez continué à tirer sur nous. Vous méritez la discipline ! ». C'était vrai : l'armistice avait été demandé par le Maréchal Pétain le 17 juin 1940 mais la position où on se trouvait était privée de communications téléphoniques et tous les soldats ont continué à tirer sur les adversaires allemands. D'où l'envoi en camp disciplinaire, commando dépendant du Stalag XII.

Réveillé à six heures, rassemblement dans la cour sans café, sans eau pour se laver et les habits sales. Dans la longueur de la cour, deux lignes blanches sont tracées pour l'appel. Ceux qui dorment dans le

hall sur la première ligne et ceux de l'étage sur l'autre, en rangs impeccables et malheur à celui dont le bout de la chaussure dépasse la ligne ! On a cinq minutes pour se placer avant qu'un gardien tire. Dans ce camp, il y a à peu près un gardien armé pour cinq prisonniers. Une fois le comptage total fait, on passe au comptage des équipes de travail par cinq, dix ou quinze. Ça dure trois quart d'heure et si l'été ça se passe à peu près bien, ça n'est pas la même chose durant les grands froids d'hiver.

En octobre, un grand gars du Nord qui couche à côté de moi me dit : « On devrait se barrer ». Quelques jours plus tard en finissant de travailler à la nuit tombante, il me dit : « Quand on sera rassemblés dans le bois et quand le camion arrivera, on se planque et on ne monte pas ». Chose dite, chose faite. On commence à marcher à l'aveugle, on vire, on tombe sur les réseaux de barbelés que l'on démonte journellement. On est paumé et on s'aperçoit vite qu'on a fait une connerie, sans carte, sans boussole, sans vivres. Le jour commence à se lever alors on décide de



Louis, chauffeur du colonel et trois mécanos

sortir de la forêt mais, manque de chance, on tombe nez à nez avec un garde-chasse allemand qui nous met aussitôt en joue avec son revolver. On ne comprend pas ce qu'il dit mais on comprend bien qu'il faut marcher devant lui jusqu'au camp.

Au camp, accueil chaleureux : sept ou huit Allemands se mettent en cercle et on nous fait entrer dans l'arène. Coups de pied, coups de poings, coups de crosse de fusil jusqu'au moment où on ne se relève plus. Ils nous traînent dans un endroit qui sert de prison et 24 heures après, l'interprète nous apporte de l'eau et du pain. On est en douleur de partout. Trois jours plus tard, passage devant un tribunal d'officiers et un mois de cellule. C'est une pièce de deux mètres de long sur un mètre de large et une fente de vingt centimètres, avec un sol cimenté et deux crochets scellés sur le grand mur. À 18 heures, les Allemands installent une planche de quarante centimètres de large fixée aux crochets pour qu'on puisse s'allonger pour dormir. Puis, à 6 heures, ils enlèvent la planche et mettent de l'eau sur le sol pour qu'on ne puisse pas s'as-

seoir durant toute la journée. Si le prisonnier a son pantalon mouillé, il a droit à des représailles. On a une sortie le matin et une le soir pour nos besoins. Sur le côté de nos pantalons, ils ont peint une bande de peinture rouge qui veut dire qu'on est dangereux. Tous les Allemands qui nous gardent doivent avoir le fusil chargé et la baïonnette au bout du canon. Pendant un mois, au pain et à l'eau.

On revient au camp en novembre et on repart au travail avec les autres sans rien dans le ventre. C'est le grand hiver (jusqu'à -20°) et à chaque rassemblement, des hommes tombent de froid. Quand on arrive au travail, on se déchausse pour enfiler des sabots en bois, en fait, un morceau de bois mal creusé qui ne tient pas le pied et qui fait mal, mais efficace contre les évactions ! Pour l'hiver, on a touché une capote de soldat mais pour travailler, il faut l'enlever. Quand il pleut on met nos chaussures les semelles en l'air et la capote dessus.

Le travail consiste donc à démonter la ligne Siegfried. On est souvent cinq hommes : trois détachent

les rouleaux de barbelés avec une pince coupante, le quatrième tourne la manivelle de la machine à faire les bobines et le cinquième guide les fils sur la machine. Quand on a enlevé une certaine surface de barbelés, une équipe prise au hasard doit partir chercher les mines à hommes et anti-char avec un appareil spécial que nous nommons « poêle à frire ». Sur chaque mine trouvée, on met une fiche. Une autre équipe désignée sort les mines de terre. Pour les anti-char, pas trop de problème mais les mines à hommes, très sensibles à la détente, causent beaucoup de drames. Une autre équipe encore doit labourer les champs déminés. Malheureusement, quand il y a des oubliées, tracteur et chauffeur y passent...

Une autre corvée est de ramasser les morts de la nuit : six hommes, une boîte rectangulaire qui sert de cercueil pour mettre le cadavre et on le décharge dans un camion avant de revenir en chercher un autre. Tous les mois on a de nouveaux arrivants pour remplacer les morts car il faut toujours un effectif de mille hommes.

Quand les Allemands jugent qu'on a mal travaillé, on a droit à la pelote, une punition qui consiste à porter un rouleau de fil barbelé sur le cou et parcourir cent mètres aller et retour.... Inutile de dire que le sang perle !

À vingt-quatre ans, je pèse 44 kilos. Depuis notre arrivée au camp, le menu est : rien le matin ; le midi environ un quart à vin militaire de ce qu'ils appellent de « La purée de Parmentier » (purée liquide comme de la soupe et si on trouvait un brin de laine, on disait : « Moi, j'ai eu de la viande ! ») ; et le soir, deux quarts de soupe de ruta-



Louis avec le cuistot

bagas avec un petit morceau de viande si on est chanceux. Suivant les arrivages de pain, il est partagé entre vingt prisonniers et on a un centimètre d'épaisseur chacun. Une ou deux fois par mois, on reçoit un genre de biscotte, appelée « kangbrot » faite avec de la sciure de bois et accompagnée de confiture rouge faite avec des chiffons. Et un litre d'eau par jour pour boire et se laver. Quand on travaille le long de la Sarre ou dans les marécages, on peut se désaltérer. Dans les forêts, on cherche les glands pour les manger. C'est un peu acide mais ça bouche un peu l'estomac. Mais pendant les grands froids, plus rien de tout ça. Neige, glace, humidité, pas de feu et une couverture gelée qu'on pouvait à peine plier pour se couvrir... ça, jusqu'au printemps.

Quand on revoit le soleil, les poux se réveillent aussi. Des centaines nous cavalaient partout sur le corps. On les met dans une petite boîte d'allumettes et quand on monte dans le petit camion sans ridelle avec l'Allemand au milieu des cinquante prisonniers qui se tiennent les uns aux autres pour ne pas que ceux du bord tombent, un prisonnier vide la boîte de poux dans les bottes du Schleu. On a des poux, pourquoi il n'en profiterait pas un peu aussi ?

En mai, les travaux se terminent et avant de dissoudre le camp, ils ne trouvent rien de mieux que de nous faire faucher l'herbe dans les grands prés de l'État, quelle que soit la profession du prisonnier... Moi je dis à celui qui est derrière moi de ne pas trop m'approcher. Après quelques jours, je me trouve dans l'équipe en train de faucher quand un vieil Allemand passe, me regarde un petit moment et s'en va. Le lendemain, le revoilà puis à

nouveau, il s'en va. Quelques instants plus tard, le haut-parleur appelle le numéro 12358. C'est moi ! Je me dirige vers le camion en me demandant ce que j'avais bien pu faire. Et je vois le vieux Boche qui est là. L'interprète me dit : « Vous êtes paysan ? ». « Oui ». « Vous allez suivre ce monsieur pour faucher son pré ». Pas fou le vieux, il m'avait repéré !

Quand j'arrive sur place, il me donne sa faux, un vrai rasoir. Il ne parle pas français mais me fait signe de ne pas aller trop vite. Et moi je pense « T'as pas besoin de me le dire ! ». Il m'apporte un casse-croûte comme je n'en avais pas mangé depuis bien longtemps. Le matin je pars travailler à pied accompagné d'un garde allemand et le soir, le patron ou un membre de la famille me raccompagne jusqu'au camp. Ça a duré trois jours avant qu'on me dise de rassembler mes affaires pour travailler définitivement chez ce monsieur à Saarwellingen. C'est mon sauveur et je suis tombé dans une maison qui n'est pas nazie. C'est une petite ferme avec un moulin. Il me retape en forces et m'apprend à faire de la farine. Je la fais le jour et lui la

nuir. Il a un cheval pour livrer la farine chez les boulangers et quand on va ferrer le cheval, le maréchal me dit : « Vous devriez vous évader car avec Hitler vous êtes peut-être là pour un an, deux ans, dix ans ou vous ne rentrerez plus jamais chez vous ». Dans sa forge, il a la photo d'Hitler mais il nous dit : « Celui-là, je le tuerais bien avec mon marteau ! ». Il avait en effet passé trois ans dans un camp disciplinaire avant la guerre parce qu'il n'avait pas voulu adhérer au parti.

C'est ce qui m'a décidé à m'évader à nouveau mais cette fois avec six mois de préparation et en chef de route car j'avais des connaissances à Metz. Je ne regrette pas de m'être évadé mais j'ai plaint quand même cet homme qui m'a sauvé de la mort et qui a été puni.

Ensuite vient le récit de mon évasion...



Louis sur le char



Claude Jacquesson

*une invitation au voyage,
entre peinture et écriture*

par René GUYOT

Le carillon de l'église sonne treize heures lorsque nous arrivons à Villevenard. La matinée a été chargée, comme le sera l'après-midi puisque nous devons retourner sur nos pas en raison d'une rencontre manquée de dernière minute. Nous faisons partie d'une équipe emmenée par des universitaires et des enseignants de Reims qui explorent les monuments locaux à la recherche d'éléments de bestiaires médiévaux. La même tâche a déjà été réalisée dans les Ardennes, ce qui a donné lieu à des conférences (dans le cadre de

l'IUTL). Des personnes connues dans la région nous accompagnent : Willy Dubos (ancien professeur à la Cité scolaire de Sézanne) et Arnaud Sarazin, savant secours et utile recrue. Pourtant nous sommes en avance, et avant de nous diriger vers le restaurant du « Soleil » (notre lieu de rendez-vous), nous empruntons la rue des Hauts-de-Saint-Loup. À la descente de retour, avant le carrefour, vers la droite, ma passagère s'enquiert d'une étrangeté. Dans l'encadrement d'une fenêtre, le buste d'une femme aux cheveux

longs demeure immobile, tournant le dos ostensiblement aux agitations de la rue. Presque instinctivement je baisse la voix pour répondre ; comme si inconsciemment je ne voulais pas déranger le sujet de la conversation, en pleine concentration. (doc.1)

C'est bien de concentration qu'il faut parler, car nous sommes à proximité de l'atelier d'une artiste à qui j'ai eu le plaisir, le 11 octobre 2011 de rendre visite pour la première fois. En effet, la maison dont il s'agit abrite l'atelier de Claude Jacquesson, constituée de trois étages, dont le premier est en élévation de quelques marches par rapport au niveau du sol. Nous reviendrons sur cette visite, après avoir présenté l'artiste Claude Jacquesson.

Lorsque j'ai eu l'avantage de la croiser pour la première fois, Claude Jacquesson exposait à Montmort en compagnie de Martine Marcheteau, de Martine Jezik et de leurs collègues Camus, Chanaud et Scieur, à l'invitation de l'association « Patrimoine et Nature ». La manifestation avait lieu dans l'église, à l'occasion de la Journée du Patrimoine les 17 et 18



doc.1 *Le village de Villevenard au crépuscule*

septembre 2011. À l'époque Claude Jacquesson jetait son dévolu sur le tout petit patrimoine, qu'elle définissait en termes poétiques... « celui qu'on ne regarde plus à force de le voir... tout simplement fonctionnel, souvent familial, parfois rouillé, usé par son utilisation répétitive... ». Ainsi on trouvait parmi les objets reproduits sur les tableaux des gargouilles de l'étonnante basilique Notre-Dame de l'Épine, mais aussi des outils de l'ancien quotidien, des systèmes métalliques de fermetures de portes (serrures, heurtoirs, poignées...) et même des « vêtements de travail rapiécés abandonnés sous des vérandas désertes ». Le regard de Claude Jacquesson nous avait intimement intéressé car c'était le moment où Florent Brisson avait initié le projet du Centre d'Étude du Pays Sézannais visant à la réalisation d'un numéro spécial de la revue « Du Pays Sézannais » qui devait sortir plus tard sous le titre « Petit Patrimoine du Pays Sézannais ». Ce projet avait mobilisé une centaine de collaborateurs et j'avais alors sollicité Claude Jacquesson pour y participer, trouvant ses créations très remarquables sous le rapport de l'originalité. (doc.2)

Mais depuis plus de dix ans déjà, Claude Jacquesson avait eu l'occasion de montrer son talent. À la fin de 1999 ses œuvres ornent une exposition à Paris (à la Bodeguita del Medio), en 2003 à Vertus (Sols Majeurs), en 2005 à Villevenard (Chemins de traverse) [2016], à Châlons-en-Champagne (avec la Société Artistique de la Poste et de France-Télécom), à Paris (avec le musée de la Poste), [2005 à 2010], à Épernay (avec Déclat), en 2006 à Mareuil-sur-Aÿ (Salon Lez'Arts) [2009 et 2011], à Châlons-en-Champagne : au

prieuré de Vinetz avec Art-Vivant depuis 2007 et à la Maison Clémangis (2010 et 2014), en 2008 à Saint-Memmie (à l'Espace culturel « La Chapelle »), en 2009 à Hans, à Esternay, à Épernay (à la médiathèque avec le groupe CREER, depuis 2011), à Paris (Salon d'Automne), à Saint-Paul-en-Forêt (Var), à Baconnes, à Waly (Meuse), à La Bresse (Vosges), à Montmort, à Épernay (avec le Salon Orange), à Paris (Salon d'Automne, au Grand-Palais, au Salon des Artistes Français), en 2016 à Sézanne. Elle participe également à des Salons à l'étranger (Beffroi de Bruges en 2015 et 2016, Palais des Congrès d'Innsbruck en 2015, Musée Ostrovsky de Moscou avec ARTEC en 2016). (docs.3 et 4)



doc.2 *Le tout petit patrimoine exposé dans l'église de Montmort*

L'art auquel Claude Jacquesson s'adonne ne constitue pas une activité professionnelle au départ. Car auparavant, vingt ans durant, c'est le métier d'institutrice qu'elle exerce, après avoir suivi les enseignements du DEUG d'Allemand, ayant en poche le baccalauréat de la série Philosophie. Pourtant ses deux parents étaient professeurs de dessin. Peut-on dire que ces antécédents génétiques ont fini par mûrir et éclore ? La question



doc.4 *Le Québec la médiathèque de Sézanne*



doc.3 *À l'exposition de La Forestière*

mérite d'être sérieusement posée. D'autant plus qu'au cours de sa vie professionnelle, Claude Jacquesson suit des cours auprès de Mickaël Souvignet et se rapproche de l'Atelier d'Anaël Topenot. Là, durant plusieurs années, une fois par semaine, elle se frotte à l'apprentissage de la technique. Mais ce sont une technique et un style très personnels qui imprègnent son art. Ses œuvres s'affranchiront rapidement des spécificités picturales des maîtres. De sorte que, pendant une dizaine d'années, Claude Jacquesson crée à « gros mi-temps ». Pour enfin, en 2008, par un retrait de l'Éducation nationale, décider de produire réellement, conformément à un besoin puissant. Étrangement, le déclic est venu à la suite d'expériences de collages. À Vertus, en 2003, en compagnie de Christophe-Emmanuel Del-Debbio, qui expose ses photographies sur le même thème, les deux comparses souhaitent faire passer une atmosphère avec des débris, ces indices qui confèrent aux sols sur lesquels ils finissent leurs existences, des signifiants et des âmes diverses. En 2005 le troisième prix de la section collage lui est décerné à Épernay. À partir de ce moment, l'envie de vivre pleinement l'art s'est imposé. Et en conséquence, le passage à un autre avenir a impliqué de définir autrement l'actrice aux instruments. Désormais c'est une artiste à part entière qui compose. (doc.5)



doc.5 L'artiste
et ses toiles champenoises

Cette artiste quoi que très sociable, ne se pare pas des ornements de la mondanité. Tout reflète chez elle la délicatesse, la distinction et la simplicité. C'est ainsi aussi qu'elle nous reçoit dans son atelier à Villevenard. Le village lui-même n'est pas anodin. Il est un haut-lieu (comme l'ensemble de la région des Marais de Saint-Gond) du néolithique. À ce titre, sous l'impulsion de Maryse Mahmoudian-Renard, il a été dernièrement (27 novembre 2015) le siège d'une conférence sur ce thème animé par Rémi Martineau chargé de recherche au CNRS qui effectue avec son équipe et Jean-Jacques Charpy des fouilles sur un site à Courjeonnet. Villevenard appartient également à l'histoire du moyen âge dont témoigne principalement son église avec son clocher original et son mobilier intéressant (tableaux et fresques murales). Mais ce qui motive Claude Jacquesson, dans ce cadre, tient à la nature, aux animaux, aux paysages bruts et aux coteaux viticoles.

Le premier niveau de la maison constitue l'espace de travail et de réception. Il est vaste avec un équipement réduit au strict minimum, rangé méticuleusement. C'est une nécessité pour l'artiste qui estime que le désordre est envahissant et dérangeant. Ainsi il convient de maintenir son propre environnement, de construire un agencement qui mette en confort et qui favorise la créativité, préalable au commencement d'un travail. Quelques toiles décorent les murs. Elles sont peu nombreuses et ce sont les plus récentes : « ces petites nouvelles arrivent sur les murs car on ressent le besoin de les regarder encore... de voir si elles plaisent... ». Une salle d'exposition est aménagée au second niveau. Le troisième sert de stockage. (doc.6)



doc.6 À l'Atelier

Pour Claude Jacquesson, la peinture impose des images. Si elle revendique toutefois cet aspect de son art, elle tente de s'en échapper un peu par l'écriture. Dans « Les flâneries de Claude Jacquesson », rubrique de la revue trimestrielle du Salon Orange, on entre dans le monde très personnel des réflexions de l'auteure. Dans la livraison du printemps 2013 elle tient une permanence d'exposition et commence un dialogue silencieux à travers le regard de trois personnages fixés sur la toile. Évasion ! Évasion encore à la saison suivante : « ... au moment où s'égrènent les chiffres, incorrigible rêveuse, je décide de profiter du paysage [peinture d'une fenêtre ouverte donnant sur un jardin]... J'oublie très vite que l'image est sous verre ; le vent tiède d'un matin d'été fait onduler le tulle des rideaux. On entend presque le frémissement des feuilles, le bourdonnement d'une abeille, un petit bruit d'assiettes qui s'entrechoquent, des pas sur les tomates en bas, dans la cuisine. La brise fait entrer une odeur de géranium, d'herbe coupée, de bougie éteinte, avec une note acide et sucrée de tarte à la rhubarbe... ».

Dans le « Labyrinthe de la vie » [œuvre de Geneviève Villain], où « mots et images s'entremêlent, entre expression picturale et écriture » (édition d'automne 2013, page 11), Claude Jacquesson nous invite à comprendre que la couleur n'est pas tout à fait assumée sans le mot ; que le verbe et la trace sont complémentaires.

C'est ainsi qu'en correspondance toujours (ou en dialectique, si l'on veut), elle appréhende ses sujets. Je crois que les plus aptes à figurer sur son chevalet sont ceux à travers lesquels sa pensée se met en mouvement. On trouvera en conséquence, des souvenirs des grands territoires et en premier lieu du Québec (expositions à Châlons en avril 2014, à Sézanne au dernier trimestre 2015 par exemple). Les grands espaces fournissent une impression de liberté.

Des images de voyages donc, fruits d'un besoin de découvrir le monde ; de le sentir et de l'entendre car les pays « portent des odeurs et des bruits différents... jusqu'aux mots locaux qui chantent autrement ». D'où ces sorties au Canada, à Cuba, à la Guadeloupe, à la Réunion, aux Antilles... À la quête d'« autres planètes ». Mais ce n'est pas tant l'éloignement qui procure des sensations. Si le ciel d'Irlande est fascinant, la mer et la montagne de France n'en dispensent pas moins d'inspiration ; tout comme les Vosges qui exhalent à leur manière une atmosphère particulièrement propice à la création.

C'est l'inspiration du moment qui confère au sujet son devenir pictural. Et cette inspiration provient de l'objet qui se trouve à un moment fatidique sous les yeux de l'artiste. Ce peut être aussi l'esprit qui vagabonde ; l'atmosphère suggérée par l'objet porte la peintre à l'évasion. Très souvent les images

s'imposent sous la domination de ces deux modes. (docs.7 et 8)

L'imagination extrême ne trouve pas sa place dans la panoplie artistique de Claude Jacquesson. Elle se définit plutôt à travers l'« hyper-

réalisme ». Elle ne donne pas trop dans l'abstraction. Ses toiles le prouvent amplement. Par exemple, en 2011, le travail sur le petit patrimoine, choisi par Claude Jacquesson, a été précédé d'une étude documentaire.



doc.7 «Hermès»



doc.8 «Rencontre»



doc.9 *Un moment d'inspiration*

C'est ainsi qu'on découvrira les teintes réelles des choses; que des couleurs virtuelles n'appartiennent pas à ses techniques. Cette couleur, en fait, n'a pas été à l'origine une évidence. Car elle ne trône sur la palette que depuis une douzaine d'années et n'y figure, avoue l'artiste, qu'en tant qu'elle rappelle le dessin. Il s'ensuit que Claude Jacquesson se dit plutôt dessinatrice que peintre. Elle utilise le pastel à l'huile; en dessinant, gratant (pour obtenir des effets graphiques), ou la peinture acrylique en procédant par couches de couleurs et souligné par des lignes. (doc.9)

Claude Jacquesson expose volontiers. J'ai indiqué plus haut que je l'avais rencontrée à Montmort le 18 septembre 2011. Ce jour-là j'ai dû patienter pour obtenir une première interview; je ne voulais pas m'immiscer dans une conversation qui a finalement abouti à la vente d'une œuvre. Une vigneronne des environs avait reconnu une scène de vendanges sur sa parcelle, au bout de laquelle gisait un de ces fameux baquets rouges. Il faut souligner que l'artiste se plaît à dire qu'elle « parcourt les chemins de Champagne » (Union, 20 avril 2008, page 7).

En 2013, à la Forestière, nous avons pu admirer toute une panoplie d'animaux originaux du type

dindon, lézard, chameau (doc.3). J'ai eu le plaisir alors de lier amitié avec une responsable de l'exposition, que j'ai présentée dans la revue Du Pays Sézannais de 2015: « Danielle Perret... transposition de la nature vers la toile par le marouflage et la monotypie ».

La prestigieuse salle Clémangis à Châlons était en avril 2014 l'écrin dans lequel les œuvres de Claude Jacquesson ont été mises en honneur. La peintre a reçu les félicitations de Benoist Apparu et de Bruno Bourg-Broc, et a dû se soumettre à un discours que nous avons applaudi avec bonheur. Prenait place à mes côtés Bernadette Grandjean, peintre de Fère-Champenoise qui en fin de

compte, par excès de modestie, ne souhaite pas que la revue *Du Pays Sézannais* évoque son travail. Dans la grande salle du prieuré de Vinetz, encore à Châlons, le 5 mars 2016, lors du vernissage de la Biennale internationale organisée par « Art Vivant », Claude Jacquesson se tenait près de moi lors du discours de Geneviève Villain qui suggérait en termes admiratifs, charmants et poétiques une des œuvres qu'elle avait repérée. En ces termes, j'avais cru reconnaître l'une de Claude Jacquesson à qui à l'oreille je confiais ma supposition. Claude Jacquesson n'osait croire à cette éventualité, au même instant que Geneviève Villain désignait le « Grand crustacé sucré », accroché à l'entrée, tout de suite à gauche. On ne pouvait assurément pas le manquer. Il figure ici sous le titre « Crustacé pascal » (doc.11), titre que m'avait donné Claude Jacquesson au cours de ma visite à Villevenard le 11 octobre 2011. Le recueil d'information distribué à l'occasion de cette remarquable manifestation, à laquelle d'autres peintres sézannais étaient conviés, précisait comment Claude Jacquesson concevait son travail :



doc.10 Vernissage
à la Maison Clémangis

« L'expression de la matière reste le principal sujet de mes recherches, afin de communiquer via la toile, sensations tactiles, émotions ou interrogations ». Mme Geneviève Villain est visible en doc. 10 ; elle porte une veste rouge.

En avril 2016, c'est en compagnie de François C. Julien, de Sézanne, que Claude Jacquesson expose à Villevenard, dans l'église. À droite du panneau qui représente des végétaux (feuilles et branchages), on reconnaît Claude Jacquesson, devisant avec Jacques Médot, membre de l'association « Patrimoine et Nature » de Montmort... une visite agréable et courtoise.

Agréable et courtoise... à l'image de Claude Jacquesson.
(docs.10, 11 et 12)



doc.12 Exposition
à l'église de Villevenard



doc.11 « Crustacé pascal »



Vernissage

par Sophie GROUX

Sophie Groux est sculpteur, céramiste, plasticienne. Elle a exposé ses œuvres à «La Gare», Eternay, à l'Artothèque-Galerie, «Condé au Carré», Condé-en-Brie, à la Grange aux Dîmes de la commanderie des Templiers, Coulommiers, au Marché de l'Art, Château-Thierry et propose des ateliers créatifs à Joiselle.

PRÉSENTATION

Infographiste pendant plusieurs années, la nécessité de délaisser l'ordinateur pour créer de mes propres mains s'imposa au point de vouloir changer totalement de vie. Autodidacte en sculpture en papier, et après une formation de tourneur céramiste, je décide de quitter la banlieue parisienne pour un cadre de vie plus propice à la création dans la campagne marnaise.

J'ai pu ainsi développer mon imaginaire et élargir mes possibilités artistiques en ajoutant davantage d'éléments végétaux à une base de papier établie. Je recycle les matériaux qui m'entourent, concrétisant les émotions dans des silhouettes plutôt animales ou féminines.

Pour moi, nos corps témoignent de nos émotions, la peau vibre des contacts qui s'y impriment, mon travail s'efforce de façonner l'impact de tout ce qui nous traverse. Alors, inspirée par l'ingéniosité artistique africaine, je recycle - détourne - sculpte des matériaux usagés ou naturels pour, dans cette seconde vie, leur insuffler une nouvelle vibration.»

VERNISSAGE

Ce soir c'est la première fois que j'expose en public les « humeurs », des petits carrés représentatifs de mes émotions diverses et variées. Chaque mise en scène, de papier et autres matériaux recyclés, présente un micro-univers unique, dégageant son énergie propre à l'humeur que j'ai voulu matérialiser.

À ma grande surprise elles semblent attirer l'attention, font pencher les corps pour mieux les observer. Elles provoquent sourires, commentaires, et font parfois plonger dans une longue réflexion. Amusée je rôde, je tends l'oreille à l'affût des réactions.

Lorsqu'une personne, happée par une de mes caractérielles curiosités, semble vouloir connaître la coupable de ces réalisations, je m'approche et s'ouvre alors un dialogue riche en partage de sensations.

J'observe que l'objet et le sens de mes créations s'envole vers d'autres imaginations pour ne plus m'appartenir. En interpellant un esprit elles se sont fait écho dans d'autres historiques. C'est finalement pour moi le plus beau des compliments lorsqu'une matérialisation de ma sensibilité parle à l'imaginaire d'un autre qui la fait sienne pour l'emporter vers un nouvel ailleurs.

Visiblement ce visiteur se laisse envahir par l'émotion que lui provoque une « humeur » particulière, puis il décide de l'adopter.

Ce soir le petit miracle se reproduira de nouveau : deux « humeurs » me quitteront pour vivre leur vie.



Humeurs

12,5 x 12,5 cm. Papiers, carton, fils, végétaux, clous, agrafes, poignée, chaînette.
Techniques diverses.



Premier Salon du Livre de Sézanne

par Luc DASSENS

Le dimanche 12 juin de cette année, s'est tenu sous la Halle de Sézanne, le tout premier Salon du Livre.

Organisé par la famille Hémard qui dirige la librairie Majuscule, ce premier rendez-vous des amateurs de littérature a tenu toutes ses promesses. À l'heure du tout numérique et de la dématérialisation à outrance, le livre papier n'a pas dit son dernier mot et c'est tant mieux. Il ne manquait que quelques degrés au thermomètre pour faire de ce superbe salon une journée

parfaite. Mais je pinaille, l'essentiel n'était pas là, mais bien sous la Halle avec pas moins de 69 auteurs présents pour 70 inscrits. La préparation de ce salon a demandé plus de six mois de travail à la famille Hémard, et rien n'avait été laissé au hasard. Café, viennoiseries, plateau repas, les auteurs ont été choyés grâce au dévouement et à un service sans faille de la famille Hémard.

La diversité était de mise, et tous les thèmes ou presque étaient abordés. Le panel était large, allant des romans de terroir en passant par la poésie, le polar, la BD, la littérature jeunesse, l'histoire locale, la chanson et j'en passe.



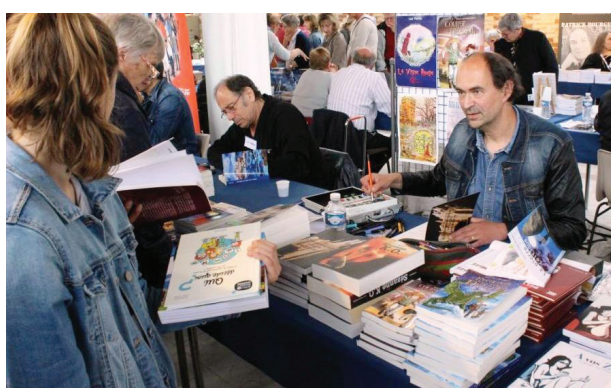
Du Pays Sézannais, photo de groupe des contributeurs



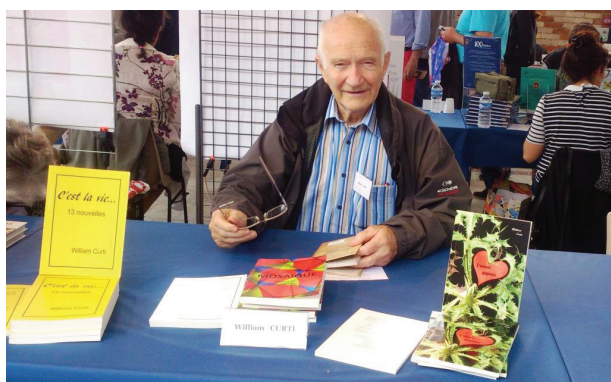
*Edith Piotrowski
et Olga-Charlotte Auber,
poétesses complices!*



Laure Malaprade, fière d'être écrivaine !



Jean-François Maillet en dédicace



William Curti, de Romilly-sur-Seine



Francine et Gilles Hémard, des organisateurs comblés

À tout seigneur tout honneur, avec notre association dignement représentée en la personne de René Guyot et Luc Dassens. Nos fidèles contributeurs au DPS étaient également de la partie comme Jean-François Maillet, Jean-Pierre Beal, Georges Valiadis, Jean-Pierre Pechmalbech, Jacqueline Lesage-Haudry, Chantal Leroy, Philippe Nusbaumer, Maurice Dervin entre autre. Il serait vain et fastidieux de citer tous les auteurs présents, mais parmi «les locaux de l'étape», on notait la présence d'Olga-Charlotte Auber, d'Édith Piotrowski, de Laure Malaprade (qui arborait un superbe tee-shirt), du Salon Orange ou bien encore de Nadine Najman.

Mais des auteurs sans lecteurs, cela ne fait pas un bon salon. Fort heureusement ce ne fut pas le cas loin sans faut, car plus de 800 visiteurs ont arpenté les allées, la plupart repartant avec plusieurs livres sous le bras. Il faut dire que la famille Hémard avait réalisé de gros efforts de communications, aussi bien envers la presse locale que via les réseaux sociaux, devenus incontournables à notre époque... ou quand le numérique se fait l'allié du support papier. Juste retour des choses serais-je tenté d'écrire !

Devant un tel succès, un second salon est envisagé pour une année prochaine, même si une telle organisation demande beaucoup d'énergie, de temps et d'abnégation.

Toute la rédaction du Centre d'Étude du Pays Sézannais souhaite bonne chance à la famille Hémard pour la concrétisation de ce futur projet.



Paulette Simoutre, de Pont-sur-Seine



La rencontre

par Jean-François MAILLET



Denis

Intérieur nuit / Bar du Commerce – Sézanne.

La nuit est tombée depuis longtemps déjà et le bar va fermer. Dans la salle, il n'y a plus que le patron et une vieille dame installée à une table tout au fond près des toilettes, et deux fidèles clients accoudés au comptoir.

Armand, le tavernier, est un grand chevelu à la carrure de catcheur. Âgé d'une soixantaine d'années, il a un visage rond avec un nez imposant et une bonhomie presque toujours constante.

En face de lui, il y a Denis. C'est le portrait craché d'un loubard des années 60, style Renaud. Grand échalas au visage étroit et aux longs cheveux bruns mal coiffés, il porte de vieilles santiags éculées, un jean, une chemise en jean et un perfecto aussi usé que ses chaussures. Mais son regard, malgré les quelques bières qu'il s'est déjà renversées dans le gosier, reste perçant et aiguisé.

À ses côtés, son compagnon de beuverie de toujours, Jojo, un petit malingre au visage neurasthénique et aux cheveux en désordre, affublé d'un long nez ridicule. Son regard reste en permanence dans le vague. Et ce ne sont pas que les effets de l'alcool qui provoquent chez lui un tel état.

La porte s'ouvre.

Armand: Le bar va fermer, inutile de faire un pas de plus!

Denis: Laisse-le entrer, c'est notre créateur. Pour une fois qu'il vient ici! Imagine tout de même qu'il a écrit trois romans qui se passent dans cette salle et il n'y a jamais mis les pieds!

Jean-François Maillet s'avance. Il avoisine les deux mètres de haut, avec quelques rondeurs au niveau des hanches. Les rares cheveux qui acceptent encore de pousser sur sa tête, eh bien il les laisse pousser à leur guise. Il porte à peu près la même tenue que Denis. Et il a sur les lèvres un léger sourire ironique, comme si pour lui la vie n'était qu'un jeu. Il s'assoit entre Jojo et Denis sur un tabouret haut.

Jean-François : Si je n'ai jamais mis les pieds ici, c'est que je ne voulais pas qu'on fasse trop d'analogie entre le bar du roman et le véritable bar, je ne veux pas trop rentrer dans la réalité, je veux me laisser une part d'imagination.

Jojo : Il parle bien ! Normal qu'il soit écrivain !

Denis : Pour nos dialogues, il aurait pu faire un effort et mettre un peu moins de grossièretés. Il a choqué pas mal de dames de Sézanne qui le connaissaient.

Jojo : Putain, c'est vrai, bordel ! Sézanne est une petite ville, il faut que tout le monde puisse lire nos exploits !

Armand : Qu'est-ce que tu bois ?

Jean-François : Un demi ! C'est vrai que je ne mets pas souvent les pieds dans un bar mais c'est un endroit de convivialité, on y sort des conneries comme des vérités indiscutables, et il vaut mieux une bonne conversation débridée autour d'un verre qu'une bagarre pour régler les problèmes.

Denis : Parlons de bagarre ! Dans tes bouquins, je suis un bagarreur invétéré. Pourtant, toi, t'es un instit qui prône la non-violence !

Jean-François, avec un sourire : Étienne, ton cousin, qui est ton partenaire dans mes bouquins, est sérieux : c'est moi. Mais j'ai aussi une part de violence, comme probablement tout le monde. Je ne néglige pas une bonne bagarre au cinéma. Tu sais, je suis un écrivain mais je ne suis pas un intellectuel. Il ne faut pas forcément être un grand intellectuel pour écrire un bouquin. Il faut du vécu ou beaucoup d'imagination, le style après ce n'est qu'une question de travail. Pour votre première aventure, j'avais comme point de départ Étienne et toi et l'assassin, et les liens qui vous unissaient. C'est tout. Un écrivain n'a pas tout son roman dans la tête quand il commence. Un roman, ça se construit comme une maison. Il y a un plan, et après tu bâtis peu à peu, pierre après pierre. L'intrigue

s'ajoute au fur et à mesure, c'est long et les idées viennent au fil de l'écriture, et c'est comme tout, tu travailles et tu avances lentement. Un véritable travail d'artisan.

Denis : Y'a longtemps que tu écris ?

Jean-François : Depuis l'âge de onze, douze ans, je dirais.

Jojo : L'âge où je me suis mis à la bière !

Jean-François : J'aimais beaucoup lire et...

Jojo : Moi j'ai lu un livre dans ma vie... Ça suffit bien !

Jean-François : Jules Verne et la bibliothèque verte ont accompagné toute mon enfance...

Jojo : Tes parents avaient une bibliothèque verte ? Étrange couleur pour une bibliothèque...

Denis, éclatant de rire : Tu vas le laisser parler, toi ?

Jojo, lui lançant un regard méchant : Pour une fois que je rencontre mon créateur, laisse-moi en profiter. Faut bien qu'il voit comment je suis chiant et comment j'emmerde bien ses lecteurs. Et puis, qu'il me fasse boire, je veux bien, ça me fait oublier ma triste condition de personnage de roman aux mains d'un écrivain délirant qui s'amuse à nous torturer. Mais qu'il arrête de me faire vomir ! Ça doit être possible, non ? Il y a bien une touche Efface sur son ordi ?

Denis : Vu ce que tu bois, au bout d'un moment c'est normal que ça déborde. Ressers-lui à boire, Armand, qu'il se taise !

Jean-François : Je me rends compte que vous n'avez pas besoin de moi pour vivre ! Vous vous débrouillez très bien. C'est ça qui est génial pour un écrivain. Tu crées un monde et soudain il s'anime. Tu peux transformer la réalité, tu fais ce que tu veux. Si la vie te fait suer, tu la sublimes au gré de tes neurones !

Denis : Alors, à douze ans, tu écrivais déjà ?

Jean-François : Oui. Un copain, qui était plutôt matheux, m'a donné « Dix petits nègres » d'Agatha Christie, sa prof voulait qu'il le lise. Moi, je l'ai dévoré, ça a été une révélation.

La vieille dame, qui déguste un thé Earl Grey avec des scones, relève la tête.

Jean-François: Je la connais, cette dame.

Armand: C'est une Anglaise! Je les aime pas trop, ces gens qui bouffent pas comme nous.

Jean-François, qui essaie de garder le fil: Quand j'étais jeune, j'ai quand même écrit trente-cinq romans sur des cahiers d'écolier. Des histoires policières, bien sûr, j'ai même créé un détective privé, Edward Billicott. Et puis des romans d'aventures, des nouvelles...

Jojo: T'aurais tout publié, t'aurais gagné un sacré paquet de pognon!

Jean-François: Tout d'abord, je ne les ai jamais relus, ils sont sûrement très mal écrits. Et je n'écris pas pour l'argent, mais pour le plaisir d'écrire!

Jojo: Mon œil!

Jean-François: C'est vrai que quand je me suis remis sérieusement à l'écriture, vers l'âge de trente-cinq ans, je l'ai fait parce que nos finances n'étaient pas florissantes et je me suis dit qu'écrire un bouquin pourrait renflouer les caisses!

Jojo: Pourquoi t'es pas publié chez Braquemart ou...

Denis: Gallimard, espèce d'inculte!

Jean-François: Ils n'ont pas voulu de mes bouquins. Et puis, j'adore bosser avec mes éditeurs actuels, l'édition du bout de la rue et Le Pythagore. Ils sont à l'écoute et ensemble, on fait un vrai travail d'édition, ils me conseillent, relisent mes textes et font tout pour qu'ils soient les plus réussis possibles. Et si mon roman ne marche pas, il ne part pas direct au pilon.

Jojo: T'as jamais eu envie d'être célèbre? De passer à la télé avec Bernard Pivot ou...?

Armand: Il y a bien longtemps que Pivot fait plus de télé. Maintenant, il faut passer à La Grande Librairie, c'est l'émission à la mode si tu veux que ton bouquin soit lu.

Denis: Tu regardes ça, toi?

Armand: Les jeudis soirs où je travaille pas... juste pour m'endormir...

Jojo: Si t'es célèbre, tu peux te faire plein de meufs!

Jean-François: Quand j'étais jeune, oui, j'avais envie d'être connu et de passer à la télé. J'avais pas mal de camarades qui m'embêtaient et je me disais que plus tard je serais célèbre et qu'ils regretteraient amèrement de m'avoir pourri la vie. Et que j'irais les voir pour me moquer d'eux. Prendre ma revanche, quoi. Maintenant, évidemment que ça me ferait plaisir d'être connu mais ce qui l'emporte le plus, c'est le plaisir de l'écriture. Un jour, quelqu'un m'a dit: «Vous êtes connus dans le Pays Sézannais». C'est déjà pas mal, non?

Denis: Je me suis toujours posé une question: pour Fanny, notre tante dans ton premier bouquin «Maxi-frissons au MaxiShop», tu t'es inspiré de quelqu'un que tu connaissais?

Jean-François: Il y a un peu de ma grand-mère dans ce personnage, le côté plats gargantuesques et son inquiétude quand on repartait le soir en voiture. Quand on écrit, on tire beaucoup de choses de soi, des histoires personnelles qui ressortent et comblent les trous de l'imagination. Et un écrivain, s'il écrit, c'est qu'il a aussi besoin de parler de lui. Et puis il faut savoir que les idées viennent en écrivant... Parfois, si vous attendez des idées, vous pouvez toujours attendre, il faut bousculer les choses. C'est en écrivant que l'inspiration arrive...

Jojo: C'est comme quand je commande une bière à Armand. Des fois, si je réclame pas plusieurs fois, je peux toujours attendre.

Denis: Toi, parfois, tu pourrais avoir l'inspiration d'être moins con... mais c'est pas gagné. Excuse-le, Jean-François, il t'a interrompu.

Jean-François: Ce n'est pas grave...

Denis: Pour nous qui le subissons tous les jours, si! Tu aurais quand même pu créer un personnage un peu moins lourd et un peu moins con!

Jean-François: Ma grand-mère a joué un rôle important dans ma manière d'écrire...

Jojo: C'est elle qui t'a appris à écrire?

Denis, pouffant de rire: Qu'il est con ! Jean-Marc Gourio, des Brèves de comptoir, pourrait écrire tout un volume sur lui, ça serait facile, il n'aurait même pas besoin de bouger du Commerce. Il serait juste un peu saoulé...

Armand: Pas seulement par ses paroles, mais aussi par son haleine !

Jean-François: J'essayais de vous parler de ma grand-mère...

Jojo: Moi, ma grand-mère, elle jouait à la belote. Une fois, elle a gagné une poule vivante. Elle l'a donné à mon grand-oncle Bertrand qui...

Denis: TA GUEULE !

Jean-François: Je vous parlais de ma grand-mère. Ma sœur Céline m'a suggéré d'écrire ses mémoires. Ma grand-mère a connu les deux guerres mondiales et elle aimait raconter ses histoires. Pendant quatre jours, chez elle, je l'ai enregistrée sur des cassettes et j'ai passé un an et demi à en faire un bouquin. Je voulais à la fois que ça se lise comme un roman et qu'en même temps on entende sa voix. Ça n'a pas été simple et je me suis bien pris la tête sur certaines phrases. J'avais un peu plus de trente ans et je me suis rendu compte qu'il était très agréable de travailler les mots. Jusqu'à maintenant je n'avais fait qu'écrire en oubliant la forme. Là j'ai compris que le style avait toute son importance et que cela pouvait être un vrai plaisir...

Jojo, se tournant vers Armand: Un demi, patron ! Jean-François, je ne comprends pas comment tu fais pour parler tant et boire si peu. Moi je commence à parler et j'ai tout de suite la gorge sèche...

Denis: Tu n'as jamais connu le syndrome de la page blanche ?

Jean-François: Euh... non. Quand je me mets devant l'ordi, ça vient tout de suite.

Jojo: Ça peut pas être pire que le syndrome du verre vide. J'arrête pas d'en faire des cauchemars la nuit. J'ai toujours peur qu'Armand n'ait pas été réapprovisionné en bière.

Armand: Toi, t'es régulièrement réapprovisionné en connerie, pas de soucis !

Denis: Y'a un truc que je ne comprends pas. Tu bosses comme instit, tu fais partie d'un groupe de chants de marins, tu as ta famille, le salon du livre d'Esternay... Quand est-ce que tu as le temps d'écrire ?

Jean-François: Si tu passais moins de temps au bistrot, peut-être que tu aurais le temps toi aussi ! C'est une question de gestion du temps. J'écris pendant les vacances, le soir, les week-ends. Je suis quelqu'un qui peut ne bosser sur son bouquin qu'un quart d'heure, j'essaie d'optimiser tous les instants. Et puis je regarde peu la télé et je ne vais jamais dans les bars.

Armand, en criant: Erreur ! J'ai discuté y a pas longtemps avec Pat, le patron du café des Sports à Esternay. Il fait maintenant partie des P'tits Marins et vous répétez tous les mercredis soirs chez lui ! Alors tu y vas au moins une fois par semaine !

Jean-François: C'est vrai. Mais pour chanter, pas pour picoler.

Denis: En fait, « Maxi-Frissons au MaxiShop », c'est ton premier vrai roman ?

Jean-François: Après mes trente-cinq romans écrits à la va-vite, j'ai été à la fac et, à cause des études, je n'ai plus eu le temps d'écrire. Un jour, alors que j'arrivais pas loin des quarante ans, j'ai décidé de rédiger sérieusement un roman. J'avais tous les atouts en main : la passion des histoires et un intérêt croissant pour le travail sur les phrases. Sans plan, j'ai commencé à créer une histoire de magie, style Harry Potter, se déroulant entre Paris et Ouessant. J'ai foiré, je me suis égaré dans mon intrigue. Ensuite je suis parti sur une histoire d'enterrement...

Jojo: Pat, ressers-moi un demi ! Il va me faire chialer !

Jean-François, à peu près imperturbable: Je racontais l'histoire d'un mec qui meurt et il n'y a personne à son enterrement, à part le curé et les pompes funèbres. Le bouquin est ensuite la compilation des lettres de tous ceux qui auraient dû se rendre à son enterrement mais qui ne sont pas venus, avec de bonnes ou de mauvaises raisons. Là aussi je me suis trop éparpillé, et j'ai abandonné. Et puis, tout à coup, en février 2007, j'ai décidé de m'y remettre. Le deal, pour y arriver, était : je fais un plan sérieux et, tant que le plan ne tient pas la route, je n'écris pas. Ainsi

a débuté « Maxi-Frissons au MaxiShop » qui, au départ, devait s'appeler « Au p'tit bonheur », mais l'éditrice a voulu changer le titre parce qu'elle trouvait que ça ne faisait pas assez policier.

Denis : C'est là que nous sommes nés. C'est émouvant.

Jean-François : Après il y a eu « Champagne Rouge Garance », inspiré par les fusillés pour l'exemple des Essarts-lès-Sézanne.

Jojo : On picole pas assez dans celui-là. C'est un bouquin historique, c'est trop sérieux. Et je n'ai toujours rien compris à l'histoire !

Jean-François : Je me suis bien rattrapé dans le dernier, « Sézanne KO ». Pour ce troisième opus de vos aventures, je voulais revenir à l'esprit du premier, avec beaucoup de scènes au Commerce, de la déconne et des bagarres...

Denis : Quand on te voit comme ça, on croit que t'es quelqu'un d'hyper sérieux !

Jean-François, souriant : J'aime bien cacher mon jeu !

Denis : Mais entre « Champagne Rouge Garance » et « Sézanne K.O. », tu nous as un peu abandonnés, tu as écrit plein d'autres bouquins...

Jean-François : Je sais.

Jojo : Ça m'a permis de cuver tranquille.

Jean-François : Pour « Champagne Rouge Garance », une fois que j'ai eu fini l'écriture, je l'ai envoyé à une dizaine de connaissances pour qu'ils me donnent leur avis. Mais j'avais le crayon qui me démangeait et je me suis mis à écrire des nouvelles. Je partais faire mon footing et je rentrais avec deux, trois idées. Je les notais rapidement sur un bout de papier et je travaillais la nouvelle ensuite. J'en ai parlé à Étienne M., un copain dessinateur de BD sur Sézanne, je voulais qu'il illustre mes textes. Il en a choisi huit (j'en avais écrit vingt) et il a en plus édité le bouquin. C'est devenu « Brumes sanglantes ». C'est un bel album. Mais il restait douze nouvelles. J'en ai réécrit d'autres et je les ai faites publier chez un autre éditeur. Entre-temps, j'ai participé au salon du polar de Roissy-en-Brie et j'ai rencontré Joseph Ouaknine. Ce barbu qui doit être en famille avec le Père Noël a lancé une

collection de bouquins pour ados. En fait, il a créé les personnages, il a écrit les deux premiers livres, et les auteurs qui le veulent peuvent reprendre son idée de départ et inventer d'autres aventures. Être dans une collection et d'écrire pour les ados m'intéressait particulièrement. Alors je me suis lancé. Ça a donné le titre 8 de la série, « La pierre celtique », qui se passe à Esternay, je fais disparaître des familles qui font du vélo. Et j'ai aussi écrit le numéro 16, « Le vampire de la roche ». Là, ça se passe à Saint-Hippolyte dans le Hauts-Doubs, lieu de vacances où j'ai randonné avec ma femme. Tu vois, Denis, les sources d'inspiration sont multiples.

Jojo : Moi, si je devais écrire, je crois que je trouverais facilement l'inspiration dans l'alcool !

Rires.

Denis : Ces cinq années sans bosser ont été longues pour nous ! Mais le dernier est très bon, j'arrête pas de me battre...

Jojo : Moi de boire...

Armand : Et moi de servir Jojo ! C'est un boulot à plein temps. Surtout qu'il ne paie pas ses consos et qu'il me gonfle avec ses blagues débiles !

Jean-François : Je ne vous ai pas encore parlé de l'aventure de « La course au dragon ».

Jojo : Patron ! Un demi ! Je sens que ça va durer des plombes !

Jean-François : Un dimanche soir, il y a environ quatre ans, j'ai dit à mon fils : « Si tu veux, tu m'inventes une histoire et je m'occupe de toute l'écriture ». Il a cogité et m'a donné un texte de deux pages. Une aventure avec des dragons et deux frères qui doivent se battre pour devenir le dragonnier du royaume. On a retravaillé toutes ses idées et j'ai écrit le bouquin. C'est le livre qui, je pense, m'a demandé le plus de temps, on l'a beaucoup revu avec mon editrice, nous n'étions pas d'accord sur le style...

Denis : Fallait lui foutre un coup de boule !

Jojo : Reprends un demi, ça va calmer tes nerfs !

Jean-François : Le premier tome, « La course au dragon », est sorti il y a deux ans. L'année dernière,

c'était le tome 2 «À la recherche des sombres dragons». Et cette année, on sort la fin de la trilogie, «La bataille des dragons». En fait, il ne devait y avoir que deux tomes, mais le deuxième était trop gros et on l'a coupé en deux. À la fin du trois, j'ai eu du mal à quitter mes personnages, je me suis attaché, nous avons vécu une longue aventure ensemble...

Denis: Je vais être jaloux!

Jean-François: Je vous aime tous. Vous êtes tous une part de moi...

Jojo: Moi je veux bien être ton foie. Vu l'état du mien, ça peut me sauver la vie!

Denis: Comme tu nous aimes, j'espère que tu vas nous faire revenir dans une quatrième aventure...

Jean-François: J'ai des projets, oui, mais tu sais, la plupart n'aboutissent pas. Les écrivains fourmillent d'idées mais il faut plus d'un an pour écrire un bouquin, alors il y a des tas d'élucubrations qui passent à la trappe.

Jojo: Tu veux nous passer à la trappe?

Jean-François: Non, mais quand j'étais jeune, j'écrivais quasiment un livre par mois, alors il fallait que l'inspiration suive. S'est mis en place dans ma tête un mécanisme qui faisait que plein de scénarios me venaient à l'esprit.

Denis: Alors, tu nous emmènes où, la prochaine fois?

Jean-François: À la pêche!

Jojo: À la pêche à la meuf?

Jean-François: Je veux faire un vrai thriller qui se déroule sur une nuit, changer un peu le principe de vos trois premières apparitions. Un serial killer qui tue plein de pêcheurs...

Denis: Je vais me battre?

Jean-François: Pas beaucoup.

Jojo: Je vais boire?

Jean-François: Je ne sais pas encore.

Denis: Alors remballer ton idée, fous-la dans ton slip et pète un coup!

Jean-François, se levant: Heureux de vous avoir revus, les gars.

Denis: Ne nous oublie pas, s'il te plaît! On proposerait bien nos services à un autre écrivain mais je ne suis pas sûr qu'il veuille de nous! Nos dialogues sont vaseux et on n'est que de pauvres types.

Jean-François: C'est pas vrai! Vous êtes des guignols attachants et pas si cons que ça!

Denis: Merci!

Jean-François: Je pense souvent à vous. Vous êtes ma famille de papier. Je tiens à vous même si parfois vous me dépassez un peu... Bon, je pense qu'on m'attend.

Jojo: Tu as un chauffeur?

Jean-François: Si on peut dire... Salut à vous!

Il sort. Denis et Jojo se précipitent à la porte pour voir qui vient le chercher. Un grand dragon vert s'est posé juste entre le Commerce et l'église. On remarque tout de suite ses pupilles d'un rouge volcanique. Ses ailes sont largement ouvertes, sa queue très effilée se termine par un petit crochet aiguë et il a au sommet du crâne une petite houppe de poils garance. Jean-François grimpe sur le dragon et décolle aussitôt.



Jojo, sifflant bruyamment: C'est cool d'être écrivain ! On peut voyager à dos de dragon ! Quoique moi je commencerais par vomir !

Armand: Qu'est-ce que tu racontes ?

Jojo: Jean-François est reparti à dos de dragon !

Denis, le fixant avec stupéfaction: Oulah ! Faut vraiment que t'arrêtes de boire !

Jojo: Mais tu l'as vu comme moi !

Denis: Je vois en ce moment un mec qui file un mauvais coton. Je serais toi, je ralentirais ma conso de demi... et j'arrêteraient carrément le whisky !

Jojo: Mais tu l'as vu !

Jojo retourne au comptoir.

Jojo: Ou alors j'ai pas bu assez. J'ai des hallucinations parce que je suis en manque d'alcool. Allez, patron, un demi !

Armand et Denis explosent de rire.

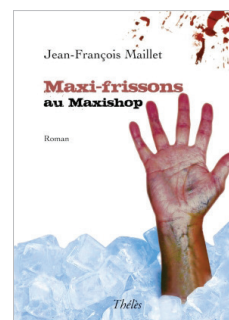
Denis: Le jour où Jean-François t'a créé, il devait grave manquer d'inspiration. À sa place, je serais resté couché !!!

BIBLIOGRAPHIE

Maxi-Frissons au MaxiShop

Éditions Thélès, 2008.

Étienne et Denis sont deux cousins. Le premier est étudiant en archéologie et le deuxième un dragueur invétéré, alcoolique et bagarreur. Ils enquêtent sur de mystérieuses disparitions qui se produisent à la sortie d'un grand supermarché de Sézanne. Ces disparus ont tous un point commun : ils sont très heureux de vivre et viennent d'apprendre une bonne nouvelle... L'enquête va s'avérer compliquée et, de fausses pistes en culs-de-sac, les deux détectives vont tenter de comprendre ce qui passe autour de ce supermarché...



Champagne Rouge Garance

Éditions Pythagore, 2010.

Dans la cave de la maison qu'ils viennent d'acheter, Denis découvre une mystérieuse inscription gravée dans la craie : « On ne veut pas mourir ». Étienne s'interroge et découvre en se rendant aux archives militaires à Vincennes que sept soldats ont été injustement tués en 1914, au tout début de la guerre. Pendant ce temps-là, à Sézanne, trois notables sont assassinés avec une vieille baïonnette datant de la première guerre mondiale. Les deux cousins vont devoir faire le lien entre le passé et présent.



Brumes sanglantes

Éditions Objectif Mars, 2011.

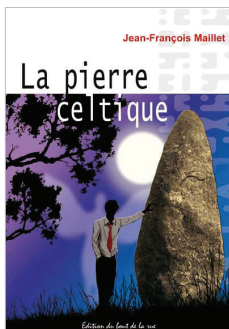
Huit nouvelles illustrées par le bédeiste Étienne M. Des univers différents, de la première guerre mondiale aux pirates en passant par une maison hantée dans le village de Cramant. Et un auteur qui voit ses personnages surgir de son roman...



La pierre celtique

Éditions du bout de la rue, 2011.

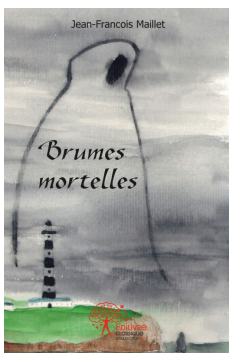
À trois jours d'intervalle, deux familles disparaissent en faisant du vélo dans le village d'Esternay. Guillaume, un détective qui héberge en lui un ange, va mener l'enquête avec son vieil ami Étienne, aidé par un joyeux irlandais. Il est vite intrigué par une mystérieuse pierre celtique où, paraît-il, est enterré un chef celte avec tout son trésor...



Brumes mortelles

Éditions Edilivre, 2012.

23 nouvelles, des histoires de vampires et de fantômes en passant par des histoires plus intimistes.



Le vampire de la roche

Éditions du bout de la rue, 2012.

Guillaume, le détective aidé dans ses enquêtes par l'ange Mikajoh, part en vacances à Saint-Hippolyte dans le Doubs. Là-bas, les combles d'un ancien couvent accueillent cinq cents chauves-souris. Mais quand le charcutier du village meurt vidé de son sang, la population commence à s'inquiéter et Guillaume doit interrompre ses vacances pour mener l'enquête...



La course au dragon

Éditions du bout de la rue, octobre 2014.

Dans le royaume de Valtras, il n'y a plus de dragonnier pour surveiller les frontières. La charge est pour le deuxième fils du roi mais ils sont deux, deux jumeaux. Dalthan et Halquin vont devoir participer à la course au dragon pour se départager : le premier arrivé à la montagne aux dragons deviendra dragonnier. Dalthan est un guerrier aguerri prêt à tous les exploits alors que son frère reste le nez plongé dans les livres de la vieille bibliothèque du palais. Les embûches vont être nom-



breuses : attaques de barbares, gobelins déchaînés, mages machiavéliques, forêts denses pleines de pièges, fleuves tumultueux, sirènes fatales... Qui sera le nouveau dragonnier ?

À la recherche des sombres dragons

Éditions du bout de la rue, août 2015.

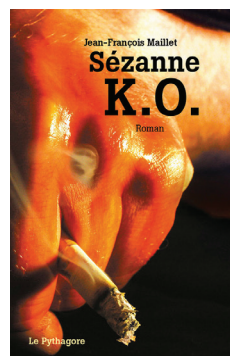
Orrondir, le frère aîné de Dalthan et d'Halquin, prend le pouvoir à Valtras, aidé par le barbare Scur. Pour les deux jumeaux, il est hors de question qu'un barbare occupe le trône. Montés sur le dragon d'Halquin, Volk, ils quittent la montagne des dragons avec Allaghar, leur frère cadet. Lors d'une terrible tempête de neige, ils sont obligés d'atterrir dans le territoire des gobelins et Volk est blessé. Il faiblit et Allaghar est fort inquiet. Un seul remède peut le guérir : de la bave de dragon. Dalthan accepte d'aller en chercher, au prix de nouvelles aventures héroïques...



Sézanne K.O.

Éditions Le Pythagore, septembre 2015.

Toujours passionné par la bagarre, Denis décide d'organiser un combat illégal dans les caves du Commerce. Un jeune banlieusard relève le défi. Lors de ce combat mémorable, Denis subit une cuisante défaite et doit faire un détour par les urgences. Son adversaire loge au Commerce. Le lendemain, Armand, le patron du bar, le découvre assassiné, la figure ravagée par des coups de poing. Denis est tout de suite accusé du meurtre. Et son cousin Étienne n'est pas même là pour le sortir de prison car il coule des jours heureux en croisière dans le Grand Nord ! Son voyage lui laisse du temps pour la lecture et il découvre dans un livre d'enquêtes qu'il y a quarante ans, un homme a disparu en allant acheter des cigarettes. Et il habitait juste à côté de son village. Désormais il n'a plus qu'une seule pensée : tenter de résoudre à tout prix cette vieille affaire !



site internet de l'auteur :
www.maxi-frissons.fr



Quand la poésie s'emmêle

par *Élisabeth DEMEUEVE*

Georges Valiadis vit dans le pittoresque village d'Allemant. Ayant dépassé les 80 ans il se définit comme « Un octo qui génère » !... Et c'est vrai qu'il génère beaucoup, voire, qu'il régénère la poésie ! Il

n'y a qu'à se pencher sur la liste des prix reçus ces dernières années pour se rendre compte de l'activité artistique du poète. Cela cogite dur et bien pour ne pas dire beau au niveau des méninges du lauréat. Pas moins de cinq prix en 2011 et trois en 2012 ! Quand on connaît le nombre des participants et la rigueur des jurys on ne peut que saluer bien bas... Chapeau l'Artiste !

En 2014 il publie un ouvrage intitulé « Format 14/18 » qui non seulement possède exactement ce format là mais vient à point pour commémorer la Grande Guerre. La préface et la postface sont de Nathalie Zélanti professeure de Français au lycée de Sézanne. Seize poèmes ou textes sont magnifiquement illustrés par une plasticienne locale ; Claudine Messonnier.

Il y résonne (à défaut de raisonner pour les protagonistes de l'époque) à la fois le clairon et les chants de la Madelon puisque l'auteur choisit toujours les chants aux pleurs. Très original dans sa façon de voir les choses, il n'hésite pas à faire parler la musette du soldat à défaut de son propriétaire... et elle en a des choses à dire ou à boire car



Elisabeth Demeuve et Georges Valiadis

notre ami le poète préfère le canon de rouge au canon des bleus horizon ou des verts-de-gris (ont-ils seulement le temps de goûter un verre de Gris... de Toul?).

Parce qu'il ne faut jamais oublier les ravages de la guerre quand les trous d'obus peuvent enterrer morts ou vifs et que le tac tac tac des mitrailles peut provoquer trous de mémoire à foison.

Georges Valiadis n'oublie pas d'inviter à sa table d'écriture le grand Victor Hugo et son Hymne célébrant la France éternelle...

Georges Valiadis a fait paraître ensuite aux éditions Édilivre deux fascicules intitulés : « Quand la poésie s'emmêle », livre 1 puis livre 2.

Les deux ouvrages sont différents dans les thèmes abordés mais semblables dans le style si caractéristique de notre poète local.

Ainsi le premier ouvrage nous remet en mémoire la catastrophe aérienne de la Malaysia Airlines en mars 2015 et l'auteur s'interroge, comme beaucoup d'entre nous, sur la destinée des 239 passagers disparus, volatilisés en plein vol... Georges Valiadis aime les discussions; tout l'interpelle et tout est sujet à controverse, jeux de mots poétiques (peaux et tiques!), pathétiques (pas tes tics!). Le ton est audiarde à souhait et si l'on n'y prête garde tout peut paraître fouillis... C'est que l'homme s'y connaît en périphrases et litotes en tout genre et si au premier abord tout semble décousu, à la relecture, voire à la re-relecture, l'ensemble apparaît cousu main.

Quant au livre 2, il met en scène un drôle de diabolin en herbe sujet à un examen de passage lors de la Grande Guerre. Son but : embusqué dans les décombres d'une ferme où se réfugient des soldats, il doit y mettre le feu afin que les artilleurs ennemis ainsi

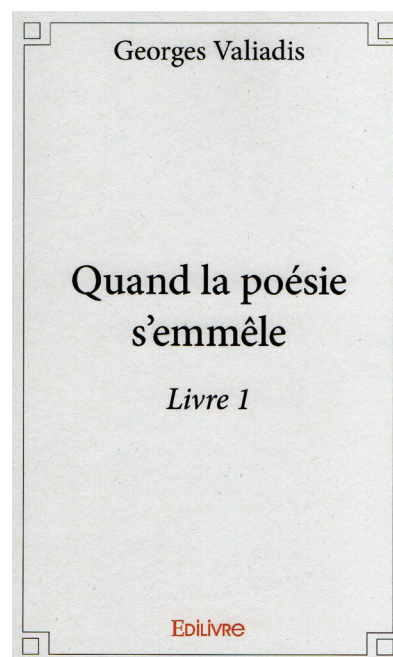
alertés viennent les exterminer... à moins que...

Les écrits de Georges Valiadis portent le poids de l'Histoire avec un grand H bien qu'il dirait plutôt avec une grande Hache. Enfant rémois vivant au cœur des bombardements lors de la seconde guerre mondiale, et éternel voyageur d'un « tryptique départemental : la Marne, les Ardennes et la Meuse [qui] appartiennent à la Der des ders », on ressent le besoin vital du recours à la poésie pour ne pas sombrer, mais pour, bien au contraire, faire inlassablement rejaillir l'élan amoureux et l'esprit heureux. Si l'humour est souvent noir, c'est qu'il n'est pas dupe des horreurs passées, présentes et futures. Tout l'art de sa poésie tient dans l'équilibre entre une délicatesse au service d'un style unique et d'un esprit rieur explorateur de nos failles.

Renouvelant sans cesse son désir de partage n'a-t-il pas eu l'idée fort ingénieuse de laisser voir ses poèmes dans la vitrine d'une échoppe attendant d'être louée... sans doute pour louer l'étal de ses vers... « Si tu ne viens pas à la poésie, la poésie viendra à toi ! » dit-il malicieusement !

De la même façon le poète a salué à sa manière le premier Salon du Livre en juin 2016 en offrant à tous les participants, et à bien d'autres, un fascicule plein de ses élucubrations à méditer (voire à méditer dixit l'auteur).

Marcheur inlassable et poète inclassable, Georges Valiadis est une figure de notre paysage sézannais. Le voir déambuler dans nos rues, nos villages, nez en l'air et sifflotant sans cesse, nous laisse toujours imaginer qu'il cherche dans chaque regard ou chaque vol d'oiseau l'inspiration pour de nouveaux poèmes, de nouveaux jeux de mots...



*Quand la poésie s'emmêle
de Georges Valiadis
Édilivre, 2016*



Autopsie d'une sexagénaire (ou plus si affinité!)

par Bernadette VITOUX

*Badi Badou
Qu'avez-vous ?
J'ai mal partout !
(Pensez aussi moralement :
Les bleus à l'âme sont déprimants).
Pas étonnant me direz-vous !
60 mugets ! C'est tout ! C'est vous !*

*Alors osons !
La bête analysons.
D'abord la tête jusqu'au menton,
Puis jusqu'au tronc nous descendrons,
Enfin des hanches jusqu'aux petons.
Car depuis longtemps j'ai dit NON
Au psyché qui, jusqu'aux talons,
En cinq minutes, sonnait le gong,
Ne vous laisse aucune illusion.*

*Miroir ! Mon beau miroir !
Vous le flattez mais vain espoir :
Le visage que vous recevez
En pleine figure, sourcils froncés,
Est-ce bien le vôtre. Consternée ?
Souriez si vous le pouvez !
Mais les rides, perfides ennemies,
En profitent en terrain conquis ;
Et du front jusqu'au bas menton
Ne voyez que sillons profonds.*

*Mais en dedans ? Qu'en pensez-vous ?
Ma foi, le cerveau n'est pas mou !
C'est vrai, malgré quelques absences,
De noms, de lieux, de circonstances,
Je vous en remercie vraiment !
Plus positif est ce bilan.
Et les douleurs, sont-elles taboues ?
J'y viens, j'y viens pas tout d'un coup !
Juste le temps de digérer
Mon face à face à ces années.
Et maintenant, allons !
Passons au tronc
Comme celui des arbres vieux
Parfois penché toujours nouveaux.
Et « peau d'orange » n'est-ce pas mieux ?
Ce fruit est tellement délicieux !
Car « peau de pêche » Ô ! désespoir !
Est banni de notre jargon.*

*Vous avez dit douleurs ?
Qui rime avec horreur !
Le mot est excessif.
Quel qualificatif,
Octogénaire en pousse
Joindre au petit Larousse !
Fâcheux conviendrait bien
Me rétorquent certains.
Mais j'en reviens aux maux*

*Des hanches et du dos.
Les Paresseux, ces mammifères,
N'ont pas de «MOTS...» articulaires!
Et par des gestes mesurés
Assurent leur sérénité.
Rhumatisme ou bien arthrose!
Mais non, c'est de la psychose.*

*Levez les bras, mais point trop haut.
Baissez le buste, point trop bas.
Tournez la nuque, s'il le faut
Tout en lenteur faites cela.
Et là, indicible bonheur,
Radiés les «aïe» hurlants du cœur,
Vaincus, et cédant la place
Au repos de votre carcasse.*

*Enfin hélas! Trois fois hélas!
Quant à la partie la plus basse
De mon individu: affreux!
Quel est cet aspect onduleux:
Celui des vagues, justes ridées
Par un doux souffle d'alizé.
Ce n'est pas déjà la tempête:
Ce sont les prémices, elle nous guette.
Tâtons les genoux maintenant.
Oui! ils se plient, si de nos mains,
Agrippant cuisses, l'air serein,*

*Nous relevons plutôt mal an,
Notre «body», l'air triomphant.*

*Restent les pieds, nous l'avons dit.
Eux riment avec orthopédie.
Ils ont un «look» bien à eux,
L'un est en bosses, l'autre est en creux.
Mais pour acheter vos chaussures
Le «bât» vous blesse, non la pointure.
Constat d'une triste infamie,
Et là vraiment j'en ai fini.
C'est beau: à l'aube de la vie,
Nos doubles ne sont qu'harmonie:
Bons pieds, bon œil, bonnes oreilles,
Tous égaux, de la même treille.
Mais un jour et nombre d'années,
Le conflit creuse le fossé.
L'un se défend, l'autre se plaint,
Vouloir les concilier est vain.
Jouons une note plus gaie,
Buons le vin du meilleur chai,
Croyons que dans quelques années
Ces messieurs de la faculté
Pour nous, les «anciens combattants»
Sauront cicatriser le temps.*



Margaux de Montmirail

par Luc DASSENS

Margaux de Montmirail est bien évidemment un roman, mais c'est aussi et surtout un formidable travail de généalogie.

Selon un récent sondage, 87% des français trouvent la généalogie intéressante, et près d'une famille sur deux a déjà effectué des recherches dans ce domaine.

Quête de sens et devoir de mémoire ont sans doute été les moteurs qui ont poussé Danièle Bizet-Billaudeau à remonter le temps. Son livre de plus de 300 pages est l'aboutissement de trois années d'écriture. Elle y raconte la vie assez incroyable de Margaux de Montmirail, une enfant créole née à la fin du XVIII^e siècle dans l'île de Saint-Domingue, aujourd'hui devenue Haïti.

Le roman commence en 1826 à Montmirail. Une caisse volumineuse est expédiée à Margaux. Elle contient des lettres, une bague et une selle. Dans ces lettres, c'est le passé de Margaux qui va ressurgir, par bribes, sous la lecture attentionnée de sa fille Léopoldine : « Je lisais, elle écoutait. Nous commentions, à tour de rôle, quand l'occasion se présentait. La méthode fonctionnait. Ce cadeau inattendu permettait à ma mère de se réapproprier son histoire. Mais je le voyais bien, l'évocation du passé ravivait ses blessures et la faisait souffrir ».

Toutes les lettres lues, Léopoldine reste sur sa faim, et aimerait en connaître encore plus sur l'histoire de sa mère. Elle va la pousser à écrire : « Après souper, elle se mettait à l'ouvrage. Parfois, elle travaillait très avant dans la nuit. Quand elle était à court d'idée,

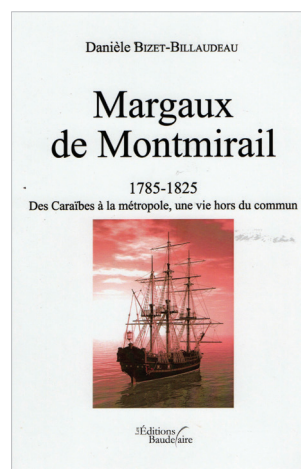
elle posait son coude sur la table [...] tandis que son regard allait du fauteuil à la selle où il se posait quelquefois. Ce rituel immuable précédait toujours une nouvelle phase d'écriture. Elle avait procédé ainsi pendant deux mois ».

C'est donc sous la plume de Margaux que le lecteur va poursuivre l'aventure sans temps mort. Et quelle aventure, ou devrais-je écrire « quelles aventures » !

La Révolution française, puis départ pour Londres, suivra l'Écosse, puis son mariage, la naissance de Léopoldine... la liste des péripéties de Margaux est longue et captivante et se lit d'une traite.

Les dernières pages du livre sont richement documentées et contiennent outre des repères historiques, les tableaux généalogiques des ascendances.

Ce premier roman est une réussite et un dépaysement garanti.



Danièle Bizet-Billaudeau
MARGAUX DE MONTMIRAIL
1785-1825
des Caraïbes à la métropole,
une vie hors du commun
Les Éditions Baudelaire
2015

réinventer l'industrie

par Luc DASSENS

Si le nom de Joseph Puzo vous est vaguement familier, sans doute celui de la société Axon' Cable vous interpelle t-il un peu plus.

Ce groupe est faut-il le rappeler, l'un des employeurs les plus importants du sud ouest marnais avec pas loin de 850 personnes travaillant sur 3 sites de production.

Élisabeth Bourguinat, l'auteure de ce livre, est docteur ès lettres, rédactrice indépendante et travaille régulièrement pour l'école de Paris de management et la fabrique de l'industrie. Assistant à une conférence de Joseph Puzo à l'école de Paris du management, l'idée lui est venue de raconter le parcours hors norme de ce patron de PMI, mais surtout de la manière dont il a développé son entreprise Axon' Cable.

Divisé en 7 chapitres, ce livre fait suite à une série d'entretiens que Joseph Puzo et son épouse ont accordés à Élisabeth Bourguinat.

Né en Italie en 1947, Joseph Puzo arrive en France en 1953. D'abord refusé à l'école privée de Mirecourt parce qu'il ne parle pas français, il y est finalement admis et terminera 1^{er} de la classe à la fin de l'année scolaire !

Après de brillantes études, il travaillera chez Oméga et IBM, puis s'installera comme directeur de la société Habia à Montmirail, une petite entreprise locale qui fabrique des câbles en téflon. Malgré un bras de fer de plusieurs mois, Joseph Puzo parvient à racheter la société en 1985 grâce à un nouveau dispositif baptisé RES (Rachat de l'Entreprise par les Salariés). La société change de nom et devient Axon', mot volontairement simple et facilement prononçable dans toutes les langues.

S'ensuivra une période d'euphorie économique, mais la concurrence devient rude dans le secteur du câble. Joseph Puzo comprend assez vite que s'il ne veut pas disparaître, il doit absolument se démarquer pour

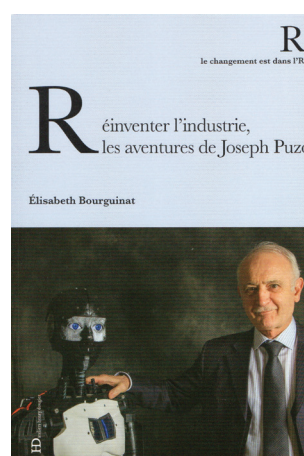
sortir du lot. Plutôt que de s'engager dans une course aux prix toujours plus bas, il décide d'orienter son entreprise vers une montée en gamme en créant des produits sophistiqués et innovants.

Afin de se donner toutes les chances de réussites, il crée un service de Recherches et Développement, initiative assez rare à l'époque.

Toujours à l'affut des nouvelles tendances du marché, Axon' Cable va diversifier son offre, et ses recherches aboutiront notamment au câblage d'Ariane 5, des Airbus A350, ou encore des satellites européens.

Au fil des chapitres, Élisabeth Bourguinat nous entraîne dans cette aventure industrielle sans jamais prendre parti ni émettre un avis personnel, ce n'est d'ailleurs pas le but recherché dans cet ouvrage.

Si tout est loin d'être parfait dans le milieu industriel, le cheminement d'Axon' Cable démontre qu'il est possible pour une petite entreprise française de se frayer un chemin parmi les plus grands et de rayonner internationalement.



Élisabeth Bourguinat
**RÉINVENTER L'INDUSTRIE,
LES AVENTURES DE JOSEPH PUZO**

Édition HD ateliers Henri Dougier
2015

le prix de l'interdit

par Luc DASSENS

Née à Troyes et vivant à Romilly sur Seine, Édith Piotrowski n'est pas une inconnue pour les fidèles lecteurs de notre revue. En effet, dans le n°11, Annie Bourlon avait rédigé une note de lecture sur un recueil de poèmes intitulé «l'Encre Rouge».

Elle «ose» comme elle le dit elle-même avec beaucoup de pudeur, publier ses premiers poèmes en 2007 dans «Mémoire de lune». Ils vont recevoir un très bon accueil, et deux ans plus tard seront publiés «l'Encre Rouge» et «Couleurs Champagne».

C'est donc après des années d'écriture de poésies qu'Édith Piotrowski s'est lancée dans le roman avec «Le prix de l'interdit».

À la fois autobiographique et imaginaire, il traite d'un sujet qui fut longtemps tabou et sévèrement réprimé : l'avortement. Chez nous, il faudra attendre 1975 avec l'adoption de la loi Veil sur l'IVG. L'exemple le plus frappant de la bêtise des hommes est celui de Marie-Louise Giraud qui fut guillotinée «pour l'exemple» le 30 juillet 1943, Pétain ne lui ayant pas accordé la grâce présidentielle. Elle avait pratiqué 27 avortements illégaux.

Mais revenons à notre roman dont l'histoire se déroule en 1969 en Tunisie. Catherine, fraîchement débarquée, fait la rencontre d'Astrid, arrivée elle une semaine plus tôt.

Astrid est enceinte, ayant subi une agression en France, et sur les conseils de son médecin, elle a rendez-vous avec un médecin tunisien pratiquant l'IVG. Même si cette pratique est légale dans ce pays, rien n'est simple en Tunisie car l'homme y est roi, et la loi musulmane toute puissante. Édith Piotrowski nous fait voyager dans ce beau pays, plutôt accueillant, mais où malheureusement la place de la femme n'est guère enviable, soumise entre coutumes d'un autre âge et asservissement quotidien à la religion.

Page 149, Édith Piotrowski écrit : «Ce matin, j'ai mis mon jean coupé aux genoux avec un chemisier et mes clarks. Je m'avance dans la rue qui m'amène au Casino. Des femmes sont là. Elles tournent la tête vers moi et commencent à me huer de leurs cris. Je baisse la tête et reçois une pierre, puis deux, puis trois, puis une pluie de pierres s'abat sur moi [...] Je suis considérée comme une prostituée. Mon mode de vie diffère avec celui des femmes d'ici [...] Encore une fois je constate la cruauté sans limite de la foule poussée au meurtre, sans limite, sans réflexion, mauvaise, bestiale...»

Puissant et poignant, ce livre pose une fois de plus la question de la place accordée aux femmes dans notre société. Le chemin est encore long pour une égalité parfaite entre les sexes. Si de notables évolutions voient le jour dans quelques pays, certains acquis sont remis en cause dans d'autres où le conservatisme et l'obscurantisme font un retour inquiétant sur le devant de la scène. Mais il faut garder espoir et surtout ne rien céder, ne rien lâcher, c'est sans aucun doute le message qu'a voulu nous transmettre Édith Piotrowski.



Édith Piotrowski
LE PRIX DE L'INTERDIT
Hesama-Édition
2015



Olympe de Gouges

par Jean-Pierre PECHMALBEC

Le Panthéon.

Inscrit à son fronton : « Aux grands Hommes la patrie reconnaissante ». Mais peu de femmes puisque sur les soixante-quinze personnalités qui reposent dans cette ultime demeure, on n'en comptait que deux jusqu'à cette année 2015 : Marie Curie et Sophie Berthelot, femme du chimiste Marcellin Berthelot, en hommage à sa « vertu conjugale ».

Oubli incompréhensible, injustice qu'il fallait réparer. Féminisme et parité exigent, même parmi les morts.

La question fut donc posée, il y a quelque temps, de savoir quelles femmes pouvaient être « panthéonisées ». Compte tenu de l'importance qui fut la leur dans différents domaines – résistance, littérature, musique... – des noms furent proposés. Tous étaient connus. Excepté un, qui l'était beaucoup moins, avancé par des groupements féministes : Olympe de Gouges, dont elles faisaient la pionnière de leur mouvement. Ce nom, je l'avais déjà entendu, il me disait quelque chose, sans plus.

C'est en visitant le musée Carnavalet, à Paris, que je tombai sur un portrait présumé de Marie-Olympe de Gouges, d'un auteur anonyme, réalisé en 1784. À la petite librairie du même musée, je retrouvai le portrait de cette femme, fort différent du premier, sur la couverture d'un livre écrit par Olivier Blanc. Son titre : OLYMPE DE GOUGES – Des droits de la femme à la guillotine.

Par curiosité, je l'achetai.

Auteur de nombreux ouvrages sur le XVIII^e siècle, et notamment sur la Révolution française, Olivier Blanc a entrepris de faire renaître une figure de cette

époque, tombée depuis, comme bien d'autres, dans un oubli presque total : Olympe de Gouges, de son vrai nom Marie Gouze, femme de lettres.

En forçant un peu le trait, en insistant sur les moments forts de la vie de cette femme, l'auteur aurait pu écrire un roman. Il en avait la matière : sa vie amoureuse – veuve à vingt ans elle eut quelques « protecteurs » et le libertinage, à l'époque, est de mise –, le milieu dans lequel elle évolue, sa fougue, ses passions, ses engagements politiques... Et sa mort sur la guillotine.

Mais il a choisi d'écrire une biographie, genre qui lui permet de nous donner un portrait plus fouillé de son héroïne, d'en montrer les faiblesses, les contradictions, les emportements, les passions. Pour cela, il s'appuie sur une documentation abondante et éclectique : archives nationales, archives de Montauban où elle est née, témoignages de contemporains, fonds privés, lettres, rapports... Sans omettre, bien sûr, les nombreuses références à ses écrits mêmes, dont il cite quelques extraits.

Même si on le sent un peu partisan, et il est vrai que cette femme est attachante, Olivier Blanc agit en historien, bridant son imagination et s'effaçant devant la réalité des faits et de l'Histoire.

Au fil de la lecture se découvre une femme en phase avec son siècle, telle que ses contemporains la connurent et nous en parlent, telle qu'elle se décrit elle-même. Son ambition : être reconnue en tant qu'auteur dramatique, être jouée sur la scène du Théâtre Français. Passionnée, exaltée, excessive, elle fréquente les salons, l'élite intellectuelle parisienne où elle cherche à s'imposer. Elle donne à jouer ses pièces chez les particuliers – coutume à l'époque –, les fait lire, monte pour un temps une petite troupe de théâtre, écrit...

Olympe de Gouges n'aurait pu être qu'un honnête écrivain parmi tant d'autres, proluxe – elle est l'auteur d'une trentaine de pièces de théâtre mentionnées à la fin du livre –, se satisfaisant d'éphémères succès, applaudie par les uns, souvent critiquée et moquée aussi.

Mais les circonstances vont la pousser vers une autre voie et faire d'elle une femme engagée.

À l'écoute de son temps, fréquentant philosophes et écrivains, elle ne pouvait rester indifférente aux idées humanistes nées dans ce dernier quart du siècle des

Lumières. C'est toujours avec la même fougue, et avec courage aussi, qu'elle va prendre parti dans les grandes causes qui embrasent son époque et user de son talent d'écrivaine pour essayer de les faire triompher.

Elle est de tous les combats.

Révoltée contre l'esclavagisme, abolitionniste, elle ose plaider la cause des Noirs dans différents écrits dont un drame : *L'esclavage des Nègres* ou l'affreux naufrage joué au Théâtre Français. Elle s'oppose ainsi à une partie de l'aristocratie française qui tire avantage de la traite, et provoque la colère des propriétaires coloniaux. Elle sera une des rares femmes à faire partie du club des Amis des Noirs créé en 1787.

Pionnière du féminisme, mais le mot n'existe pas encore, elle veut que les femmes, qui ont donné beaucoup à la Révolution, fassent entendre leurs voix et réclament leur dû. Dans son manifeste intitulé *Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne*, texte qui va consacrer son nom dans le domaine des idées, elle revendique pour son sexe l'égalité des droits civils et politiques. Elle est pour le divorce, contre les mariages forcés, contre les vœux perpétuels des prêtres.

Elle s'engage politiquement. Elle ne sait pas rester neutre. Écrivain-patriote, elle joue un rôle actif pendant la Révolution, prenant la parole à la tribune des clubs – Olivier Blanc cite quelques-unes de ses interventions –, à l'Assemblée nationale, écrivant libelles, pamphlets, articles de journaux pour défendre ses idées, écrivant aussi, comme d'autres auteurs, un théâtre de propagande.

Ses convictions bien ancrées l'amènent à condamner la violence, les massacres, Marat, Robespierre, la Terreur. Royaliste constitutionnelle, hostile à la peine de mort, elle cherche à sauver la tête du roi.

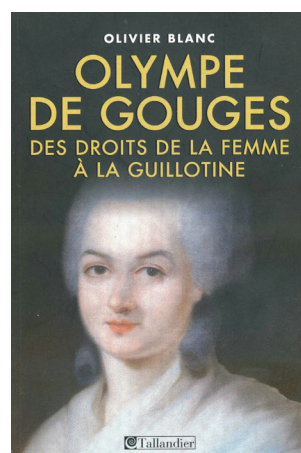
Cette indépendance d'esprit, ses prises de position passionnées, ses provocations, vont lui attirer de nombreux ennemis et la vindicte des Montagnards. Arrêtée, emprisonnée, elle sera guillotinée le 3 novembre 1793.

Les références auxquelles nous renvoient constamment Olivier Blanc témoignent de l'activité d'Olympe de Gouges durant cette brève période de

la Révolution, creuset dans lequel se forge une nouvelle société. Quand on lit, à la fin du livre, la liste de ses œuvres, on ne peut qu'être étonné de son importance et de sa diversité.

Olympe de Gouges au Panthéon ? Un jour peut-être. Aujourd'hui, nous savons que les cercueils de deux autres femmes y sont entrés : Germaine Tillon et Geneviève de Gaulle-Anthonioz...

En attendant, et en tant que « Grand Homme » ne devrait-elle pas avoir sa place dans les manuels d'Histoire ?



Olivier Blanc
OLYMPE DE GOUGES,
Des droits de la femme
à la guillotine
éditions Tallandier
2014

1914/1918

par Luc DASSENS

Bien souvent, les écrits sur la 1^{re} guerre mondiale retrouvés dans les familles sont pour la plupart des récits de combattants. Les témoignages de l'arrière ou des zones occupées sont moins courants, mais tout aussi dignes d'intérêt historiquement parlant.

Les deux témoignages qui figurent dans cet ouvrage ont été confiés à Nadine Najman afin qu'ils ne sombrent pas dans l'oubli et qu'ils puissent de fait être accessibles au grand public.

Ces textes sont présentés et annotés par Nadine Najman qui s'est efforcée de ne pas les transformer, corrigeant simplement les fautes d'orthographe et les plus grosses erreurs de syntaxe. Ces témoignages viennent de 2 villages voisins ; Fresne-lès-Reims et Bourgogne situés dans l'arrondissement de Reims.

Intitulé « Comment j'ai vécu la guerre 14/18 », le premier témoignage est de Paul Guerlet qui l'a rédigé bien après les faits en 1980. Son récit commence juste avant guerre en juillet 1914 alors qu'il n'a que 16 ans et demi. Fort bien écrit et d'une grande précision historique, il note en septembre 1914 : « Le 8 septembre, quelques allemands, accompagnés du maire monsieur Charles Briffant, faisaient le tour du village pour réquisitionner de la nourriture pour un détachement cantonné au fort. C'étaient les premiers qu'on voyait et on les regardait avec curiosité et appréhension. Ce n'était rien par rapport à ce qui nous attendait. »

Rapidement, les allemands s'installent et laissent un minimum de place aux civils. Couvre-feu, réquisitions, brimades, fermeture des commerces, Paul Guerlet se souvient de tout avec une acuité que le nombre des années n'a pas effacée.

Employé de force comme travailleur à tout faire, il sera selon les besoins employé aux champs, fera des travaux de terrassement, ensachera des légumes ou ramassera de la ferraille dans les fermes abandonnées.

Au printemps 1917, les derniers civils du village sont évacués et après quelques mois passés dans les Ardennes, ils arrivent en Belgique occupée à la fin de l'année.

L'Armistice signé, Paul Guerlet sera incorporé au service militaire. Devenu soldat, son régiment se rendra en Allemagne occupée. Finalement démobilisé à Épernay en 1919, ses souvenirs se terminent au début de l'année 1920 par cet amer constat : « Dans les champs où il y avait des trous d'obus bouchés, il fallait souvent soulever la barre coupeuse, mais le pire était les éclats d'obus qui bloquaient la lame. Il fallait alors débrayer, reculer, chercher l'éclat, l'enlever, quelquefois avec un burin et un marteau quand il était coincé [...] Et tout cela parce que, pendant plus de 4 ans, la guerre des tranchées avait sévi sur notre territoire et qu'il a fallu des années pour en effacer les méfaits. »

Le second témoignage entièrement inédit est de la plume d'Alphonse Barot, qui à l'époque est instituteur à la retraite à Bourgogne, chef-lieu du canton.

Contrairement au récit précédent, celui d'Alphonse Barot a été rédigé dans le feu de l'action en 1917. Autre singularité, le propos est nettement plus corrosif et partisan. Comme le souligne Nadine Najman : « Quant à l'impartialité, elle est loin d'être garantie. Mais comme il n'était pas question pour nous de faire des coupures au nom du politiquement ou du socialement correct, nous livrons le tout au lecteur, en laissant à monsieur Barot la responsabilité de ses portraits et de ses jugements. »

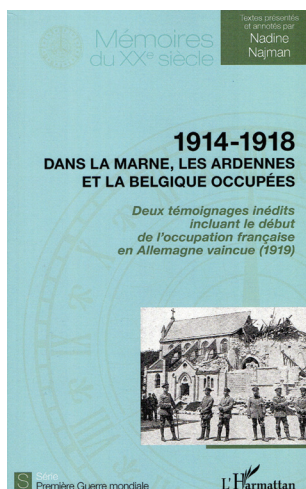
Dans un sous titre intitulé « Le général et sa bande », Alphonse Barot écrit : « Nous avons aussi logé un général et toute la bande de ses larbins. Jamais nous n'avons été autant volés que par cette bande. L'officier d'ordonnance de ce général était le digne chef de ses subordonnés voleurs. » Plus loin dans un autre sous titre appelé « Malpropreté », il consigne : « Une multitude de rats et de souris accompagnaient les allemands, surtout en 1914 et 1915. Jamais les rongeurs ne s'étaient trouvés à pareille fête [...] Le plus amusant, c'est qu'aux tranchées les rats accompagnaient nos ennemis et allaient parfois leur grignoter un peu les oreilles et le bout du nez. »

À bon chat bon rat ! Qui se ressemble s'assemble. Il y avait similitude de mœurs et de couleur. En 1917, les rats avaient à peu près disparus, mais les rats à deux pieds étaient toujours là, comme des crampons à venir nous distribuer des milliers de puces et même de poux.»

Comme dans le premier témoignage, les brimades et privations font l'objet de critiques acerbes, auxquelles Alphonse Barot ajoute la faim. Ce manque de nourriture lui inspire les lignes suivantes depuis la Belgique où il a été lui aussi évacué : « Dans les derniers temps, le pain, sans être mauvais, n'avait que peu de principes nutritifs. On sortait d'en manger et on avait encore faim [...] Oui, on a eu faim, je suis parti bien souvent dans les champs pour tâcher d'oublier les réclamations de mon estomac.»

Après ces longues années d'occupation et de rancœur, Alphonse Barot termine malgré tout ses mémoires de guerre sous forme de remerciements envers les personnes qui l'ont réconforté.

Nadine Najman travaille actuellement sur des témoignages durant l'occupation pendant la guerre de 1870. À suivre...



Textes présentés et annotés par Nadine Najman

**1914/1918
DANS LA MARNE, LES ARDENNES ET LA
BELGIQUE OCCUPÉES**

L'Harmattan
juin 2014

Amicale des auteurs de la revue

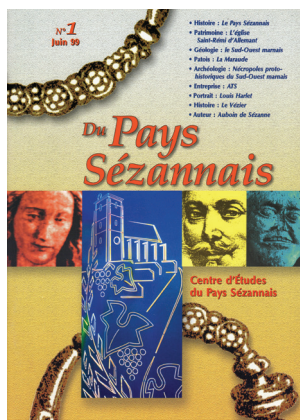
<i>Adam Christian</i>	<i>Doc Madeleine †</i>	<i>Louvet Hugues</i>	<i>des Portes Quentin</i>
<i>Aubès Andrée</i>	<i>Domenichini-Gravé Mireille</i>	<i>Maclin Jean</i>	<i>Prévost Annette</i>
<i>Azema Marie-Nicole</i>	<i>Duchamp Luc</i>	<i>Maillet Jean-François</i>	<i>Puzo Joseph</i>
<i>Barcelo Marianne</i>	<i>Faivre Claude</i>	<i>Makolondra Simon</i>	<i>Quérueu Danièle</i>
<i>Beal Jean-Pierre</i>	<i>Galland Caroline</i>	<i>Manciaux Jean-Claude †</i>	<i>Quignard Elisabeth</i>
<i>Béguin Monique †</i>	<i>Gaspar François</i>	<i>Marguin Marie-Clotilde</i>	<i>Rahir Jean †</i>
<i>Blum Monique</i>	<i>Geeraerts Eliane</i>	<i>Marck Françoise</i>	<i>Raoul Robert</i>
<i>Bourg-Broc Bruno</i>	<i>Gilson Josiane</i>	<i>Marin Christian</i>	<i>Ravaux Jean-Pierre †</i>
<i>Bourgoin René</i>	<i>Gras Samuel</i>	<i>Marquet Laurence</i>	<i>Ravel Ghislaine</i>
<i>Bourlon Annie</i>	<i>Groux Sophie</i>	<i>Marquet Monique</i>	<i>Renard Maryse</i>
<i>Brisson Florent</i>	<i>Guesnon Agnès</i>	<i>Mathieu Albert</i>	<i>Renon Claude</i>
<i>Cercellier Danièle</i>	<i>Guyot René</i>	<i>Ménillet Yves</i>	<i>Rosenberg Pierre</i>
<i>Charleux Margaux</i>	<i>Harmant Jean-Louis †</i>	<i>Miguel Sandra</i>	<i>Saint-Paul Gérard</i>
<i>Chastagnol Karen</i>	<i>Henry Roger</i>	<i>Moitrier Mélanie</i>	<i>Salaün Frédéric</i>
<i>Collet René</i>	<i>Hugot Gilbert</i>	<i>Moracchini Pierre</i>	<i>Sarazin Arnaud</i>
<i>Collomp Alain</i>	<i>Kazerouni Guillaume</i>	<i>Moreau Michèle</i>	<i>Stempniakowski Michel</i>
<i>Dagnée Arlette</i>	<i>Koniyschok Ketty</i>	<i>Nicoll Françoise †</i>	<i>Steulet Bernard</i>
<i>Danel Jean-Jacques Fr.</i>	<i>Kurris François S. J.</i>	<i>Niess Alexandre</i>	<i>Tasse Jean-Pierre</i>
<i>Dart Georges</i>	<i>Labruné Gérard</i>	<i>Nusbaumer Philippe</i>	<i>Terrillon Jean-Claude</i>
<i>Dassens Luc</i>	<i>Laprun Daniel</i>	<i>Ollivier Jack †</i>	<i>Topenot Anaël</i>
<i>De Dieuleveult Alain</i>	<i>Leblanc Géraud</i>	<i>Paillard Louis †</i>	<i>Touchais-Yanca Jacqueline</i>
<i>Delong Emeric</i>	<i>Lebleu Ginette</i>	<i>Palermi Marc</i>	<i>Valiadis Georges</i>
<i>Delons Catherine</i>	<i>Lepont Claudie</i>	<i>Pechmalbec Jean-Pierre</i>	<i>Verdier François</i>
<i>Demeuve Elisabeth</i>	<i>Leroy Chantal</i>	<i>Perciot Jacques</i>	<i>Vergez Philippe</i>
<i>Dervin Maurice</i>	<i>Lesage-Haudry Jacqueline</i>	<i>Picard Claudine</i>	<i>Vivenot Jean-Marie</i>
<i>Desbrosse Vincent</i>	<i>Lintz Michel</i>	<i>Poilvert Marie-Thérèse</i>	<i>Vitoux Bernadette</i>

Auteurs des textes du « Petit Patrimoine du Pays Sézannais » non compris ceux figurant déjà sur la liste précédente

<i>Adnot Josiane</i>	<i>Danau Nathalie</i>	<i>Mance Chantal</i>	<i>Radet Patrice</i>
<i>Barrat Geneviève</i>	<i>Doyard Adeline</i>	<i>Martin Serge</i>	<i>Renon François</i>
<i>Bary Bernard</i>	<i>Driffort-Carouge Pascale</i>	<i>Martinet François</i>	<i>Robert Albert</i>
<i>Beaufays Gilles</i>	<i>Dromnelle Josette</i>	<i>Mathellier R.</i>	<i>Rofort Maryse</i>
<i>Bluteau Monique</i>	<i>Duteil Monique</i>	<i>Médot Jacques</i>	<i>Roullot Rosemonde</i>
<i>Bluteau Robert</i>	<i>Fontanières Jean-Louis</i>	<i>Michel Sylvain</i>	<i>Sarazin André</i>
<i>Bression Jean-Louis</i>	<i>Gatin Colette</i>	<i>Milcent Francis</i>	<i>Thuillier Claude</i>
<i>Carut Pascal</i>	<i>Guillaume-Barry Anais</i>	<i>Morisson Christian</i>	<i>Tisserant Daniel</i>
<i>Casters Catherine</i>	<i>Hénard Nicole</i>	<i>Noiselet Véronique</i>	<i>Vinadier Richard</i>
<i>Chevreau Denise</i>	<i>Johner Dominique</i>	<i>Pailloux Monique</i>	<i>Vogt Jean-François</i>
<i>Collet Jean-Louis</i>	<i>Le Fèvre Roger</i>	<i>Picard Jean-François</i>	
<i>Colmart Valérie</i>	<i>Lelarge Gérard</i>	<i>Poisson Pascal</i>	

Anciens Numéros

ANCIENS NUMÉROS



REVUE 1 (juin 1999)

René GUYOT
Le Pays Sézannais, un bref regard historique

Jean-Pierre RAVAUUX
L'église Saint-Rémi d'Allemant

Roger HENRY
Présentation de la géologie du Sud-Ouest-Marnais

Jack OLLIVIER
La maraude

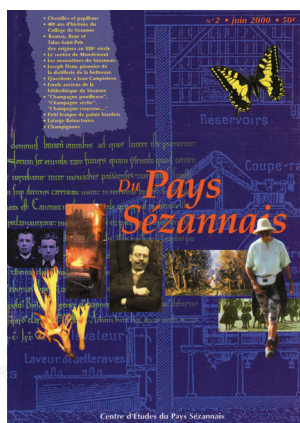
Gérard LEBLANC
Les nécropoles protohistoriques à enclos des plaines crayeuses du Sud-Ouest-Marnais

Annette PRÉVOST
ATS, parcours dynamique dans la sphère de la haute technologie

René BOURGOIN
Louis Harlet, héros de l'épopée napoléonienne

Jean-Marie VIVENOT
Écrire l'histoire de sa commune, Le Vézier

Daniel QUÉRUEL
Auboin de Sézanne, une pastourelle



REVUE 2 (juin 2000)

René GUYOT
Les monastères du pays sézannais (première partie)

Gilbert HUGOT et Michel LINTZ
Le « sentier de Mondement », circuit pédestre des « Randonneurs du Sézannais »

Eméric DELONG
Chenilles et papillons, une faune classique mais splendide

René BOURGOIN
Joseph Daru, un pionnier de la distillation de la betterave

Agnès GUESNON
Le fonds ancien de la bibliothèque de Sézanne

Anaël TOPENOT
D'un peintre à un autre, questions à Jean Campistron

Jean-Claude MANCIAUX
400 ans d'histoire du collège de Sézanne

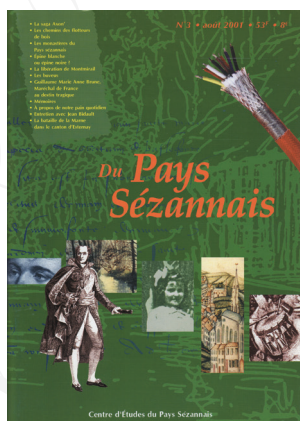
Vincent DESBROSSE
Histoire de Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix, des origines au XIII^e siècle

Jean MACLIN
Champagne pouilleuse... Champagne sèche... Champagne crayeuse

Christian MARIN
Lafarge Refractories. Une implantation locale, une ambition mondiale

Ginette LEBLEU
Petit lexique des mots en patois en Biardois

Hugues LOUVET
Champignons, de la recherche à la consommation



REVUE 3 (août 2001)

Joseph PUZO
La saga Axon' (première partie)

Michèle MOREAU
Les chemins des flotteurs de bois

René GUYOT
Les monastères du pays sézannais (suite)

Monique BÉGUIN
Épine blanche ou épine noire ?

Jean RAHIR
La libération de Montmirail

Jack OLLIVIER
Les buveurs

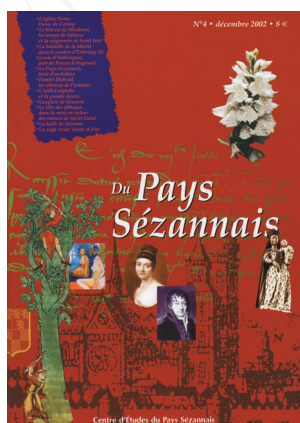
René BOURGOIN
Guillaume Marie Anne Brune, maréchal de France au destin tragique

Julien PINARD
Mémoires

Monique MARQUET
À propos de notre pain quotidien

Claudie LEPONT
Entretien avec Jean Bidault

Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay



REVUE 4 (décembre 2002)

Monique BÉGUIN
L'aillet superbe et la grande douve, deux plantes protégées des marais de Saint-Gond

René GUYOT
Le blason de Macheret, les armes de Salazar et la seigneurie de Saint-Just

Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay (deuxième partie)

René BOURGOIN
Louis d'Ambrugeac, pair de France à Nogentel

Hugues LOUVET
Le Pays Sézannais, terre d'orchidées

Michel BÉNARD
Daniel Diebold, les silences de l'absence

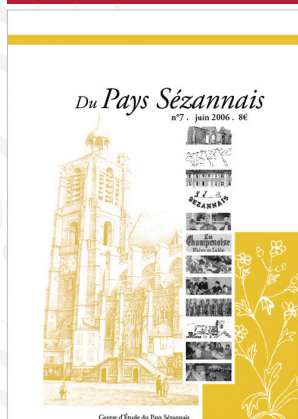
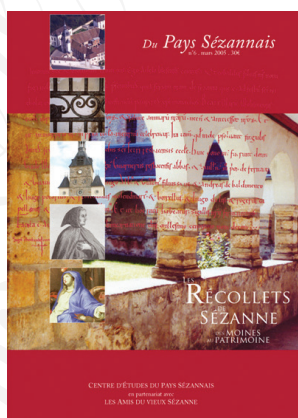
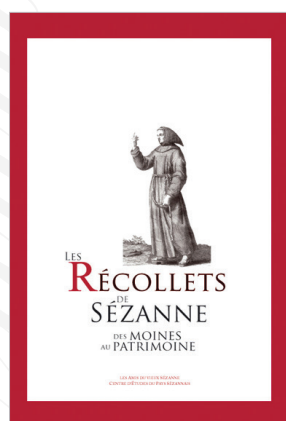
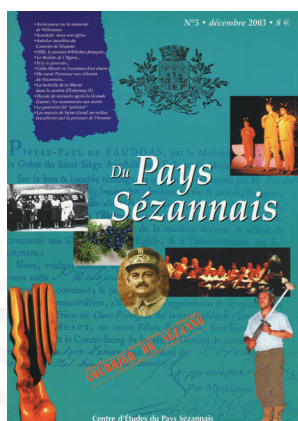
Florent BRISSON
L'église Notre Dame de Corroy

Philippe NUSSBAUMER
Langlois de Sézanne Claude Louis, 1757-1840

Sandra MIGUEL
Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des marais de Saint-Gond

Marianne BARCELOT
La halle de Sézanne

Joseph PUZO
La saga Axon' (suite et fin)



REVUE 5 (décembre 2003)

Jean-Claude TERILLON

*Archéonoxe ou la mémoire de Villenaux ;
conflit pour une banalité*

René BOURGOIN

Scandale dans une église

René COLLET

Articles insolites du courrier de Sézanne

Agnès GUESNON

*1938, le premier bibliobus français :
la création d'Henri Vendel à Châlons sur Marne*

Claudie LEPONT

*Le théâtre de l'Agora ; 1973-2003 :
30 ans sur les routes*

Georges VALIADIS

Si je pouvais...

Élisabeth QUIGNARD

« Colin Muset » ou l'aventure d'un chœur

Anaël TOPENOT

*Du mont Parnasse aux coteaux du Sézannais ;
Anaël Topenot, « peintre de l'industrie »
et Janex Zorko sculpteur*

Jean-François MAILLET

*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay (Escardes)*

Alexandre NIESS

*Devoir de mémoire en Sézannais après la
Grande Guerre : les monuments aux morts*

Monique BÉGUIN

Le génévrier dit « pétériot »

Frédéric SALAÛN

*Les marais de Saint-Gond : un milieu
transformé par la présence de l'homme*

REVUE 6 (avril 2005)

LES RÉCOLLETS DE SÉZANNE : DES MOINES AU PATRIMOINE

René GUYOT

Sézanne, une ville foisonnante d'histoire

Annette PRÉVOST

*Les Récollets, une émanation de
l'ordre franciscain*

François GASPAS

Dans les pas des premiers Récollets

René GUYOT

La vie des Récollets de Sézanne

Agnès GUESNON

Les Récollets célèbres de Sézanne

René BOURGOIN

*L'Hôtel-Dieu s'installe dans les locaux
du monastère à la révolution*

Simon MAKOLONDRAS

De l'Empire à la seconde Guerre mondiale

Jean-Pierre TASSE

*Des transformations successives configurent
l'hôpital actuel*

Jean-Pierre RAVAUX

La construction des Récollets de Sézanne

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

Histoires de clochers

Laurence MARQUET

Les vitraux de la chapelle

Frère DANIEL

*La place de l'image chez les récollets
au XVII^e siècle*

François NICOLLE

Les tableaux de Frère Luc

Mélanie MOITRIER

*Les biens mobiliers de l'ancien couvent
de la chapelle*

Jean-Louis HARMANT

*Les Récollets un joyau qui s'insère dans
le patrimoine sézannais*

Marc PALERMINI

*L'état actuel des dégradations
et l'urgence de restauration*

Andrée AUBES

La chapelle au bois dormant

REVUE 7 (juin 2006)

Jean-François MAILLET

*La bataille de la Marne
dans le canton d'Esternay. Courgivaux.*

Monique BÉGUIN

En herborisant dans nos murs.

Alexandre NIESS

*Le château de Mareuil-en-Brie
et la famille Durant (1802-1836)*

Christian WOJNAROWSKI

L'histoire du Sport Athlétique Sézannais

Maurice DERVIN

*1916-1918 : les Russes en France.
84 ans plus tard, Pleurs se souvient.*

Florent BRISSON

*La brasserie « la champenoise ». Ou quand
Fère-champenoise faisait mousser sa bière...*

René BOURGOIN

*Le séjour de Marie-Françoise de Beaubarnais
à Sézanne (1816-1822)*

Jean-François MAILLET

La musique en pays sézannais (1)

« Bridge Out » : Rock in Champguyon

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

*Émile Gastebois, dessinateur lithographe
sézannais (Sézanne 1853 - Paris 1882)*

René GUYOT

Le « relevé patrimonial rural »

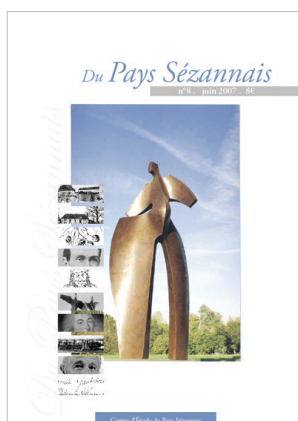
S. GRAS, MCH, V. BELL, G. VALIADIS

écrits de l'atelier « Les mots dans le vent »

Note de Lecture

Anciens Numéros

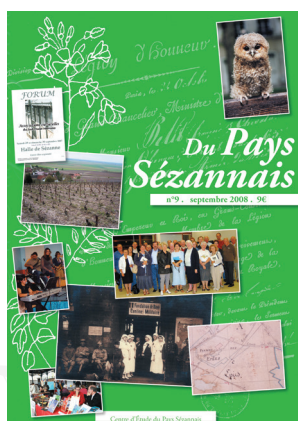
ANCIENS NUMÉROS



REVUE 8 (juin 2007)

introduction de J-F. MAILLET,
récit de M. Stanislas FOLLIET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay. Châtillon-sur-Morin.*
Bernard STEULET
La Forêt domaniale de la Traconne
Monique BÉGUIN
Connaissance des arbres de la Traconne
Alexandre NIESS
*Un angluriot au Palais Bourbon : Pierre
Eugène Gustave Forgeot (1888-1956)*
Gurvan LLYWELLYN
aidé de J-F. MAILLET
Bréizi Rock Ar Pleurs (rock breton à Pleurs)

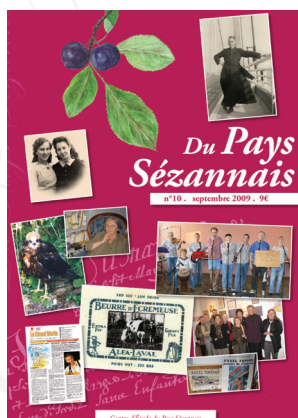
Anaël TOPENOT
William Noblet sculpteur-plasticien
Charles-Maurice LAPRUN
*Un champenois à la bataille de Yorktown :
le général Pierre Laprun*
Albert MATHIEU
*L'explosion de 1957 en gare de Sézanne
(cinquantième anniversaire)*
introduction de R. GUYOT suivi de propos
recueillis par J. TOUCHAIS-YANCA
Georges VALIADIS
L'apogée du vide. Dès Potiron-minet.
Notes de Lecture



REVUE 9 (septembre 2008)

René BOURGOIN avec Josiane GILSON
Le domaine des Épées
Maryse RENARD
Les dames de Baye
François KURRIS S. J.
*Edmond Auger (1530-1591), un jésuite
de notre terroir et sa formation humaniste*
Michel STEMPIAKOWSKI
La Culture à ses Racines
Éliane GEERAERTS
Connaitre et accueillir les oiseaux de nos jardins

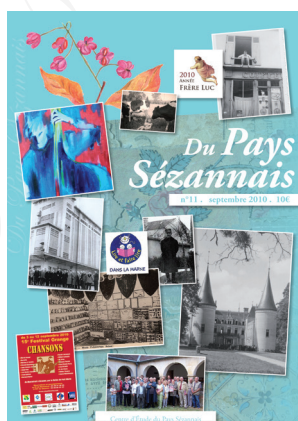
René GUYOT
*Les associations culturelles
du pays Sézannais en fête*
Maurice DERVIN
Pleurs, de la Révolution à l'Empire
Jean-François MAILLET
Le groupe Sol'stis
Georges VALIADIS
Garde-à-vous... Repos ; Feuille
Monique BÉGUIN
Balades en Traconne
Notes de Lecture



REVUE 10 (septembre 2009)

Albert MATHIEU
1951-1960 : un bail à Broys
Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Une visite chez Anaël
Josiane GILSON
*La vie quotidienne au château des Épées
à la fin du XIX^e siècle*
Monique BÉGUIN
*Les petites routes... qui ont encore parfois
...une ligne d'herbe en leur milieu*
Éliane GEERAERTS
Un patrimoine naturel en danger : le busard
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*30 ans d'enseignement artistique à l'atelier
d'Anaël Topenot*

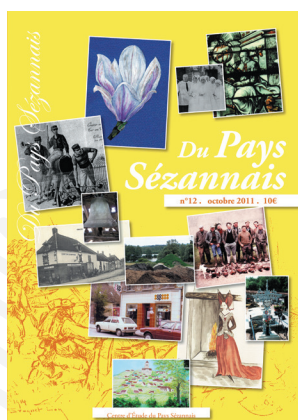
Claudine LEPONT
*L'exode et l'occupation à Sézanne –
Témoignages*
Chant'Morin et Jean-Pierre BEAL
Chant'Morin connaît la chanson
Maurice DERVIN
Loyse de Pleurre épouse Jean Mauroy en 1541
Jean-François MAILLET
Les P'tits Marins du Grand Morin
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Regard sur Maryse Renard
Georges VALIADIS
Chut !... ; j'ai quatre vains ans
Notes de Lecture



REVUE 11 (septembre 2010)

Josiane GILSON
*Les Épées : Les travaux des femmes à la ferme
au début du XX^e siècle*
Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Augustin Roland (1867-1943)
Jacqueline LESAGE-HAUDRY
Mon enfance à Val-des-Marais
René GUYOT
*Chronique du pays sézannais au temps de
Claude Haton (1553-1582) : 1^{re} partie*
Georges DART
Le dolmen du « Trou du Bœuf » à Montmirail
Monique BÉGUIN
Conversation à propos de la Traconne
Jean-François MAILLET
Brezza et le bar de l'irréel
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*Une journée de colonie de vacances
au château de Nogent (le 16 août 1942)*

Maurice DERVIN
Le général Foch à Pleurs
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*à partir des souvenirs de Michel DUCOURTY
49 ans de coiffure pour hommes à Sézanne*
Françoise MARCK
*Retracer la traversée du temps des maisons
et retrouver l'empreinte de leurs occupants*
Claire MÉTRÉAU
*Escale à Sézanne pour l'association
« Lire et Faire Lire dans la Marne »*
Jean-Pierre BEAL
Du vin dans la chanson française
Georges VALIADIS
Ah ne pas effacer !
René GUYOT
Georges Valiadis à tous prix
Notes de Lecture
Françoise Nicolle, passionnée et passionnante



REVUE 12 (octobre 2011)

Jacqueline LESAGE-HAUDRY
L'abbé Voillereau, une figure emblématique du début du XX^e siècle

René GUYOT
Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582) : 2^e partie

Christian ADAM
Il était une fois Broyes, des origines à aujourd'hui

Josiane GILSON
Le temps des travaux de la terre et de la chasse aux Épées au début du XX^e siècle

Marie-Thérèse POILVERT
Les cimetières de Talus-Saint-Prix

Maurice DERVIN
«La Pleurs», société de gymnastique en 1900

Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Je m'appelle Charlotte...

Jean MACLIN
L'exploitation de la tourbe dans les régions humides du Sud-Ouest-Marnais

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*à partir des souvenirs d'Armand FERREIRA
Gérant du Coop à Sézanne pendant 28 ans*

Monique BÉGUIN
La flore exotique à Sézanne

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
La Champagne dans ses murs, peinture murale d'Anaël Topenot au cellier Maurice Dugay

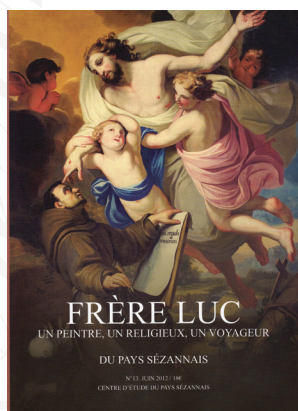
Claudie LEPONT
Parmeline ou les doigts de fée

Georges VALIADIS
STP. Temps et tant de fois

Gérard LABRUNE
Souvenir d'automne... le laboureur

Notes de Lecture

À Jean-Claude Manciaux



REVUE 13 (avril 2012)

**FRÈRE LUC (Amiens 1615 – Paris 1685),
UN PEINTRE, UN RELIGIEUX, UN VOYAGEUR ;
ses tableaux à l'ancien couvent des Récollets de Sézanne**

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Présentation de l'année Frère Luc

Pierre ROSENBERG
Un nouveau dessin de Frère Luc

Guillaume KAZEROUNI
Quatre nouvelles peintures dans les églises de Paris

Pierre MORACCHINI
La diffusion de la réforme récollette dans la moitié nord de la France, des origines (1597) jusqu'aux années 1630

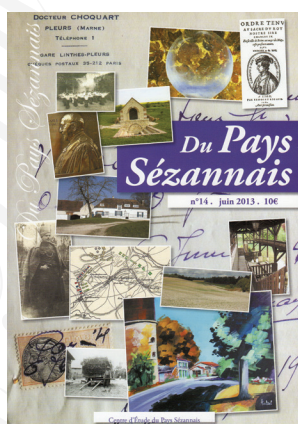
Caroline GALLAND
Un récollet en Nouvelle-France, retour sur l'œuvre de Frère Luc dans l'Amérique française

Bruno BOURG-BROC
Frère Luc, un compagnon du châlonnais

Jean Talon

Karen CHASTAGNOL
Claude François et la peinture profane

Jean-Jacques DANIEL
Frère Luc, une spiritualité mise en images, une sensibilité au service de la méditation



REVUE 14 (juin 2013)

Jean-Claude TERRILLON
Le prieuré de la Madeleine et sa fontaine

René GUYOT
Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582) : 3^e partie

Gérard LABRUNE
Destins croisés : une famille sézannaise d'origine russe

François GASPAR
La tuilerie de Vindey au XVIII^e siècle

Claude FAIVRE
L'eau et ses points de puisages à Montmirail

Maurice DERVIN
Les professions de santé à Pleurs et le docteur Choquart

Jean MACLIN
Phénomènes de captures

Florent BRISSON
25 mars 1814, deux terribles rencontres oubliées en pays ferton

René GUYOT
Lavoires et lavandières d'entre Marne et Seine

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Émile Perrot, ancien élève du Collège de Sézanne et fondateur de l'Amicale des Anciens Élèves

Josiane GILSON
La fenaison aux Épées, à la fin du XIX^e siècle

Margaux CHARLEUX
La gymnastique à l'école des garçons de Sézanne

Maryse MAHMOUDIAN
L'Éteule

Bernadette VITOUX
Cannelle...

Georges VALIADIS avec Janie MASSART
Arc en ciel et crayon noir

Notes de Lecture

Anciens Numéros

ANCIENS NUMÉROS

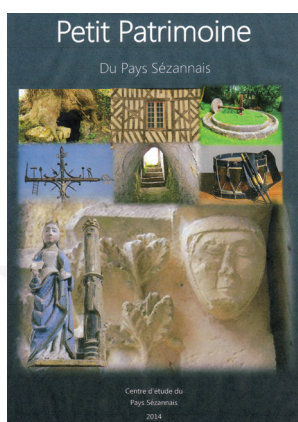


REVUE 15 (avril 2014)

FORMAT 14/18

Recueil de poésies

par Georges VALIADIS



REVUE 16 (juillet 2014)

PETIT PATRIMOINE DU PAYS SÉZANNAIS

Pérégrination patrimoniale, historique, culturelle, économique, domestique et artistique menée par plus de 100 contributeurs (auteurs, photographes et apporteurs d'informations) couvrant les 120 localités du Sud-Ouest Marnais (cantons d'Anglure, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort et Sézanne),

sous la direction de Florent BRISSON et René GUYOT.

À la recherche des choses, des traditions et des lieux méconnus, insolites et remarquables de notre territoire.



REVUE 17 (septembre 2014)

**1914 SÉZANNE
BASE ARRIÈRE SANITAIRE ET
HOSPITALIÈRE**

Jean MACLIN

Les prémices de la guerre

Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ

*La bataille de la Marne : Mondement
et les marais de Saint-Gond*

Jean-François MAILLET

Les sept fusillés des Essarts

René GUYOT

*Un sous-secrétariat d'État pour le service
sanitaire ; l'organisation de ce service*

René GUYOT

Le service de santé du front : organisation

René GUYOT

*Le service de santé de l'arrière : organisation
générale et locale, équipements sézannais et
personnels soignants*

René GUYOT

*Traditions chirurgicales et médicales
sézannaises*

Agnès GUESNON

*Les livres de chirurgie conservés à la
bibliothèque de Sézanne*

François GASPARD

*Les soins aux blessés, rôle de la Croix-Rouge
et de l'aviation à Sézanne en 1913*

François GASPARD et le collectif SEZANNIA

L'hospitalisation des soldats à Sézanne en 1914

Maurice DERVIN

L'ambulance de la rue Baudoin à Pleurs

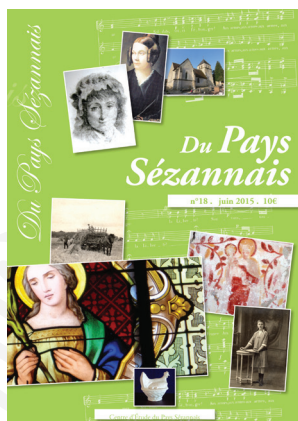
Simon MAKOLONDR

Les prêtres sézannais dans la tourmente

*Biographies de soldats ayant transité par les
hôpitaux de sézanne*

Les soldats de 1914 dans l'art et la culture

Notes de lecture



REVUE 18 (septembre 2015)

Catherine DELONS

La famille sézannaise de Baudelaire

Gérard SAINT-PAUL

Louis Hugot et les vitraux de la chapelle de l'ancien couvent des Récollets

Maurice DERVIN

Le Cheval Gris à Pleurs (1690-2013)

Alain COLLOMP

Les porcelaines de Sézanne

Chantal LEROY

La comtesse de Ségur, née Rostopchine (1799-1874)

Josiane GILSON

Les travaux de la moisson aux Épées aux XIX^e et XX^e siècles

Arnaud SARAZIN

Églises Romanes à décors peints des Marais de Saint-Gond (introduction et première partie)

Philippe VERGEZ

13 juin 1918, Marcilly-sur-Seine... une petite fille raconte...

Yves MÉNILLET

Un sézannais méconnu : Gustave Sassot, parolier à ses heures

Anael TOPENOT DEL DEBBIO

D'un artiste à l'autre... Georges Kliemann

René GUYOT

Danielle Perret... transposition de la nature vers la toile par le marouflage et la monotypie

Georges VALIADIS

La valse des couleurs... un tube!

Notes de lecture

Monique Béguin, en toute discrétion

Hommage à Francis Cuillier

LES REVUES DU PAYS SÉZANNAIS SONT DISPONIBLES EN LIBRAIRIE

La SACSAM vend une partie de ses stocks à prix réduits.

Contact : 13 rue Pasteur, 51009 Châlons-en-Champagne
(permanence le vendredi de 14h30 à 16h30), tél. 03 26 66 39 97

Remerciements

REMERCIEMENTS

Remerciements

Nous tenons à remercier très chaleureusement :

. **Les membres actifs du CEPS :** *Christian Adam, Viviane Arnoux, René Bourgoïn, François Bouttier, Jean-Luc Bression, Florent Brisson, Danièle Cercellier, Nathalie Danau, Luc Dassens, Christophe-Emmanuel Del-Debbio, Elisabeth Demeuve, Maurice Dervin, Maurice Dugay, François Gaspar, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Claudie Lepont, Chantal Leroy, Jean Maclin, Maryse Mahmoudian-Renard, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Alexandre Niess, Jean-Pierre Pechmalbec, Claudine Picard, Jean-Claude Samson, Jean-Claude Terrillon, Anaël Topenot, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis, Bernadette Vitoux.*

. **Les auteurs, autres que les membres du CEPS :** *Sophie Groux, Daniel Laprun, Louis Paillard (†), Quentin des Portes, Claude Renon.*

. **Les photographes, dessinateurs, peintres, apporteurs d'archives et témoignages divers, et personnalités sujets des articles :** *Adam Christian, Archives départementales Marne, Archives hôpital Sézanne, Archives nationales, Association Martin Ruten de Fromentières, Bastien Marie-Chantal, Bizet-Billaudeau Danièle, Blanc Olivier, Bourguinat Elisabeth, Le Courrier de Sézanne, Dassens Luc, Dervin Maurice, flandrica.be, géoportail, Gilson Josiane, Gombert Jean-Luc, Groux Sophie, Le Guide Sézannais 1893, Guyot René, Jacquesson Claude, collectionneurs CPA de Lachy, Laprun Daniel, Lepont Claudie, Mahmoudian-Renard Maryse, Maillet Jean-François, Musée de l'Histoire de France à Versailles, Najman Nadine, Famille Paillard de Gaye, Picard Claudine, Piotrowski Edith, Poilvert Marie-Thérèse, des Portes Quentin, Prudhomme Jean-Pierre, Puzo Joseph, Radet Patrice, château de Sully-sur-Loire, La Technique agricole 1951, Terrillon Jean-Claude, Valiadis Georges, commune de Villevenard.*

. **Les membres du Comité de relecture**

. *Marie Gorlicki pour la conception et la réalisation technique*

. *L'imprimerie Veoprint à Courbevoie*

. **Les librairies du pays sézannais**